

Les Contrats de rivière

ZÉRO PHYTO : DES COMMUNES TROP PEU (IN)FORMÉES

Le Contrat de rivière Dendre a procédé à un état des lieux du « zéro phyto ». Le constat des Communes affiliées est sans appel...

La gestion différenciée qu'impose l'interdiction, depuis le 1^{er} juin, du recours aux produits phytosanitaires dans les lieux publics est souvent assimilée à un casse-tête pour les Communes. Comment éviter ce sentiment de laisser-aller régulièrement soulevé par la population face à des herbes trop envahissantes en rue, dans les cimetières, les parcs ou autres espaces verts ?

Pour combattre les indésirables et repenser les espaces différemment, chaque entité de Wallonie picarde a adapté ses pratiques à sa réalité de terrain, sans forcément regarder dans le... parterre du voisin.

Le Contrat de rivière Dendre a tenté l'expérience d'une mise en commun. Au printemps, l'ASBL a mené une enquête auprès de ses douze Communes affiliées : Ellezelles, Flobecq, Ath, Lessines, Frasnes, Silly, Brugelette, Belœil, Chièvres, Enghien, Lens et Jurbise. « Ce formu-



L'entretien des cimetières et autres lieux publics, ce n'est pas une mince affaire.

ÉdA - 502184472

laire d'une trentaine de questions avait pour objectifs de voir comment l'obligation du « zéro phyto » était appliquée au quotidien (techniques utilisées...), de mesurer les difficultés rencontrées et les attentes des entités du sous-bassin de la Dendre, » nous explique Julie Goffette, la coordinatrice du Contrat de rivière.

DES RÉSISTANCES AU CHANGEMENT

De ce premier coup de sonde, de nombreux éléments intéressants sont ressortis et ont été présentés lors d'un colloque à Enghien, le 15 octobre, en présence de représentants politiques, d'ouvriers commu-

naux et de chefs de service.

« Les administrations interrogées mettent en lumière un manque d'information et de formation du personnel communal. Pour les accompagner, il existe l'ASBL Adalia, subsidiée par la Région, qui peut remplir ce rôle de formation et de sensibilisation. La problématique des moyens humains et financiers, jugés insuffisants pour assurer cette transition écologique, a aussi été soulevée. »

Outre la faiblesse de l'accompagnement pointée par certaines Communes, ces dernières doivent composer avec les (inévitables ?) résistances politiques et citoyennes au changement. « Les habitants sont globale-

ment satisfaits du passage au zéro phyto mais ils voudraient que les endroits soient propres et sans herbes folles, note Julie Goffette. Certains citoyens, en voyant des prés fleuris, parlent de manque d'entretien. Il y a encore tout un travail de pédagogie à réaliser pour les informer et leur expliquer l'intérêt de ces aménagements. Bousculer les gens dans leurs habitudes, c'est une nécessité même si cela peut paraître lourd. »

Ce retour à la nature dans les espaces publics, après des décennies d'entretien à grands coups de pesticides, est évidemment bénéfique pour la biodiversité. Mais toutes les Communes n'ont pas encore trouvé la formule magique entre le personnel et les moyens matériels à mobiliser, dont l'efficacité – des désherbants thermiques notamment – est parfois remise en cause.

« Le problème, c'est que les Communes ne savent pas toujours quels outils privilégier. L'une d'elles a indiqué avoir investi jusqu'à 350 000 € dans des dispositifs d'entretien pour une efficacité jugée moyenne. Pour éviter une mauvaise utilisation, par exemple, il semble important que l'ouvrier puisse tester la machine et/ou participer à son achat », conclut la coordinatrice du Contrat rivière Dendre.

● Pierre-Laurent CUVELIER

PRÉS FLEURIS, VERGERS... DES VILLES PLUS VERTES



Ath, ville modèle en matière de gestion différenciée des espaces verts.

ÉdA - 401266545155

Dans les services travaux et environnement des Communes, la mesure a fait grincer quelques dents mais six mois après son entrée en vigueur, elle fait presque l'unanimité.

« Neuf entités sur dix de notre sous-bassin ont fait part de leur satisfaction d'être passées au zéro phyto. Elles se rendent compte que les bénéfices sont nombreux, tant pour leurs ouvriers qui ne sont plus exposés à des produits nocifs que pour la population et la biodiversité », affirme M^{me} Goffette.

En marge du colloque mis sur pied

par le Contrat de rivière Dendre, plusieurs villes ont été citées en exemple par rapport à leurs pratiques.

Sans surprise, Ath, où l'entretien et l'embellissement des lieux publics sont un art consommé, tire son épingle du jeu. Son programme de gestion et sa typologie des espaces verts permettent de mieux organiser et de répartir le travail des ouvriers. Un gain de temps et d'argent non négligeable. L'entité de Frasnes-lez-Anvaing est en train de suivre le mouvement.

La Ville d'Enghien n'a pas non plus

tardé à se mettre au vert. Nichoirs, prés fleuris, parterres de plantes grasses, vergers... les lieux de recouvrement de l'entité, labellisés « cimetières nature », ont réussi leur mutation. Et parce qu'il n'y a pas que les cimetières, certaines Communes, comme Ath ou Chièvres, ont décidé de mettre en œuvre un permis de végétaliser. Une manière pour le citoyen de se réapproprier l'espace public en y installant des dispositifs végétaux (murs végétalisés, jardinières de fleurs mobiles ou de pleine terre, arbres et arbustes...). Tout profit pour la nature !

P.-L.C.

UN BASSIN D'ORAGE POUR RALENTIR LES INONDATIONS

Une zone d'immersion temporaire (ZIT) a été aménagée sur le Buisseuil, un affluent de la Sylle, au chemin des Skippes à Ghislenghien.

Le village de Ghislenghien (Ath) a été à plusieurs reprises en proie aux inondations, à cause des débordements de la Sylle et de ses affluents, dont le Buisseuil, qui le traverse. Pour limiter le problème et ses répercussions sur les villageois, la Province de Hainaut a aménagé une zone d'immersion temporaire (ZIT) sur un terrain agricole de deux hectares, le long du chemin des Skippes. « Des études ont été réalisées au début des années 2000, précise Benjamin Lenglez, de la Province de Hainaut. Le temps de budgétiser le projet et de réaliser les emprises, le chantier a débuté en février dernier. Il s'est terminé le 14 août. L'ouvrage a nécessité un investissement financier de l'ordre de 320 000 € ».

INONDER L'AMONT POUR PROTÉGER L'AVAL

Le principe de la ZIT, installée en amont du village, est plutôt simple : « En cas d'afflux des eaux, cel-

les-ci sont stockées dans un ouvrage limitant, c'est-à-dire une vanne qui va réduire le passage de l'eau et de son débit. L'eau va ainsi s'accumuler dans la ZIT, jusqu'au niveau du déversoir. » 35 000 m³ peuvent être stockés sur ce terrain, « pour une période de retour de 25 ans ; ce qui signifie que l'on a une malchance sur 25 par an d'avoir une crue aussi importante ». Une sonde va être placée sur l'ouvrage pour pouvoir vérifier à distance son (non-) remplissage et avoir des statistiques de la zone. « Un ouvrier passe également toutes les semaines, afin de vérifier le bon fonctionnement du bassin d'orage, et assurer sa surveillance. »

« PAS UN REMÈDE MIRACLE »

Benjamin Lenglez insiste sur le fait que la zone d'immersion temporaire « limite les problèmes d'inondations, mais ne les empêchent pas ». « À Hellebecq, la nouvelle ZIT a par exemple permis de retarder considérablement l'arrivée de l'eau



En cas d'afflux des eaux, celles-ci sont stockées dans un ouvrage limitant.



ÉDA - 50323667780

dans le village ; les habitants ont quand même eu les pieds dans l'eau, mais bien moins que si la ZIT n'avait pas existé. »

La Province de Hainaut est propriétaire d'une partie des prairies inondables. Le site sera prochainement aménagé en faveur de la biodiversité. « Nous allons pouvoir faire ce que nous voulons sur le site. Vu que nous sommes dotés d'un pôle

environnement, nous allons en profiter pour agrémenter le terrain de mares, de haies mellifères, de plantations, ou d'hôtels à insectes. Le projet est actuellement à l'esquisse, mais les premiers aménagements pourraient être réalisés dès l'an prochain. »

• Pauline FOUKART

DES COMMUNES DÉMUNIES FACE AUX CRUES

Changeement climatique, aménagement du territoire, urbanisation et mauvaise gestion de l'eau... beaucoup de facteurs mènent à une augmentation des inondations et des coulées de boues dans les Communes. Face à ce constat le contrat de rivière Haine (région de Mons), en collaboration avec les contrats de rivières Dendre et Escaut-Lys, a organisé un colloque à destination des Communes (une cinquantaine), le 24 octobre à Pommeroeul. « Les Communes sont de plus en plus confrontées aux problèmes d'inondation, indique Franck Minette, coordinateur du Contrat Escaut-Lys. Et évidemment, quand il y a un problème, ce sont vers elles

que l'on se tourne le plus souvent. Elles finissent par se sentir démunies, car elles ont dû mal à intervenir. »

« ENGAGER UNE DISCUSSION »

Une septantaine de représentants communaux ont assisté à ce colloque. « Ce

demier a été organisé pour mettre en avant les projets et pratiques mises en place par les Communes pour prévenir les problèmes d'inondation. Les agents communaux ont ainsi présenté ce qu'ils faisaient dans leur commune respective ; ce qui fonctionnait, ou à l'inverse, ce qui

était compliqué à mettre en place. L'objectif étant d'engager une discussion entre les agents. » Parmi les projets présentés, celui des « fascines » par la Commune de Frasnes-lez-Anvaing (entre autres) pour lutter contre la problématique de l'érosion. La Commune a également présenté sa nouvelle machine pour « nettoyer les fossés sans les désherber totalement, cela pour éviter les effondrements ».

Des structures qui peuvent accompagner les Communes dans la lutte contre les inondations et les coulées de boue ont également été invitées. Citons notamment la Direction de l'aménagement foncier rural (DAFoR), la cellule GISER ou l'Union des Villes et Communes de

Wallonie (UVCW). « Cette dernière est venue présenter les obligations des Communes, ainsi que les outils qu'elles ont à leur disposition pour intervenir en cas de problème. Selon l'UVCW, les Communes sont responsables de la sécurité publique ; elles ont un rôle à jouer dans la lutte contre les inondations et coulées de boues. Mais par contre, elles n'ont quasiment aucun moyen légal pour lutter contre ça, dans le sens où on est la plupart du temps sur des terrains privés. Les Communes font ce qu'elles peuvent. Aujourd'hui, il ressort clairement des débats la nécessité d'une politique régionale de lutte contre les inondations, qui donnerait des moyens et outils aux Communes et gestionnaires. » P.F.



Après les discussions, les représentants communaux ont fait une visite de terrain.

COM.

ILS AMÉNAGENT LES ÉTANGS D'ESTAIMBOURG

Les bords des étangs sont désormais équipés de boudins végétalisés. Un plus pour la pêche et pour tous les amoureux du site.

Dans le cadre du PCDN d'Estaimpui (Plan Communal de Développement de la Nature), le Contrat de rivière Escaut-Lys (CREL) a entrepris un chantier au sein du parc d'Estaimbourg. Il consistait à aménager les bords des étangs à la fois pour les pêcheurs et pour l'aspect paysager du site.

« La Ville avait disposé des palplanches bien droites, donc les bords sont déjà stabilisés. Nous venons simplement les habiller. Nous disposons des boudins végétalisés constitués d'un mélange de plantes semi-aquatiques. Dans le boudin en fibre de coco, les fleurs vont pousser naturellement. Il faudra juste venir les faucher », explique Sarah Vande Walle, chargée du projet.

En plus du côté esthétique de cet aménagement, ces boudins permettront d'améliorer la qualité de l'eau et créeront de parfaites cachettes pour les poissons, et donc une aubaine pour les pêcheurs qui en trouveront plus près du bord. « Pour ne pas déranger les pêcheurs,

nous leur laissons une belle zone pour leurs emplacements de pêche, les boudins seront mis entre chacun d'eux. Il faut que tout le monde soit satisfait sur le site, autant pour le loisir que pour le paysage », insiste Sarah Vande Walle.

PROTÉGER LES BOUDINS

Les membres du Contrat de rivière ont été aidés par les élèves de 5^e et 6^e de l'école des Frères en section Environnement ainsi que par certains membres de la société de pêche. Même si les boudins sont arrivés déjà constitués, les bénévoles ont dû mettre la main à la pâte afin de les améliorer. Ils ont ajouté une protection sur le boudin : en dessous pour qu'il ne se décompose pas trop vite et au dessus pour éviter que les oiseaux viennent manger les plantes (les poissons pourraient également les consommer par-dessous). « Normalement, de cette façon, ils devraient tenir quelques années, le plus gros risque c'est que les rats musqués s'y attaquent », commente Louis Brennet, également à l'ouvrage sur le projet.



Les élèves de l'école des Frères sont venus prêter main-forte à l'équipe du Contrat de rivière.

ENSUITE, LES FIXER

Un grillage est fixé autour du boudin végétalisé, ainsi que des supports en métal qui permettent de le fixer. C'est donc les deux pieds dans l'eau que les bénévoles tentent d'accrocher ces décorations fonctionnelles en bordure de l'étang.

La tâche n'a pas été aussi facile qu'ils l'imaginaient, selon Sarah Vande Walle : « La principale difficulté était causée par les piquets en

bois des palplanches qui sont en azobé, un matériau très dur. Le percer pour fixer les boudins n'a donc pas été sans peine. »

Le PCDN d'Estaimpui et le CREL ont financé le matériel requis pour ces aménagements qui doivent constituer une plus-value pour le domaine.

• Caroline POULAIN

DES VIDÉOS POUR APPRENDRE À SE DÉBROUILLER TOUT SEUL



La vidéo tournée à Estaimbourg permet d'expliquer l'installation des boudins végétalisés sur les bords d'un étang.

Le chantier de l'aménagement des étangs d'Estaimbourg est également l'occasion pour les membres du Contrat de rivière de lancer leur première vidéo-tutoriel. « Nous allons expliquer comment revégétaliser un étang un peu artificiel et pas très intéressant du point de vue paysager. Donc, en l'occurrence, comment installer les boudins sur les berges », explique Louis Brennet en charge de la réalisation et du montage.

COMMENT AMÉNAGER SON MILIEU AQUATIQUE

Toute une série de tutoriels seront réalisés : « Cette

idée émane d'un constat : on nous demande souvent d'accompagner des écoles, des structures, qui veulent creuser une mare, par exemple. Souvent, on vient les aider, c'est très sympa de travailler avec eux, mais on s'est dit qu'il y avait moyen de mieux rentabiliser ce temps. Nous allons donc réaliser, sur des chantiers, des tutoriels qui expliqueront à d'autres comment s'y prendre. C'est un outil qui est pratique. Les vidéos porteront principalement sur l'aménagement de milieux aquatiques. »

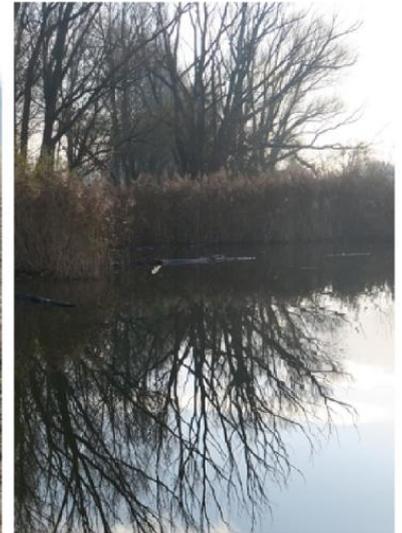
Ce projet de vidéos explicatives est transfrontalier, il se fait en collaboration avec deux structures

françaises : la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature ainsi que le Syndicat mixte de l'Escaut qui est l'équivalent au Contrat de rivière, mais de l'autre côté de la frontière. Il s'agit également d'un microprojet européen, étant donné qu'il est financé par Interreg (un programme de coopération territoriale européenne). Louis Brennet souhaite ajouter une touche d'humour à ces vidéos « afin d'éviter le côté trop scolaire ». Ces vidéos de six sept minutes seront diffusées sur YouTube et partagées via la page Facebook du Contrat de rivière, tout comme celles des partenaires. C.P.

ROSEAUX SAUVÉS À LA COUPURE DE RAMEGNIES-CHIN

Le bras mort de l'Escaut, à Ramegnies-Chin, a été redessiné tout en préservant son intérêt écologique.

Franck Minette (Contrat de rivière Escaut-Lys) et Carl Delhaye (Voies hydrauliques) ont pu avancer dans un projet qui satisfait les uns et les autres.



ÉdA - 50329223557

La coupure de Léaucourt (Obigies-Hérinnes) est appréciée par les promeneurs et les passionnés de nature. La coupure de Froyennes, accessible seulement à vélo et à pied, est encore fréquentée par quelques pêcheurs. La coupure de Ramegnies-Chin est beaucoup plus discrète. Seuls quelques pêcheurs viennent de temps en temps y chercher des vers de vase. « On a la volonté de ne pas en favoriser l'accès, on souhaite que cet endroit reste à l'abri des regards », nous dit Franck Minette, coordinateur de l'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys.

FAUNE ET FLORE GAGNANTES

Cet endroit, à Ramegnies-Chin, a perdu de sa quiétude depuis que des camions viennent y déverser des dizaines de milliers de tonnes de terres de déblais issues des chantiers réalisés aux écluses de Kain et de Hérinnes. Cette zone humide et régulièrement inondée, comprise entre l'Escaut et la chaussée de Courtrai, était une aubaine pour les Voies hydrauliques : pas besoin d'effectuer de très coûteux transports pour évacuer la terre : il suffit de la mettre dans des bateaux et de la décharger un peu plus loin, sur des terrains dont les Voies hydrauliques sont propriétaires, grâce à un petit appointement provisoire. Un permis d'urbanisme a bien sûr été sollicité pour déposer ces terres (70 000 m² maximum) et forcément modifier le

relief du sol. C'est lors de cette procédure administrative qu'un projet a vu le jour : le comblement d'une partie de la coupure et le réaménagement de ses berges pour y favoriser le développement de la faune et de la flore, en particulier de la roselière typique de cet endroit.

UN PROJET BIEN ÉTUDIÉ

Sollicitée dans le cadre de la demande de permis, l'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys a été étroitement associée au projet. « C'est devenu un projet bien construit, avec aussi des implications du service environnement de la Ville de Tournai, des naturalistes et de la DNF (Département de la nature

Rousserolle effarvate et grèbe castagneux trouvent refuge dans cette roseraie et s'y reproduisent au printemps.

et des forêts », indique Franck Minette. L'enjeu était de préserver la roselière entourant le bras mort de l'Escaut datant de la rectification du fleuve dans le courant des années soixante. Un habitat d'intérêt européen qui a quasiment disparu dans la vallée de l'Escaut. La rousserolle effarvate, espèce de fauveltes des marais, et le grèbe castagneux, y trouvent refuge et s'y reproduisent au printemps. Les poissons qui vivent dans ce plan d'eau de moins d'un mètre de profondeur ne présentent pas d'intérêt exceptionnel, ni les espèces de grenouilles et de batraciens.

PENTES DOUCES POUR LES ROSEAUX

L'aménagement des lieux, le remblaiement d'une partie de la coupure et des champs environnants, ne pouvait pas se faire n'importe comment : il fallait que les grues créent une berge en pente douce pour faciliter l'implantation des roseaux et même son avancée dans un

sol peu profond. « Un grutier a d'abord déplacé des roseaux pour les réimplanter le long de la nouvelle berge. C'est plus de travail et de contraintes mais c'est une démarche intéressante : on combine la problématique de l'évacuation des terres et on est soucieux de l'intérêt écologique », témoigne Carl Delhaye, ingénieur aux Voies hydrauliques.

Dans deux ou trois ans, les roseaux auront bien colonisé les berges de la coupure de Ramegnies-Chin. Une rangée de saules têtards sera aussi implantée entre les champs rendus aux agriculteurs et le bras mort alimenté par la nappe phréatique. Un dispositif de « trop-plein » a été aménagé pour envoyer directement à l'Escaut l'excès d'eau en cas de fortes pluies, et ainsi éviter les inondations. En aval du bras mort, un bosquet de quelque 500 m² sera créé. La nature aura alors repris ses droits.

● Christophe DESABLENS

Ce supplément vous est offert par les Contrats de rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de rivière Escaut-Lys ASBL

Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, la Province de Hainaut, les Communes d'Antoing, Belœil, Bemissart, Brunehaut, Celles, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



CONTRATS DE
RIVIERE
DE WALLONIE

l'avenir

Contrat de rivière Dendre ASBL

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, la Province de Hainaut, les Communes d'Ath, Belœil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Ellezelles, Lessines et Silly.

Les journées Wallonnes de l'eau



Une gestion des cours d'eau qui a atteint ses limites

Tous les trois ans, l'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys parcourt les 1 500 km de cours d'eau situés sur le bassin versant de l'Escaut et de la Lys afin de réaliser un diagnostic de leur état général.

● Clothilde Van Brussel

Cette année, les résultats ne sont, pour ainsi dire, pas très réjouissants... Plusieurs aspects ont été relevés par les membres de l'ASBL : la qualité des eaux, la gestion des débits ou encore la problématique autour du changement climatique. Pour le Contrat de rivière, les problèmes rencontrés aujourd'hui sont issus de la gestion historique des cours d'eau telle que nous la connaissons dans nos régions.

Gestion qui a aujourd'hui atteint ses limites... En cause : une approche trop hydraulique des cours d'eau qui visait à assurer avant tout le bon écoulement de l'eau et ne prenait pas en compte le fonctionnement naturel de nos rivières. En résultent, un enfoncement des lits, une perte de la capacité de débordement naturel, des problèmes d'érosion

des berges,... et un manque général de biodiversité. Heureusement, une nouvelle législation sur la gestion des cours d'eau vient d'être mise en place !

L'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys doit faciliter la mise en œuvre des objectifs fixés par la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE). Cette directive vise le bon état écologique et qualitatif des cours d'eau.

Dans cette optique, trois échéances avaient été fixées : 2015, 2021 et 2027. À ce jour, tout n'est pas encore gagné pour le Contrat de rivière : « *Tout est reporté à 2027. Les objectifs ne sont pas clairement définis et nous sommes conscients que tout reste à faire* », explique Frank Minette, coordinateur au sein de l'association. Le Contrat de rivière fonctionne avec la mise en place de



Le Contrat de rivière Escaut-Lys s'est engagé à atteindre les objectifs visés par la DCE d'ici 2027.

groupes de travail constitués des acteurs de l'eau du territoire (gestionnaires, communes, associations, etc.). Ces groupes de travail vont mettre en place une liste d'actions à réaliser dans les prochaines années afin de se rapprocher des objectifs de la directive-cadre sur l'eau et de la directive inondation mais aussi de ceux qu'ils se seront fixés plus localement. Ces actions seront regroupées dans le Protocole d'Accord du Contrat de rivière. Des grandes lignes sont déjà tracées et l'ASBL entend se concentrer, entre autres, sur les aspects transfrontaliers

et sur la perception des cours d'eau, « *qui est souvent négative* », précise Franck Minette.

Le Contrat de rivière ne souhaite cependant pas rester trop négatif sur le paysage aquatique de la région : « *On a un réel patrimoine lié à l'eau, tant écologique que culturel. Nombreux sont ceux qui sont conscients qu'il s'agit d'un enjeu de développement touristique, écologique, voire même économique. Le défi est de faire travailler tous ces acteurs ensemble. Et ça, c'est notre travail* », conclut le coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys.

Des activités gratuites au fil de l'eau



Lors de ces Journées wallonnes de l'eau, le Contrat de rivière Escaut-Lys a voulu, entre autres, mettre à l'honneur le travail des passeurs.

Dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, les Contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre organisent ces deux prochaines semaines des activités gratuites. « *Avec nos partenaires, nous avons essayé de proposer un programme qui puisse intéresser tout le monde, du public familial au public plus spécialisé, qui peut ainsi retrouver à la fois des projections de films et des conférences, mais aussi des balades nature ou des spectacles pour les enfants.* » Le programme complet est à découvrir en page 4 de ce

supplément.

Quelques activités peuvent être mises en évidence, comme l'inauguration de la barque du passeur de Kain qui se tiendra ce samedi 16 mars à 11 h. « *Nous avons voulu mettre à l'honneur le travail des passeurs qui officiaient jadis sur l'Escaut. Une ancienne barque de passeur a été remise en état, agrémentée de sculptures de Daniel Barbez, et trônera le long de l'Escaut, non loin de l'écluse de Kain.* » La veille, à Ath, le Contrat de rivière Dendre lancera son programme avec, à 18 h, au

château Brubant, la projection du film « *Rivières perdues* », suivie d'un débat.

Des activités permettront de passer d'agréables moments avec les enfants les mercredis après-midi : le 20 mars, à Lessines, avec le spectacle « *Pompe et Robinet* » et le 27 mars lors d'une balade à la découverte de la réserve naturelle des bassins de Frasnès. De nombreuses autres balades pédestres ou cyclistes inviteront également petits et grands à la découverte de la nature, de la faune et la flore des milieux aquatiques. **P. Den.**

Des radeaux en guise de coup de pouce à la nature

les espaces verts et le contrat de rivière Dendre unissent leur savoir pour aider la nature des carrières de Maffle à reprendre ses droits.

● Pauline Foucart

Dans le cadre des journées wallonnes de l'eau, le service des Espaces verts, en collaboration avec le comité d'accompagnement des carrières de Maffle (dont le contrat de Rivière Dendre), entend créer des radeaux végétalisés, qui seront placés à proximité des berges dénudées de la carrière de la Dendre et du Congo. « Certaines berges sont complètement désertiques à cause de la pression humaine, indique Virginie Labrique du service des Espaces verts. En été, des visiteurs installent leur campement ou font du feu, ce qui dénude totalement certaines berges. »

Sécuriser le site

Depuis le début du mois de mars, le site des carrières est en chantier : les ouvriers des Espaces verts procèdent à l'entretien de la végétation. « Il y a eu beaucoup de bris à cause des récentes tempêtes, poursuit Virginie Labrique. Nous allons cou-

per les arbres qui sont susceptibles de tomber ; cela nous permettra de créer des barrières naturelles qui délimiteront les zones de quiétude pour la faune et la flore et ainsi éviter que les marcheurs n'investissent tout le site. » D'ici le 30 mars, l'endroit devrait être remis « en ordre » ; les sentiers « officiels » devraient être redéfinis grâce à ces barrières naturelles. « D'un côté, on diminuera le danger. De l'autre, ces barrières nous permettront de créer des habitats et un garde-manger pour les insectes xylophages et les oiseaux cavernicoles qui raffolent des arbres morts. »

Soutenir la nature

Une fois le site remis en état, trois radeaux végétalisés de 8m² seront confectionnés et placés, avec l'aide de l'unité guides des quatre vents et le club de plongée les Otaries. « L'idée des radeaux a été lancée lors d'une réunion du comité d'accompagnement des carrières, explique Co-



Les radeaux seront placés à proximité de cette berge dénudée par la pression humaine.



lette Frist du service des Espaces verts. Le contrat de rivière Dendre a quant à lui apporté toute son expertise. » Pour la confection des radeaux, le service des Espaces verts s'est inspiré de la maison wallonne de la pêche, qui a déjà réalisé ce type de structure. « Les radeaux seront composés de dalles recyclées, fixées entre elles à l'aide de colson. Sous celles-ci, on réalisera un quadrillage de flotteurs où des plantes seront placées de manière à avoir les racines dans l'eau. » Au début, une

cage grillagée protégera les plantes des oiseaux et poules d'eau. « Certains oiseaux nichent dans les végétations semi-aquatiques pour éviter les prédateurs ; la cage évitera que les plantes disparaissent sous le piétinement de ces oiseaux. » Parmi les plantes, on recensera notamment des glyceria maxima, des lythrum salicaria ou encore des iris.

La confection des radeaux se déroule le samedi 30 mars, dans le cadre des journées wallonnes de l'eau.

« Une chaîne alimentaire recrée »

Des radeaux végétalisés ont déjà été créés dans d'autres communes. Ils ont prouvé leur efficacité.



Des radeaux végétalisés ont déjà été placés sur la Sambre.

Les radeaux végétalisés permettront à la nature de reprendre ses droits, là où elle les a quelque peu perdus à cause de la pression humaine.

« Les radeaux ont déjà démontré toute leur efficacité dans d'autres contrats de rivière, comme sur la Sambre, précise Julie Goffette du contrat de Rivière Dendre. Toute la chaîne alimentaire est recrée grâce à ces radeaux : les racines des plantes baignent dans l'eau et créent des frayères, où les poissons vont déposer leurs œufs. Les alvins et les larves

vont se nourrir grâce au phytoplancton et zooplancton. En même temps, les radeaux contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau grâce au rôle épuratoire des plantes. Les structures "renaturent" aussi les carrières. En résumé, ces radeaux sont à la fois un garde-manger, un habitat, une zone de reproduction et une zone d'épuration de l'eau. »

Après leur confection (le 30 mars à 14h), ouverte au grand public, les trois radeaux seront mis à l'eau, puis placés à proximité des berges dénudées par les

plongeurs du club des Otaries.

Des activités au choix

D'autres activités sont prévues ce jour-là : balade guidée dans les carrières à la découverte des aspects historiques et naturels du site (14h) ; balade guidée à la découverte des espèces végétales des carrières (15h30) ; nettoyage de printemps, et présence de plusieurs stands d'information et de sensibilisation à la nature.

P.F

► Contrat de rivière Dendre au 0483/043477 ou crdendre@gmail.com

Creusons pour les tritons !

Ces rares amphibiens affectionnent les mares de nos régions peu boisées. Un vaste projet est entrepris pour augmenter le nombre de leurs habitats.

● Eloïse Speleers

La biodiversité c'est comme le Jenga. En parfait équilibre, cette tour risque de s'effondrer dès qu'un morceau de bois est retiré. Dans la nature, cette pièce peut être comparée au triton crêté. L'espèce en nette diminution se situe dans les hauteurs de la chaîne alimentaire. Cet amphibien au ventre jaune orangé adore les mares ! Surtout pour se reproduire en ce début de Printemps. Problème : les mares sont des milieux naturellement voués à disparaître. Afin de préserver l'espèce et favoriser la biodiversité, un projet européen nommé LIFE qui s'applique chez nous sous le terme de Belgian Nature Integrated Project prévoit la création de pas moins de 500 mares d'ici fin 2023 ! C'est à ce moment que le Contrat de Rivière Dendre entre

en jeu.

Un hôte plutôt exigeant

Une fois le recensement aérien effectué par Natagora, il faut analyser la taille, la situation et la végétation qu'abritent ces maisons dorées pour les tritons crêtés. Il faut dire que l'hôte n'est pas facile à satisfaire : « *Il lui faut des plans d'eau de grande dimension (de 50 à 300 m²), profonds (environ 1 m à 1,40 m au point le plus bas), bien ensoleillés, riches en végétation aquatique et exempts de poissons*, explique Julie Goffette, la coordinatrice du Contrat de Rivière. *En préservant une espèce aussi exigeante, on sait que nous allons aussi favoriser les espèces dites parapluies comme les libellules, les grenouilles, les crapauds ou encore la flore aquatique.* »



Le triton crêté se nourrit de larves d'insectes, de petits crustacés, de mollusques, de vers et de larves d'autres tritons.

L'ADN environnemental : késako ?

Grâce à des nasses posées une nuit dans une mare et au processus d'ADN environnemental – qui consiste à déceler la présence ou absence du triton crêté via les cellules mortes contenues dans un échantillon d'eau –, les tritons ne pourront (presque) plus se cacher ! « *On pourra ensuite creuser et restaurer des mares (une berge orientée sud et déva-*

sée, par exemple) et créer un maillage écologique », précise Julie. C'est en ce sens qu'un appel aux agriculteurs de la région a été lancé pour recréer des mares dans leurs prairies. Nombreux ont été les retours positifs pour des mares où cohabitent la faune aquatique et le bétail qui s'y abreuve en harmonie. On imagine donc bientôt plus de refuges pour les tritons dorés dans notre région agricole qu'ils apprécient tant ! **E.S.**

Un crapauduc à la rescousse des batraciens

Les tritons crêtés ne sont pas les seuls à souffrir de la perte de leurs habitats. À Flobecq, nombreux sont les tritons, grenouilles, crapauds et salamandres terrestres qui s'aventurent à travers la route de la Houpe pour rejoindre leur mare de reproduction. Cette migration printanière rime avec hécatombe meurtrière par les automobilistes non conscients de l'importance des batraciens dans

notre équilibre écologique. « *En plus d'être cruel, le fait d'écraser les batraciens, dont nombreuses espèces sont en diminution, risque de bouleverser la chaîne alimentaire*, explique Christine Everaerts, présidente des Guides Nature des Collines. *Sans batracien, pas de héron, ni de libellules dont les larves sont des grands prédateurs des bébés batraciens!* » C'est pourquoi en mars et avril, des bénévoles aident

chaque nuit les batraciens à traverser cette dangereuse route. « *Nous installons des barrières pour les ramasser derrière celles-ci. Il arrive que nous fassions traverser jusqu'à 10 000 batraciens en une nuit*, souligne la docteure persuadée du lien indéniable entre la santé des hommes et celle de l'environnement. *Cependant, nous nous mettons nous-même en danger.* » C'est de là que vient l'idée d'un crapauduc : un passage souterrain pour sauver un maximum de ces espèces. Ce tunnel fait partie d'un projet INTERREG nommé Salamandra et est financé par la commune de Flobecq. D'une valeur de 30 000 €, il devrait voir le jour pour la migration de 2020. Le crapauduc n'arrêtera pas l'action des bénévoles. Cependant, cela réduira la dangerosité du travail mais aussi, et surtout l'hécatombe que subissent les batraciens chaque année. **E.S.**

Levez le pied, les batraciens migrent !

Pour limiter la perte des batraciens, quelques conseils :

- 30 km/h maximum aux endroits à risques.
- Ne pas rouler dans les flaques, ni même à vélo ou moto.
- Avoir conscience des dégâts et aider les bénévoles.
- Ne pas combler les mares et en créer des nouvelles.
- Comprendre que « *la disparition des mares est induite par la pléthore des routes créées ces dernières années* ».

Vous pouvez également participer à des balades guidées et conscientisantes le 16 mars à 18 h à la Cabane Sylvie à Flobecq, le 31 mars à 14 h 30 au pied de la Basilique de Bonsecours et le 12 mai à 14h à partir du Hof Ter Guchten à Renaix.



Les batraciens s'orientent grâce à la lumière des astres. Il est important pour le crapauduc d'avoir quelques ouvertures sur son dessus.

Toutes les activités gratuites !

Escaut-Lys**Inauguration barque du passeur de Kain**

16 mars à 11 h

Une ancienne barque de passeur a été remise en état et trônera le long de l'Escaut non loin de l'écluse de Kain.

> Rue de l'écluse
069/444561 - 0471/844617

Projet Salamandra

16 mars à 18 h

Les batraciens à Flobecq : découverte nocturne de La Houppie, et du projet Interreg « Salamandra ».

Cabane Sylvie à La Houppie à Flobecq.

> Guides nature des collines

0478/348144

À la rencontre des amphibiens à Ploegsteert

17 mars à 14 h

Découverte des lieux fréquentés par les amphibiens et ensuite opération batraciens du chemin de la Blanche.

Parking de la réserve naturelle de Ploegsteert.

> Eco vie en collaboration avec le PCDN de Comines-Warneton et Lys-nature 056/337213

Marche des jonquilles

17 mars, 7-14h et 14 à 16h

La marche traverse les pépinières de Brunehaut, les bois et la forêt de Howardries. Parcours de 6, 12, 20 et 30 km. Mont Marche Tournai.

> Frédéric Dupuche 0498/401840

Balade à vélo

17 mars de 10 à 14h

Au départ de l'office du tourisme de Belœil, partez (re)découvrir le Ravel 4, le long du canal Ath Blaton.

> Office du tourisme de Belœil
069/689516

Réserve de Wadelincourt

17 mars

Matinée printanière dans la réserve naturelle. CNB Section Hellébore.

> Inscription obligatoire Didier Pepin
au 0498/905022

Initiation identification des syrphes communs

20 mars à 19 h

Maison du parc des plaines de l'Escaut à Bon-Secours. CNB Section Tournaisis.

> Inscription obligatoire
bgauquie@pnpe.be

« Parc bleu » de l'Eurométropole

22 mars à 14 h

Prenez connaissance des projets menés dans le cadre du « Parc Bleu » de l'Eurométropole. Loci Tournai, rue de Glatenie, 6 à Tournai.

Atelier d'écriture : « Wallonie, terre d'eau »

23 mars à 14 h à 16 h

Venez partager l'aventure de l'écriture et couchez sur le papier vos histoires d'eau en bonne compagnie.

À la maison de Léaucourt, chemin des Étangs, 12 A à Pecq.

> Écrivains publics de Wapi
0472/453300

Opération rivière propre

24 mars à 9 h

Départ à la maison de Léaucourt, Chemin des Étangs, 12A à Pecq. ASBL Pecq.

Visite des bassins de Frasnes

27 mars de 14 à 16h30

Porte ouverte des « Mercredis après-midi c'est dehors » : visite des bassins de Frasnes. Parking de la bibliothèque de Frasnes. Parc naturel du Pays des Collines.

> Réservation obligatoire avant
20 mars 068/544603

Découverte de la mare et de ses habitants

27 mars de 14 à 17 h

Au CRIE d'Harchies - Chemin des Préaux, 5.

> Inscriptions au CRIE 069/581172

Conférence à Tournai

27 mars à 19 h30

Conférence sur les fréquents parasites des plantes dans les jardins et vergers ainsi que les divers moyens de lutte. CNB Section Tournaisis IPES, Boulevard Léopold 92/b à Tournai.

> Inscription obligatoire
bgauquie@pnpe.be

Projet Salamandra

31 mars à 14 h30

Un couloir écologique pour les batraciens dans le bois de Bon-Secours. Parking au pied de la Basilique de Bon-Secours. Guides nature des collines.

> 0033/632520706

Vezeon pour un village plus propre

31 mars à 9 h

Église de Vezeon.

> Vezeon Accueille 0472/336869

Dendre**Ath**

15 mars à 18h

Projection du film « Rivières perdues » et débat. Château Burbant, rue du Gouvernement.

> Réservation obligatoire
jusqu'au 14 mars 0483/043477

À la découverte des carrières de Maffle

30 mars de 14 à 17h

Six activités simultanées au choix :

1. À la découverte de l'histoire et de la biodiversité des carrières ;
2. Découverte des espèces végétales des carrières ;
3. Fabrication de radeaux végétalisés ;
4. Stand d'information et de sensibilisation à la pêche ;
5. Grand nettoyage de printemps ;
6. Découverte de la biodiversité du monde aquatique.

Brugelette**Balade nature au fil de la Dendre orientale**

24 mars de 9 h à 12h30

> Réservation avant le 17 mars
benedict_elegros@hotmail.com

Chièvres**Visite de la station d'épuration**

30 mars à 10 h

> Réservation avant le 26 mars
(Places limitées) : 069/845988

Ellezelles**Conférence : épuration des eaux usées en zone d'assainissement autonome**

18 mars à 19 h

Hôtel de Ville d'Ellezelles.

> Contrat Rivière Dendre
au 0483/043477 (478)

Visite du Moulin du Tordoir

23 et 24 mars à 14 h

Vert Marais, 5 à Wodecq.

> 0494/544982

Enghien**Ruisseau des champs, source de biodiversité, balade guidée**

17 mars à 14 h

Ancienne gare de Petit-Enghien

> Michel Faucq 02/3956966

Ruisseaux et Moulins, balade guidée

31 mars à 14 h

Place de Marcq.

> Philip Devleminck 02/3956152

Lessines**Spectacle « Pompe et robinet »**

20 mars à 15h

Spectacle familial (6 à 12 ans) Centre culturel René Magritte.

> Réservation jusqu'au 19 mars
Centre culturel R. 068/250600

Lessines au fil de l'eau, balade guidée

24 mars à 14h

Grand-Place de Lessines.

> Réservation jusqu'au 21 mars,
Gérard Thèves 054/589812

La Marcq : son cours d'eau, ses méandres, balade guidée

31 mars à 9h (heure d'été)

Centre d'accueil de la réserve naturelle Prés Rosières (Boueng 57 à Deux-Acres).

> Godfried Merlevede 068/300107

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et L'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys ASBL

Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Belœil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



CONTRATS DE
RIVIERE
DE WALLONIE

l'avenir

Contrat Rivière Dendre ASBL

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Belœil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Ellezelles, Lessines et Silly.

La gestion de l'eau : un équilibre à trouver

Alors que les inondations font grand bruit, la sécheresse, plus discrète, cache une problématique générale : celle de trouver un équilibre entre trop et pas assez d'eau. Agriculteurs et citoyens doivent apprendre à vivre avec la météo.

• ELOÏSE SPELEERS

En Wallonie picarde, la sécheresse de cet été – et des années précédentes ! – laisse des traces. En photo, la Lhaye à Celles, supposée être au plus bas jusqu'au début septembre, est toujours à sec alors que nous sommes à la mi-novembre. Une sécheresse qu'on explique par, d'abord, une dimension historique. « Il faut savoir que la Wallonie était à la base une immense zone humide. Depuis toujours, on essaie d'évacuer l'eau pour gagner en terrains constructibles ou agricoles, explique Franck Minette, coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys. On a rectifié les cours d'eau, drainé les terres, ce qui a fait baisser les nappes d'eau qui alimentent les cours d'eau. »

Débordement VS assèchement

L'eau a donc été (trop ?) bien gérée. C'est cet état de fait additionné au réchauffement climatique qui provoquent la baisse du niveau d'eau des trois-quarts des cours d'eau de la région. Et ce n'est pas près de s'améliorer lorsqu'on apprend que les projections cli-

matiques pour la Wallonie tendent vers « plus d'épisodes de pluies intenses en hiver et des canicules estivales plus fréquentes ». En d'autres mots et sans surprise, on n'a pas fini de parler d'inondations et de sécheresses. Ici se pose donc un grand dilemme : comment envisager une meilleure biodiversité, une agriculture performante, une navigation fluviale plus importante sur l'Escaut alors que l'eau manque lorsqu'on en a le plus besoin ?

À terme, pour les particuliers, il s'agit du même combat : un cours d'eau à sec au fond du jardin signifie des rejets d'égouts stagnants ou un retour de la végétation au risque d'inondations lors des prochaines crues.

Difficile d'imaginer stocker des milliards de mètres cubes pour remédier aux épisodes de sécheresse alors il va donc falloir apprendre à vivre avec !

Suivre la logique du territoire

Pour les agriculteurs, la sécheresse que l'on vit depuis



Le lit de la Lhaye, à Celles, et celui du Rieu d'en Bas, à Saint-Sauveur, sont toujours à sec alors que ces clichés ont été pris à la fin du mois d'octobre.

presque deux ans va les contraindre à revoir leur mode de fonctionnement. « Les conditions météorologiques de cette année nous donnent encore plus d'arguments en faveur d'une autonomie fourragère, remarque Florine Marot de Fugea (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs). On conseille de ne pas labourer pour conserver les qualités du sol, de varier les cultures qui résisteront mieux aux sécheresses. Les légumineuses, par exemple, ont bien vécu la météo de cet été. Elles ont pour particularité d'avoir des racines profondes et de fixer l'azote de l'air

qui est un engrais naturel. Quant aux drainages, c'est une pratique historique et les agriculteurs se doivent de respecter une réglementation pour conserver l'eau. »

Vivre en harmonie avec la météo pour les citoyens passe par « comprendre que les inondations sont naturelles et que tout cours d'eau sera à un moment ou un autre en cru. Il ne sert à rien non plus de déplacer le problème en contraignant le cours d'eau dans un petit espace en construisant des digues avec des encombrants pour se protéger », détaille Franck Minette. Par ailleurs, le Contrat

de rivière Escaut-Lys officialisera bientôt un projet pilote pour le rieu de Barges : un expert viendra chez les particuliers pour les former à limiter les dégâts d'inondation de manière écologique.

« C'est la façon dont on a construit notre territoire qui provoque les inondations, ajoute le biologiste spécialisé en gestion de l'eau. Pour y faire face, il faut d'abord envisager tous les moyens naturels. Ensuite, on peut envisager des aides hydrauliques. »

Par exemple, un bassin d'orage est souvent vu comme la solution, pourtant, il a une capacité limitée... ■



André Doumont félicite le travail des gestionnaires du canal pour le bon fonctionnement des écluses.

La pêche en canaux épargnée par la sécheresse

Au contraire de la nécessité d'agir d'abord individuellement avant de gérer l'eau de manière artificielle pour prévenir les conséquences météorologiques, les pêcheurs du bassin de la Dendre applaudissent le travail des barrages du canal Ath-Blaton.

« Au milieu de l'été, j'étais vraiment pré-occupé. Je croyais que nous allions avoir beaucoup de mortalité de poissons à cause de la chaleur. Cependant, quand j'ai parcouru tout le bassin, cela n'a pas été le cas pour tous les types de pêche, commente André Doumont, le président de la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre. En comparaison aux sécheresses des autres années – où les pompiers avaient dû intervenir pour enlever les algues dont la prolifération

« Les pêcheurs sont des sentinelles de la qualité des cours d'eau. »

avait été favorisée par les apports organiques dans l'eau -, je pense que la rénovation des écluses de Papignies et de Deux-Acren a bien aidé. L'eau a été suffisamment oxygénée. Mis à part une petite baisse de niveau, la Dendre orientale et la Dendre occidentale n'ont pas subi de mortalité. »

Les avantages de la Dendre

Une chance car l'eau d'un canal est particulièrement propice à la mortalité navigu- qu'inerte lorsqu'aucun bateau ne passe. D'autres fédérations du sud du pays

ont dû arrêter la pratique de la pêche pour préserver les poissons déjà mis à mal par le manque d'eau.

« Nous y avons réfléchi mais nous n'avons pas du tout le même type de bassin. Là-bas, ils pêchent les pieds dans l'eau, l'eau est agitée, le niveau ne dépasse que rarement 1 m. Ici, le niveau est d'1,80 m à 2 mètres », ajoute le pêcheur passionné.

D'une manière générale, les poissons ont également été épargnés puisqu'il s'agit majoritairement d'espèces résistantes au manque d'oxygène : carpes, gardons, cyprinidés, brèmes, brochets ou carpes. ■

Un méandre reconnecté pour la biodiversité

Un bras mort de la Marcq, un affluent de la Dendre, a été reconnecté au lit principal du cours d'eau à Deux-Acres. L'objectif ? ramener la biodiversité sur le site.

• PAULINE FOUCART

La Marcq est un affluent de la Dendre et un sous-affluent de l'Escaut. Ce cours d'eau non navigable prend sa source en Wallonie, dans un bois à la limite des communes de Silly et d'Enghien ; il traverse ensuite plusieurs communes flamandes comme Grammont et Gammes, avant de revenir en région wallonne, à Lessines où il se jette dans la Dendre à Deux-Acres.

Il y a une trentaine d'années, plusieurs méandres du cours d'eau ont été rectifiés par l'hydraulique agricole, dans un objectif d'assèchement et de reprise des terres. « On a créé des bouchons en amont et en aval du cours d'eau, lui donnant ainsi une ligne bien droite », explique Vincent Scufflaire, attaché à la Direction des cours d'eau non navigables. « La zone où le méandre a été déconnecté de son lit principal était fortement inondée. La rectification de la Marcq permettait d'évacuer l'eau plus rapidement. Au fil des ans, la rivière, tout en longueur, très large,

avec des barrages qui ne servaient pas à grand-chose, devenait une rivière morte, inintéressante et sans vie. » Si certains bras morts gardent quand même un peu d'eau et de vie, celui de Deux-Acres était par contre totalement sec. « Plus mort que cela, on ne peut pas !, poursuit Vincent Scufflaire. La terre et l'humus se sont accumulés dans le méandre au fil des ans, aidés par les arbres qui surplombent la zone. Sur toute la longueur du méandre, l'humus avait atteint une hauteur de 70 à 80 cm. »

Gestion écologique du milieu

Le bras mort de la Marcq est situé dans une réserve naturelle, intégrée dans le réseau Natura 2000 (site ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'il contient). « En reconnectant le bras mort au cours d'eau, notre objectif était de ramener de la biodiversité dans le milieu, poursuit Julie Goffette, du Contrat de Rivière Dendre. L'endroit était donc particulièrement propice. En effet, rouvrir le cours d'eau et aménager son lit, c'est recréer plein d'habitats et micro-habitats qui pourront accueillir différents types d'espèces, que ce soit aquatiques ou terrestres, aussi bien au niveau de la faune et de la flore. En réintégrant le cours



Les différents aménagements piscicoles permettront aux espèces d'y trouver refuge.



d'eau dans son milieu, on le gère de façon plus écologique. »

« Des habitats différenciés »

Dans le but de réintroduire de la biodiversité dans le milieu, une dizaine d'aménagements piscicoles ont été réalisés : enrochement, écoulement différencié, suppression d'obstacle, installation de souches d'arbres et de pierres plates et écartées...

« Reconnecter ce bras mort, nous a permis d'apporter au cours d'eau un écoulement différent avec des habitats différenciés pour les espèces, ajoute Vincent Scufflaire. En fonction de leur taille et espèce, les poissons ne vont par exemple pas se reproduire dans le même substrat. Ils vont choisir des habitats et des cachettes différents. Les aménagements permettent aussi l'accueil de nourriture, comme les larves

d'insectes et les algues. Ainsi, si un lieu a de la nourriture et est propice à la reproduction, les espèces vont rester. »

Vincent Scufflaire et Julie Goffette sont conscients que le méandre de la Marcq « ne va pas grouiller de poissons tout de suite », mais ils ne comptent pas intervenir pour « repeupler » l'espace. « Nous laissons les choses se mettre en place naturellement. » ■ P.F.

Un projet qui donne envie d'aller plus loin...

Les travaux de réouverture du bras mort de la Marcq ont débuté au milieu du mois d'août. « Ils ont duré environ un mois, indique Vincent Scufflaire, attaché à la Direction des cours d'eau non navigables. Le projet a été quelque peu retardé par rapport au calendrier initial. »

Des travaux en plusieurs phases

Concrètement, les ouvriers ont commencé par creuser le bras mort du cours d'eau, qui s'est au fil des ans, rempli de terre et d'humus. « C'était sans doute la partie la plus compliquée du travail, car il a fallu faire venir des grues et des camions sur le site. Ensuite, nous avons procédé au clayonnage sur les berges du cours d'eau. Ce procédé permet de soutenir les terres en luttant contre l'action érosive de l'eau sur les berges. » La seconde partie des travaux portait sur les aménagements piscicoles. « Nous

avons placé les enrochements, les galets de tailles différentes et les souches d'arbres pour créer des micro-habitats et favoriser ainsi la biodiversité. Nous avons également reméandré légèrement le cours d'eau. Enfin, nous avons rouvert la voie et mis le méandre sous eau, grâce à un barrage en pierre. Ce dernier, volontairement bas, permet à l'eau de continuer sa route en cas de crue, sans la freiner. »

D'autres bras à reconnecter ?

La Direction des cours d'eau non navigable a décidé de reconnecter ce bras mort de la Marcq pour deux raisons : « D'abord, c'est le plus grand de tous. Ensuite, nous sommes propriétaires du site. » Toutefois, la Marcq présente d'autres méandres, plus petits et en aval, qui pourraient aussi être reconnectés. « Nous pourrions envisager ce nouveau projet pour poursuivre notre mission, et au cas où on nous octroie un budget en ce sens. Cependant, ces deux méandres sont situés dans des endroits moins accessibles que celui sur lequel nous avons déjà travaillé. Le projet pourrait s'avérer dès lors bien plus compliqué. » ■ P.F.



Environ 100 000 € ont été nécessaires pour rouvrir et aménager ce méandre.

Plus de 58 millions réservés à l'épuration

Les communes rurales, parents pauvres de l'assainissement des eaux usées ? Le dernier programme d'investissements (2017-2021) démontre tout le contraire, avec d'importants moyens alloués aux plus petites entités.

• PIERRE-LAURENT CUVÉLIER

En milieu rural comme en ville, le schéma de l'épuration est basé sur le même principe. À la base de la chaîne, l'assainissement nous conduit jusqu'aux égouts, où transitent les eaux usées qui seront achevées, grâce à des collecteurs, vers les stations d'épuration. « Par rapport à la population desservie, le réseau d'égouttage est significatif en Wallonie picarde avec un taux d'équipements qui avoisine les 90 % », explique Gonzague Delbar, le directeur général d'Ipalle.

Au cours des quatre dernières décennies, beaucoup de chemin a été parcouru dans le traitement des eaux usées, un enjeu environnemental majeur. S'il faut remonter à 1980 pour assister à la pose du premier collecteur sur Ath, ce dispositif permettant de récupérer la pollution venant des égouts s'étend désormais sur un réseau de 289 km !

Pour autant, le tableau n'est pas aussi rose qu'il n'y paraît. « Durant ces cinq dernières années,

nous n'avons pas été bien servis par la Région wallonne (via la SPGE), qui dégage les fonds nécessaires pour réaliser les travaux relatifs à l'assainissement (collecteurs, stations de pompage, d'épuration), » regrette le responsable d'Ipalle, le seul acteur agréé pour l'assainissement des eaux usées.

L'épuration en ville ou à la campagne, une question de priorités

Certaines zones rurales comme Celles ou Mont-de-l'Enclus par exemple sont très peu couvertes car elles n'ont pas été jugées prioritaires par les autorités compétentes. Mais leur tour viendra, tout est une question de patience même si celle des habitants est mise à rude épreuve depuis pas mal d'années...

« Il est normal que certains citoyens se posent des questions car ils cotisent, comme tout le monde, pour avoir un environnement sain et amélioré, dit M. Delbar. Ce n'est pas une question de bonne gouvernance mais de priorités en vertu de directives européennes. En termes d'équipements, la Région avait comme obligation de consentir, en premier lieu, des moyens dans les entités plus grandes, là où la densité de population est plus forte. »

Derrière ces dispositions, on retrouve des motifs économiques, le coût de mise en œuvre d'un



Le premier collecteur a été posé en 1980. Aujourd'hui, le réseau s'étend sur 289 km.



système d'épuration là où l'habitat est plus dispersé est plus onéreux que dans les zones très urbanisées. « Deux critères entrent en ligne de compte : l'impact de la population sur la masse d'eau et la rentabilité de l'investissement. Aussi, pour atteindre les objectifs environnementaux, la priorité européenne était de privilégier les grosses stations d'épuration, en laissant la liberté aux États d'évaluer les techniques à installer en milieu rural, où les enjeux environne-

mentaux sont moins aigus. » Est-ce à dire que les communes de plus petite taille sont les parents pauvres en matière d'assainissement ? Non, car ce serait faire fi des efforts considérables entrepris depuis un certain temps.

Ces deux dernières années par exemple, de petites stations d'épuration ont été inaugurées à Barry, Roucourt, Brasménil... « On est actuellement dans un programme qui concerne beaucoup la commune de Silly, qui était peu équipée. Cela va se

traduire par le placement de collecteurs, le renouvellement de la station d'épuration d'Hoves ou encore la construction d'une nouvelle à Silly. » M. Delbar n'hésite pas à parler de véritable renouveau au moment de se pencher sur le plan d'investissements 2017-2021. Et pour cause puisqu'une enveloppe de plus de 58 millions e a été réservée par la SPGE à Ipalle, le bras exécutant.

« On a obtenu des moyens sérieux pour travailler dans la ruralité (nouvelles stations d'épuration à La Glanerie, Grosage, Bury, Bois-de-Lessines, collecteurs à Basècles, Escanaffles, Brugelette...) »

Et d'ici 10 ou 15 ans, une cinquantaine d'outils de traitement des eaux usées seront encore édifés dans nos campagnes. « Dès le départ, c'était un peu la course aux équipements. Maintenant, on va pouvoir passer à une phase plus qualitative qui visera à évaluer le fonctionnement de notre réseau. » ■

L'épuration en quelques chiffres

Sur les 348 collaborateurs employés par l'intercommunale Ipalle, 87 travaillent dans le secteur de l'eau (surveillants de chantier, ingénieurs, exploitation de stations de pompage et d'épuration). En Wallonie picarde, l'assainissement des eaux usées représente (chiffres 2017) un réseau de 289 km de collecteurs, 47 stations d'épuration, 147 stations de pompage ainsi que 1216 déversoirs d'orage.

Trop de maisons ne sont pas raccordées aux égouts

Aujourd'hui encore, il subsiste trop d'habitations qui ne sont pas reliées au réseau d'égouttage, mais à des fosses septiques ou à des puits perdus. Bonjour l'écologie ! « L'égouttage, c'est le grand défi du futur. Il convient d'être vigilant pour que tout le monde respecte les consignes d'assainissement en se raccordant à l'égout. Ce n'est pas rien vu le nombre de ménages que cela concerne. »

Disposer d'infrastructures capables d'évacuer les eaux pluviales et de récupérer les eaux ménagères (toilettes, appareils électroménagers...), c'est une chose. Mais encore faut-il que ces égouts soient efficaces et correctement entretenus pour qu'ils puissent remplir leur fonction première. « Le travail ne manque pas à ce sujet, nous dit Gonzague Delbar. On peut toutefois mettre en exergue les améliorations sensi-

bles réalisées, notamment sur le plan de la prévention. Grâce aux techniques modernes comme les caméras qui nous permettent d'avoir un regard sur le réseau, on rentre dans la professionnalisation de la gestion des égouts. »

961 tonnes de déchets qui n'ont rien à faire dans les égouts

Le manque de civisme de certains habitants, qui jettent tout et n'importe quoi dans les égouts, est par ailleurs un véritable fléau. Chaussures, huiles, cannettes, déchets plastiques, cotons-tiges, ballon de football... trop de personnes prennent le réseau pour une poubelle. Au-delà du caractère inadmissible de ces comportements, ces déchets en tous genres peuvent créer des bouchons et entraver la progression des eaux vers les stations d'épuration. « Nos structures de pompage et de traitement des eaux usées sont dotées de dégrilleurs afin de retenir les déchets. » Leur volume est loin d'être marginal ; rien que sur l'année 2017, plus de 961 tonnes de déchets solides ont été collectées par Ipalle.

L'intercommunale mène régulièrement des campagnes de sensibilisation : « Les WC et avaloirs de voiries ne sont pas des poubelles » ou encore « Pas de mégots dans mon caniveau ». S'agissant des mégots abandonnés en rue, il n'est pas inutile de rappeler que dans tous les recyparcs, des cendriers de poche sont vendus au prix de 1 €. Il va sans dire que tous ces débris engendrent un coût beaucoup plus élevé (à charge de la collectivité) que s'ils avaient été mis dans des poubelles. « On se situe dans des prix de traitement cinq fois plus grand ! » ■ P.-L.C.



Notre région comptait l'an passé 47 stations. Celle de Froyennes traite les eaux usées de 40 000 habitants.

L'eau d'ici... et un peu d'ailleurs

Au fil des pages, les enfants découvrent de nombreuses thématiques liées à l'eau.

L'ASBL Contrat de Rivière Escaut-Lys a développé un outil ludique et pédagogique autour de l'eau sous toutes ses facettes, en lien avec la réalité de notre région.

• PAULINE DENEUBOURG

En développant cet outil pédagogique, « L'eau d'ici... et un peu d'ailleurs », l'ASBL Contrat de Rivière Escaut-Lys (CREL) a voulu aborder la thématique de l'eau sous toutes ses facettes, mais en la mettant en lien avec le territoire de notre région, traversée par l'Escaut. « C'est important que les élèves puissent avoir des repères concrets auxquels ils peuvent se raccrocher, relève Sarah Vande Walle, animatrice en charge du projet. La réflexion de l'ASBL est ainsi partie d'un constat très simple en observant les dessins classiques du cycle de l'eau où l'on retrouve la mer, les nuages, la montagne avec de la neige, etc. C'est super, mais chez nous, on n'a pas de montagne ! Pour les enfants qui lisent ce schéma même si c'est un beau dessin, ça reste abstrait, lointain, global. L'idée est ainsi venue de

présenter un cycle de l'eau mieux adapté à la région de l'Escaut, avec des cours d'eau de plaines, des petites collines, des éléments "de chez nous" ! On y aborde également des spécificités de notre territoire : les fours à chaux, les carrières, les bras morts, les poissons locaux, les villes traversées par l'Escaut et ses affluents... Et tout cela bien évidemment pour conscientiser les élèves sur l'importance de la préservation de l'eau et sur le fait que nous avons encore trop tendance à la gaspiller, à la surexploiter et à la polluer ! »

Pour les élèves de 5^e primaire

Ce livret ludique et pédagogique a été développé pour les élèves de 5^e primaire et sera distribué à l'ensemble des écoles des treize communes du CREL. « Cette première édition "L'eau d'ici... et un peu

d'ailleurs" aborde des thématiques assez diverses autour de l'eau : le cycle de l'eau, le cycle anthropique, la faune et la flore, l'Escaut, les métiers liés à l'eau... Afin que ce support pédagogique réponde au mieux aux besoins des enseignants et à la curiosité des élèves, nous avons travaillé main dans la main avec différents partenaires : enseignants, directions d'établissement, échelons de l'enseignement, acteurs de l'éducation à l'environne-

ment, etc. En résulte un outil qui approfondit des notions déjà vues en classe habituellement (cycle de l'eau, le vocabulaire et la géographie), mais permet de découvrir des sujets que les enseignants n'ont pas toujours l'opportunité d'aborder : les différents types de milieux aquatiques, les métiers de l'eau (anciens et nouveaux), la faune et la flore, etc. »

Les sujets sur l'eau sont tellement nombreux que l'ASBL a déjà l'idée de faire de

ces Cahiers de l'Escaut, une collection. « Dans le premier livret, nous traitons les différentes thématiques de manière assez générale, complète Sarah Vande Walle. Nous allons poursuivre cette démarche en ciblant certains aspects dans d'autres livrets, comme l'Escaut et la batellerie, mais aussi par rapport à la faune, à la flore et aux milieux aquatiques de notre région. Dans ces futurs livrets, nous conserverons l'aspect ludique mais aussi les nombreuses illustrations parce que souvent les images sont plus parlantes que les mots ! »

Par ailleurs, des pistes « pour aller plus loin » sont proposées aux enseignants : sites web, animations, documents pédagogiques, sites naturels, musées... ■

➔ www.crescautlys.be

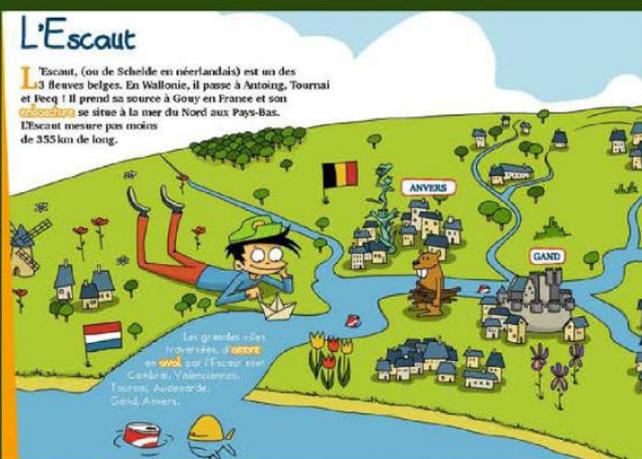
On y aborde des spécificités de notre territoire : les fours à chaux, les carrières, les bras morts, les poissons locaux, les villes traversées par l'Escaut et ses affluents...



Louis Brennet



Louis Brennet



Ce supplément vous est offert par les Contrats de rivière du Hainaut occidental et L'Avenir

Contrat de rivière Escaut-Lys ASBL

Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, la Province de Hainaut, les Communes d'Antoing, Belœil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



CONTRATS DE
RIVIERE
DE WALLONIE

l'avenir

Contrat de rivière Dendre ASBL

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, la Province de Hainaut, les Communes d'Ath, Belœil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Ellezelles, Lessines et Sily.

Les journées Wallonnes de l'eau



« Sensibiliser ? Ce n'est jamais perdu ! »

Comme les Journées découverte entreprise et les Journées du patrimoine, les Journées wallonnes de l'eau sont désormais un grand classique très attendu. Leur but : sensibiliser un maximum de monde à l'urgence de préserver l'or bleu de nos régions.

• FRANÇOIS DESCY

Inventory des batraciens, conférence sur les inondations, découverte du patrimoine, nettoyage des berges de l'Escaut...

Voilà quelques-unes des activités - gratuites, souvent ludiques - qui seront proposées au grand public, en Hainaut occidental, du 16 au 30 mars. Ces activités sont initiées depuis plusieurs années par la Région wallonne dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, qui se tient traditionnellement le 22 mars.

L'affaire de tous

Cette Journée mondiale de l'eau est elle-même une démarche des Nations Unies. « Parce que l'eau est au cœur du développement durable. Parce que les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture et la sécurité énergétique à la santé humaine et environnementale, l'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable, affectant les moyens de subsistance de milliards d'indi-

vidus... »

Mais l'eau, ce n'est pas seulement l'affaire des grandes institutions et des États. C'est aussi l'affaire de tous...

Dans ce contexte, la sensibilisation de tout un chacun est essentielle. « Lors des Journées wallonnes de l'eau, nous voulons attirer et toucher le plus de gens possible » disent Sarah Vande Wale et Marie Amorison, animatrices au sein des contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre.

Au nombre de quatorze dans la partie sud de la Belgique, les contrats rivière sont « une table de concertation où se retrouvent les différents acteurs concernés par la gestion et l'utilisation de l'eau au sein d'un même bassin hydrographique » :

Région, Province, communes, centres régionaux d'initiation à l'environnement (les CRIE), intercommunales d'épuration, industries, agriculteurs, pêcheurs, naturalistes, gérants d'infrastructures touristiques...

Chargés de mettre en œuvre « un programme d'actions de restauration et de valorisation des cours d'eau et de leurs abords », les contrats rivière sont aussi chargés par la Région wallonne, qui les



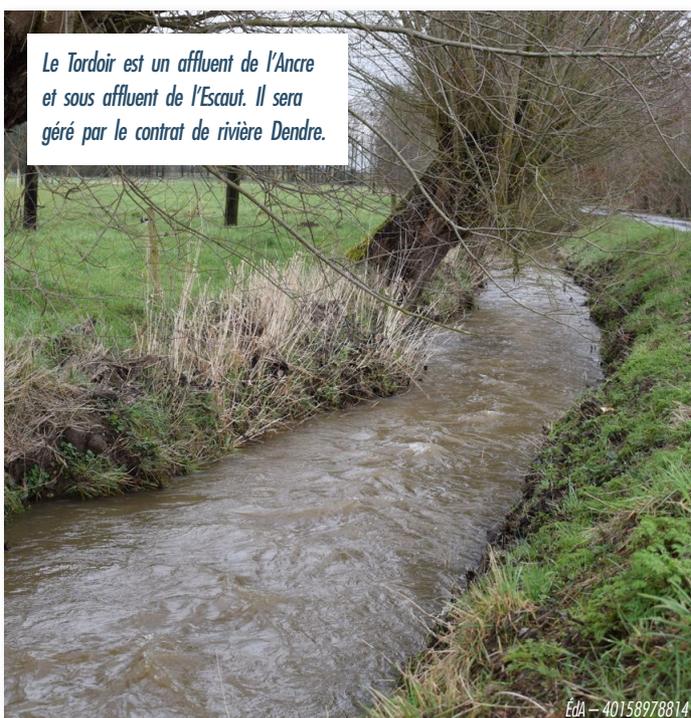
Sarah Vande Wale et Marie Amorison, animatrices aux Contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre.

subsidie, de concocter les programmes des Journées de l'eau.

Quand on voit par exemple que, chaque année, ce sont des tonnes de déchets qui sont ramassés sur les berges de l'Escaut, ne se pose-t-on pas, parfois, la question de l'efficacité des actions de sensibilisation ?

« Je pense que ce n'est jamais perdu, répond Sarah Vande Wale. Maintenant, on ne sait jamais si, d'année en année, ce sont les mêmes qui reviennent aux Journées

wallonnes de l'eau. On constate par ailleurs que la sensibilisation environnementale se développe de plus en plus dans les écoles, et qu'on a un bon retour de celles-ci quand nous leur proposons des activités tout au long de l'année, mais c'est vrai aussi que certaines personnes semblent complètement insensibles. Je me souviens de quelqu'un qui avait jeté son cendrier quelque part au bord de l'eau alors qu'il venait de participer à une action de sensibilisation... »



Le Tordoir est un affluent de l'Ancre et sous affluent de l'Escaut. Il sera géré par le contrat de rivière Dendre.

Ellezelles adhère au Contrat de rivière Dendre

La collaboration entre le Contrat de rivière Dendre et la commune d'Ellezelles est très récente. La commune, nichée au cœur du Pays des Collines, a en effet validé son adhésion à la fin de l'année dernière. « Jusqu'alors, Ellezelles et Leuze étaient les deux seules communes baignées par la Dendre à ne pas adhérer au contrat de rivière, explique le bourgmestre Idès Cauchie. À partir du moment où un effort des entités est fait pour la qualité et la quantité de l'eau, c'est un peu dommage de ne pas s'inscrire dans la démarche. C'est la raison pour laquelle j'ai trouvé que c'était plus logique et plus utile de faire partie du contrat. » Au total, la commune est traversée par 70 km de ruisseaux. Le Trimont et le Tordoir sont les principaux concernés par le contrat.

De l'information et de la sensibilisation

L'adhésion étant très récente, elle se traduit actuellement par de l'information et de la sensibilisation. « Pour le moment on découvre ; on s'informe dans le but de poser des actes. » Dans le cadre de ses missions, le contrat de rivière Dendre réalisera

prochainement un inventaire de terrain, afin de relever les problématiques propres au territoire ellezellois. « Ce diagnostic permettra de définir certaines actions, notamment sur la gestion des plantes invasives, car c'est un point qui suscite les préoccupations de la Commune, poursuit Maxine Colin, coordinatrice au contrat de rivière Dendre. Dans le cadre du projet LIFE - un projet cofinancé par l'Europe dont le but est d'améliorer l'état de conservation des biotopes et des habitats d'espèces - un courrier a été envoyé aux agriculteurs ellezellois leur proposant de creuser une mare chez eux et ainsi contribuer à la sauvegarde du triton crêté. « L'objectif du projet est de creuser 500 mares. Nous avons voulu adopter une attitude proactive, en sensibilisant les agriculteurs et en leur demandant s'ils étaient intéressés par cette démarche. Dans cette hypothèse, ils seront encadrés par la Commune et bénéficieront d'une prime. » De cette nouvelle collaboration, le bourgmestre espère une chose : « une analyse plus fine du terrain, avec de meilleurs résultats à la clé. »

« Entretien autant que nécessaire mais aussi peu q

Tel est le credo de la législation qui interdira bientôt l'usage des pesticides dans les espaces publics. Les communes doivent adopter une nouvelle méthode de gestion de leurs terrains pour un gain de temps, d'argent, de biodiversité et surtout limiter l'impact de ces produits.

• ELOÏSE SPELEERS

En juin 2014, une petite révolution s'est mise en place dans l'utilisation des pesticides par les communes. Par pesticides, il faut entendre l'ensemble des produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides et insecticides). En effet, à partir de cette date, il n'a plus été possible pour les communes de pulvériser sur des terrains revêtus non cultivables (graviers, tarmac, béton, pavé...) reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales par une taque d'égouts, une rigole, un avaloir, etc. Et ce n'était que le début puisque l'objectif final est d'arriver à ne plus avoir de trace de pesticides dans les communes (mis à part quelques utilisations très localisées) en juin 2019. Il reste un long chemin à faire. La prochaine étape avant le « zéro phyto » est d'interdire de pulvériser dans des espaces fréquentés par des publics vulnérables qu'ils soient sur un terrain public ou privé. Écoles, crèches, homes, hôpitaux, maisons de repos et aires de jeux sont ciblés, ainsi que des espaces privés fréquentés par du public tel que les parcs d'attractions.

« La législation a été créée pour limiter l'impact des produits phytosanitaires sur la santé et, surtout, sur la pollution des zones souterraines, des nappes phréatiques, explique Thibaut Motet, chargé de mission chez Adalia 2.0 (an-

ciennement le pôle de Gestion Différenciée). Même si nous avons des stations d'épurations, elles ne sont pas assez performantes. Freiner l'utilisation des pesticides est également un moyen d'obtenir une biodiversité plus large. »

« Enherber plutôt que désherber »

Le chemin vers le « zéro phyto » passe obligatoirement par une adaptation de la méthode de gestion des territoires communaux. « Il faut adapter le traitement, l'entretien d'un lieu en fonction du rôle qu'il joue dans la commune, précise Thibaut Motet, également chargé d'aider les communes à distinguer quelles sont les meilleures alternatives aux pesticides en fonction de leur situation. La devanture d'une maison communale serait davantage entretenue que les abords d'une route qui peuvent être fauchés tardivement »

Au premier abord, on s'imagine que les communes le font déjà mais le passage au « zéro phyto » pousse le trait plus loin. En effet, étant donné que l'utilisation du désherbage mécanique ou thermique demande davantage de temps qu'un désherbage chimique, il est essentiel que les ouvriers communaux se dégagent des heures de travail à d'autres endroits où il est envisageable d'en-



tenir moins. « Enherber un cimetière permet de transférer du temps pour d'autres tâches par exemple, ajoute-t-il. L'idéal est de mixer les deux : en prévention, établir des prairies fleuries ou une tonte différenciée dans les parcs et les cimetières, et, curativement, désherber les endroits indispensables. »

Cependant, il n'est pas si facile de faire comprendre à la population qu'une place avec des pissenlits qui poussent ici et là ne signi-

fie pas « une fainéantise des ouvriers, un manque de volonté ou d'envie de la commune » mais plutôt une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. Quelques communes de la Wallonie Picarde ont cependant déjà adopté le « zéro phyto » : Celles, Tournai, Antoing, Estaimpuis, Flobecq, Lessines, Chièvres, Enghien, Bernissart, Brugelette. D'autres sont en bon chemin. Zoom sur Mouscron, Ath et Tournai.

2 MOUSCRON

Les Hurlus, précurseurs dans le zéro phyto, avec un « Plan de gestion différenciée »

La Cellule environnement, en collaboration avec le service Travaux de la Ville (espaces verts et propreté), a acquis très tôt une vraie expertise qui fait figure d'exemple.

• THOMAS TURILLON

Mouscron n'a pas attendu l'échéance de juin 2019 pour stopper les pesticides dans les espaces publics. « Dès le 16 mai 2014 Mouscron a fait voter un plan de gestion différenciée lors du conseil communal, indique Ann Cloet, échevine de l'Environnement à Mouscron. On a fait un état des lieux des différents espaces verts – 76,6 Ha ainsi que 12 Ha de zone naturelle – pour les classer en fonction des entretiens qu'ils nécessitaient. Cela a amené à réfléchir au personnel et à l'outillage nécessaire, allant de la binette à l'engin motorisé avec brosses spéciales... » Un travail quasiment à la carte ! Un peu de fauchage tardif ici et mieux tondu ailleurs, un peu d'écopâturage par là grâce à des vaches et des moutons de

Soay, quelques zones à bulbes, une attention pour les lieux fréquentés par les enfants, des hôtels à insectes fixés en de nombreux lieux... Parce qu'il fallait savoir qui faisait quoi et où dans ce plan, des contacts ont aussi été pris avec la Région wallonne.

Parallèlement à cet ensemble, une campagne de communication a été mise en place, pour que les inquiétudes de la Ville deviennent aussi celles des concitoyens, « pour faire changer les mentalités, ce qui n'est pas toujours évident ». Pour certaines dispositions, il a fallu aller jusqu'à des avertissements...

Bref, la Ville a quelque peu avancé comme elle le sentait dans cet état des lieux archicomplet pour finalement se dire qu'il fal-



Une centaine de personnes veille au traitement zéro phyto à Mouscron. Des moyens humains très importants mais avec des résultats concluants.

ÉdA – 40164275604

lait cesser de chipoter. « Fin 2014 et après avoir pas mal tâtonné, nous avons réalisé un bilan. Avec cette gestion différenciée mise en place pour avancer graduellement, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des initiatives qui étaient pas mal et d'autres où nous nous compliquions la vie plus qu'autre chose ! Pour le personnel communal, ce n'était d'ailleurs pas toujours facile à comprendre où nous voulions en venir. On a donc dit « Stop » et nous sommes totalement passés au zéro phyto dès septembre 2015, à deux exceptions près : sur les

terrains de foot et là où les plantes invasives sont trop importantes. » Les initiatives concluantes sont toujours d'application – « On a beaucoup investi dans la mécanisation » tandis que d'autres ont été abandonnées « comme le désherbage thermique pour lequel les tests n'ont pas été concluants ».

Un intérêt a aussi été porté sur le cimetière du Risquons-Tout. « Il fut le cimetière-test avant que cela ne s'étende aux autres. On va vers des sentiers engazonnés, avec des structures alvéolées pour pouvoir circuler

avec des engins. On veut des plantes grasses aussi entre les tombes puisque ces espaces restreints ne sont pas évidents à entretenir. Je suis pro cimetières verts. N'y voir que des cailloux et du marbre donne le cafard... »

Aujourd'hui, avec son statut de précurseuse reconnue, Mouscron a une réelle expertise qui sert d'exemple et est ainsi invitée à témoigner çà et là. « On peut toujours s'améliorer, raison pour laquelle c'est toujours enrichissant de partager notre expérience avec des communes de Belgique et de France. »

1 TOURNAI

Revenir au « bon sens paysan » et faire changer les mentalités

À Tournai, le service Espaces Verts puise dans les ressources de la nature pour limiter la présence et le développement des mauvaises herbes.

• PAULINE DENEUBOURG

La Ville de Tournai se revendique comme étant précurseur dans le « zéro phyto ». « En 2006, nous avons déjà décidé de diminuer la quantité de produits phytosanitaires utilisés, explique Gauthier Fontaine, responsable du service Espaces Verts. Depuis 2010, nous n'en utilisons plus aucun ! Dans un premier temps, nous avons acquis des machines thermiques et mécaniques mais, nous nous sommes rapidement rendu compte que cela ne convenait pas. En utilisant une image, on peut dire qu'on ne remplace pas le nucléaire par l'éolien ! Pour le même travail effectué une fois par an, avec ces machines, nous devions y passer toutes les trois semaines... » Un investissement de 150 000 euros avait été consenti pour ces machines qui n'ont pas répondu aux attentes... et qui ont été remplacées pas d'autres techniques puisées dans la nature et

dans le travail de l'homme.

Le bon sens et le respect de la nature plutôt que la technologie

« Finalement, nous sommes revenus au bon sens et à l'écoute de la nature, complète le responsable du service Espaces Verts. Il y a d'abord, l'utilisation des outils manuels et le savoir-faire de nos ouvriers ! Une cinquantaine de travailleurs sont présents pour s'occuper de 500 hectares d'espaces verts sur l'entité de Tournai. Bien évidemment, il est impossible de tout prendre en charge et c'est pour cela qu'on a décidé de mettre en place une gestion différenciée et une cartographie des zones à particulièrement entretenir en raison de sa situation ou de la présence de plantes invasives – où une intervention rapide permettra d'épuiser plus facilement les souches des végétaux – et des autres où on peut davantage laisser

Une cinquantaine de travailleurs sont présents pour s'occuper de 500 hectares d'espaces verts sur l'entité de Tournai.



Pour le responsable du service Espaces Verts de Tournai, l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires est une bonne chose à la fois pour la santé des citoyens mais aussi pour la biodiversité.

faire la nature. Les allées en graviers, nous allons ainsi essayer d'en faire des zones légèrement enherbées. Pour éviter l'apparition de mauvaises herbes dans les massifs, nous y mettons le broyat récolté de l'élagage des arbres mais aussi des plantes couvre-sol ou vivaces. »

Pour Gauthier Fontaine, et l'échevin tournaisien Philippe Robert, le plus important est de changer le regard de la population sur la présence de végétaux. « La population a pris l'habitude de vivre dans un milieu aseptisé et il faut pouvoir changer les mentalités... Il faut que les gens se rendent compte que si nous avons décidé d'arrêter

d'utiliser des pesticides ou herbicides, c'est avant tout pour protéger leur santé. Tous ces produits phytosanitaires se retrouvent au final dans la terre, et puis dans les nappes phréatiques ! Les végétaux sont indispensables à l'homme et aux problèmes de pollution par le CO₂, en fournissant l'oxygène et en absorbant le CO₂. Il y a aussi une volonté de pouvoir préserver la biodiversité de ces espaces ; nous revoyons ainsi certaines espèces revenir peupler les espaces verts. Il faut vivre avec la nature et non contre elle ; la population doit retrouver une certaine tolérance à la présence de quelques herbes folles dans l'espace public et les espaces verts... » ■

EdA - 40164709682

que possible »



Depuis 2014, les phytos sont interdits sur la plupart des espaces publics à moins d'1 mètre d'un terrain relié à un filet d'eau ; à moins de 6 mètres d'un point d'eau* ; au pied des arbres, haies et zones enherbées.

3 ATH

Ath se passe des produits phytosanitaires, sauf dans les cimetières

La Commune n'a pas attendu d'en être contrainte pour se passer des produits phytosanitaires. La sensibilisation a commencé il y a 10 ans déjà.

• PAULINE FOUCART

La Cité des Géants essaie tant que faire se peut de se passer des produits phytosanitaires depuis de nombreuses années déjà. Les ouvriers de la Commune y sont d'ailleurs sensibilisés depuis une dizaine d'années. « Les ouvriers ont dû faire un gros travail, car ils avaient été formés à l'usage des produits phytosanitaires à l'école, assure Cédric Minet, le responsable des Espaces Verts. Nous avons été aidés par différents organismes ; c'est un travail que nous avons mené sur le long terme. »

Si la réglementation est stricte, la période de transition permet une adaptation douce. « L'important est de mettre cette période de transition à profit, en s'infor-

mant, se formant et en achetant du matériel. » À Ath, de gros investissements ont été réalisés dans ce sens ; « mais sur plusieurs années. Nous avons fait l'acquisition de matériel pour mettre en œuvre des techniques alternatives de désherbage. Par exemple, des techniques mécaniques, à l'aide de brosses, ou des techniques thermiques, c'est-à-dire par la chaleur d'une flamme ou de l'eau chaude. » Mais si on sait que ces équipements complémentaires sont nécessaires, ils impliquent aussi une plus grande main-d'œuvre.

« Il va falloir expliquer à la population qu'elle va devoir être plus tolérante vis-à-vis des mauvaises herbes. »



Un test est en cours au nouveau cimetière d'Ostiches, où les allées de l'extension sont enherbées.

plantes couvre sol pour éviter de devoir tondre. Dans les nouveaux quartiers, on remet également des avis qui tiennent compte du désherbage futur ; notre objectif est évidemment de faciliter au maximum

le désherbage de ces aménagements. »

Le hic ? les cimetières

Il reste un endroit que la Commune entretient avec des produits phytosanitaires ; il s'agit des cimetières. « Nous savons que nous allons devoir passer à une technique alternative prochainement, mais c'est un domaine qui pose problème, car il y a une sensibilité particulière de la population. Il va falloir expliquer aux citoyens qu'ils vont devoir être plus tolérants

vis-à-vis des mauvaises herbes. C'est un travail de communication, mais certainement le plus difficile aussi. » À Ostiches, dans le nouveau cimetière, certaines allées ont été enherbées. « C'est un essai. Nous voulons voir comment cela se comporte, comment réagit le citoyen, et comment nous devons l'entretenir. Si le résultat est concluant, nous devrions peut-être penser à verdirier les allées dans les autres cimetières, plutôt que s'acharner à vouloir des allées sans mauvaises herbes. »

L'ensemble des activités (gratuites !)

BASSIN DE L'ESCAUT

COMINES

Modernisation de la Lys

En promenant le long de la Lys, en regardant le paysage, les guides, Martin et Philippe amèneront le public à réfléchir à l'impact d'un projet de modernisation de la vallée de la Lys qui se concrétise à Comines. Le dimanche 18 mars de 14 h à 18 h 30.

Lieu de rendez-vous : Place du Pont Neuf à Comines.

> <http://www.eco-vie.be>

VEZON

Nettoyer son village

Nettoyer son village pour le rendre encore plus agréable. Et à 11 h 30, plantation d'un arbre mémoire. Le dimanche 18 mars à 9 h. Lieu de rendez-vous : accueil à l'église de Vezon.

> <http://www.vezonaccueille.be>

FRASNES-LEZ-ANVAING

« Mercredi du Petit scientifique »

Dans le cadre des « Mercredis du Petit Scientifique », laissez vous emporter par des petits explorateurs dans une balade découverte des bassins de Frasnes Parc Naturel du Pays des Collines. Le mercredi 21 en après-midi. Lieu de rendez-vous : rue de la Fauvette (parking de la bibliothèque).

> Guillaume Denonne 068 54 46 03
g.denonne@pnpc.be

Inventaire des batraciens

Inventaire batraciens aux bassins de Frasnes. Relevage de nasses à batraciens qui auront été installées préalablement et identification des prises. Le samedi 24 mars. Lieu de rendez-vous : Frasnes-Les-Bassins, rue de la Fauvette (parking de la bibliothèque).

RUMES

Conférence inondations

Conférence : Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes en cas d'inondations. Le mercredi 21 mars à 18 h.

Lieu de rendez-vous : Maison du village de la Glanerie.

> CREL 069 44 45 61

PECQ

Berges de l'Escaut

Nettoyage des berges de l'Escaut à Pecq. Le dimanche 25 mars à

8 h 30 ; se munir de vêtements adaptés
Lieu de rendez-vous : Maison de Léaucourt.

ESTAIMPUIS

Expo De l'Autre côté du miroir...

Exposition De l'Autre côté du miroir réalisée par le Contrat de rivière Escaut-Lys, qui a pour vocation la valorisation des milieux aquatiques d'eau douce de Wallonie picarde. Du vendredi 23 mars au vendredi 6 avril. Lieu de rendez-vous : Maison de l'Environnement, rue Albert 1^{er}, 42 à Néchin.

> 069 55 72 95 ou 056 48 13 23

...et conférence

Conférence De l'Autre côté du miroir : De A à Z, du plus petit au plus grand, la faune et la flore des points d'eau et des cours d'eau vous seront dévoilées. Le jeudi 29 mars à 18 h 30. Lieu de rendez-vous : Maison de l'Environnement, rue Albert 1^{er}, 42 à Néchin.

> 069 55 72 95 ou 056 48 13 23

HARCHIES

Robinson en famille

Robinson en famille - La Mare : Vivre dehors dans la nature avec ses enfants ou ses petits-enfants autour de la mare. Jouer, pêcher et déterminer les petites bêtes qui y vivent. Public familial. Le mercredi 28 mars de 14 à 17 h (complet). Lieu de rendez-vous : CRIE d'Harchies CRIE d'Harchies - chemin des Préaux, 5 à Harchies.

THIMOUGIES

Marais d'Hurtebise

« Portes ouvertes » aux Marais d'Hurtebise : animations nature sur le thème des batraciens et de l'apiculture. Le lundi 2 avril. Lieu de rendez-vous : les Marais d'Hurtebise à Thimougies (lieu fléché).

Inventaire des batraciens

Inventaire batraciens aux bassins de Frasnes. Relevage de nasses à batraciens qui auront été installées préalablement et identification des prises.

Le samedi 24 mars.

Lieu de rendez-vous : Frasnes-Les-Bassins, rue de la Fauvette (parking de la bibliothèque).

BASSIN DE LA DENDRE

ATH

À la découverte des carrières de Maffle

Le site des carrières de Maffle tel que l'a conçu la nature et que l'ont façonné les hommes : histoires d'eaux, histoire de pierre, faune et flore, passé industriel et bien d'autres choses encore... Le samedi 17 mars, de 14 à 16 h 30. Lieu de rendez-vous : parking du Musée de la Pierre (chaussée de Mons, 419 à Maffle, à l'arrière du magasin Trafic). Prévoir : chaussures de marche, vêtements en fonction de la météo, jumelles, loupe.

> Rens./Réservations (jusqu'au 16 mars) : J. Doyen 0476 423 625
[ou jacques.doyen48@gmail.com](mailto:jacques.doyen48@gmail.com)

Cours d'eau et plantes aquatiques aux Bas-Prés de la Dendre

Visite d'une réserve naturelle aux portes de la Ville d'Ath, découverte des écosystèmes aquatiques et des plantes associées...

Le dimanche 18 mars, départ de la balade à 9 h 30.

Lieu de rendez-vous : écluse de Bilhée, chemin des peupliers à Ath.

> Rens./Réservations : V. Franssens
0483 723 183 ou vianney.franssens@gmail.com

Les 3 Dendre

Orientale, occidentale, canal... la ou les Dendre... ? On s'y perd ! Venez donc découvrir les derniers kilomètres des différentes rivières qui se regroupent... ou qui traversent Ath...

Le dimanche 25 mars, départ à 14 h - durée +/- 3 h

Lieu de rendez-vous : Centre Hospitalier Epicura - Boulevard de l'Hôpital à Ath

> Rens./Réservations : Éric Vervoort
0473 763 006

BELOEIL

Le circuit des Fontaines de Belœil

Enfourchons nos vélos et partons à la découverte de nos fontaines beloeilloises : la Pompe du Prince Henri, la Fontaine à Lattes, la Canar-derie, la Fontaine Bouillante... toutes ont une histoire bien particulière que l'on découvrira lors d'une agréable balade à vélo en compagnie d'un guide. Le dimanche 18 mars à 10 h - circuit de +/- 2 h 30. Lieu de rendez-vous : Office du tourisme (Rue du Château, 27 à Belœil)

> Rens./Réservations (jusqu'au 16 mars) : Carmelina Ricotta 069 68 95 16
tourisme.beloeil@skynet.be

CHIÈVRES

Journée familiale nature et biodiversité

Trois activités simultanées, le dimanche 25 mars, au choix.

1 Balade dans la campagne de Chièvres. Cette balade mettra en évidence la profonde mutation de l'espace rural suite au remembrement agricole, ainsi que les conséquences sur le paysage et le cadre de vie...

Départs balade : 10 h et 15 h (durée +/- 1 h 30). Rendez-vous : Chapelle Saint-Jean (rue de la Chapelle à Chièvres).

> Rens./Réservations : Jacques Doyen
0476 423 625 ou jacques.doyen48@gmail.com

2 Balades contées « au fil de l'eau » par Isabelle Patoux. « Un Corbeau sous la Lune ». Horaire : 11 h : balade contée familiale (+/- 1 h). 16 h : balade contée pour enfants (5-12 ans) (45 min).

Lieu de rendez-vous : Ferme de Calbreucq, rue A. Criquelion, 26 à Chièvres.

> Rens./Réservations : Office du tourisme de Chièvres 068 64 59 61
[ou contact@otchievres.be](mailto:contact@otchievres.be)

3 Géocaching à la découverte des éléments liés à l'eau sur le territoire communal. Réalisable librement du 17 mars au 1^{er} avril.

> Rens. : Office du tourisme de Chièvres
068 64 59 61

ENGHEN

Les réserves d'eau dans et autour du Parc d'Enghien

Au fil des siècles, les seigneurs présents à Enghien ont installé des jeux d'eau et des fontaines dans le Parc et ont eu besoin de constituer des réserves parfois considérables pour les alimenter... Le dimanche 25 mars, de 14 h 30 à 16 h 30.

Lieu de rendez-vous : entrée du Parc d'Enghien (Avenue Élisabeth). Accès pour les personnes à mobilité réduite.

> Rens./Réservations : Michel Fauq
02 395 69 66

FLOBECQ

Les batraciens traversent à La Houppie

À la découverte des lieux de migration des batraciens et de l'endroit où nous espérons installer un crapauduc. Le dimanche 18

mars, à 14 h (durée +/- 3 h). Lieu de rendez-vous : la Cabane Sylvie - La Houppie (face au restaurant « Chalet Gérard »).

> Rens./Réservations : Christine Everaerts
0477 612 752 ou christine.everaerts@gmail.com

FRASNES-LEZ-ANVAING

À la découverte des bassins de Frasnes

Histoire des bassins de décantation de l'ancienne sucrerie et découverte de la faune et de la flore lors d'un parcours ludique. Le samedi 24 mars, début à 14 h (durée +/- 3 h). Lieu de rendez-vous : Parking derrière la bibliothèque (rue Fauvette, 17 à Frasnes).

> Rens./Réservations : Christian Verpoorte et Christine Hoper 0497 554 493

LESSINES

Lessines au fil de l'eau

Promenade à la découverte du patrimoine historique, industriel et naturel développé le long de la Dendre. Moulins, anciennes carrières, zones inondables, faune et flore... soulignant l'importance vitale de l'eau au passé et au quotidien. Le dimanche 25 mars, de 14 à 17 h. Lieu de rendez-vous : Grand-Place de Lessines.

> Rens./Réservations (jusqu'au 23 mars) : G. Thèves 054 58 98 12
action.nature.lessines@gmail.com

JURBISE

Promenade au Bois de Baudour

Venez profiter, seul ou en famille, d'une promenade accompagnée dans le Bois de Baudour, une zone humide d'intérêt biologique. Un bar à jus de production locale est prévu en fin de balade. Le dimanche 18 mars de 14 à 16 h. Lieu de rendez-vous : Ronde Maison (accès par la Rue du Canard à Erbisoeul).

> Rens./Réservations (jusqu'au 17 mars) : Caroline Picron 0486 683 275.
reseau.nature@gmail.com

LENS

Balade au fil de la Dendre

Balade guidée à la découverte de la Dendre orientale. Le dimanche 25 mars, début à 10 h (durée +/- 2 h 30). Lieu de rendez-vous : Place de la Trinité à Lens. Possibilité d'une 2^e balade à 14 h en fonction de la demande.

> Rens./Réservations (jusqu'au 23 mars) : Ludovic Fortin 0487 255 267 - 0490 494 908
fortin.lu@gmail.com

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be

www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



CONTRATS DE
RIVIERE
DE WALLONIE

l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Ellezelles, Lessines et Silly.



Les Contrats de rivière

l'avenir



Que se cache-t-il sous nos pieds ?

Des financements existent pour restaurer des lieux de grand intérêt biologique, qu'ils soient sur une parcelle publique ou privée. Un moyen de préserver des espèces et leurs habitats en déclin.

• ELOÏSE SPELEERS

« Comparé au sud du pays où la densité de population est moindre, le Hainaut Occidental est un peu le parent pauvre du dispositif Natura 2000 ». Comprenez que notre région n'est pas exceptionnellement lotie en sites qui permettent d'assurer la conservation de milieu et d'espèces nécessaires au bon équilibre entre nature et activités humaines. Leur chiffre moindre est une bonne raison pour en prendre d'autant plus soin !

La Wallonie finance toute action de restauration de sites Natura 2000 ou de sites référencés comme « de grand intérêt biologique », c'est-à-dire qui renforcent la biodiversité et améliorent la conservation des habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire – considérés en déclin à l'échelle de l'Union Européenne.

« Ces sites sont identifiés par la collecte de données biologiques, explique Benoît Gauquie, chargé de mission au Parc Naturel des Plaines de l'Escaut. Sur le territoire, on a un Observatoire de la Biodiversité, composé de l'équipe technique du parc et de naturalistes locaux débutants ou expérimentés. » Grâce à ce travail d'équipe et aux subsides prévus dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural (PwDR), un site peut être éligible pour des actions de restauration, voire de renforcement de son intérêt écologique ; il est ainsi cartographié et la procédure administrative peut commen-

cer : concertation avec le propriétaire et/ou l'exploitant, visites sur place, demande de trois devis d'entreprises différentes, rédaction du cahier des charges, estimation des subventions nécessaires, encodage du dossier et justification des travaux par rapport aux habitats et espèces cibles.

Et concrètement ?

On vous l'accorde, le sujet est assez technique. Donc, rien ne vaut un exemple. D'abord un peu de biologie : le Triton crêté est un amphibien qui se reproduit principalement dans des mares situées dans des milieux prairiaux. « Parmi nos 4 espèces de tritons, c'est la plus rare et celle qui est le plus en déclin. Elle ne supporte vraiment pas la présence de poissons – ce qui pose problème, car de nos jours de plus en plus de poissons sont introduits dans les mares – et elle souffre aussi d'une perte d'habitat car il y a de moins en moins de prairies. Les jeunes agriculteurs ont tendance en effet à délaisser l'élevage, plus contraignant, pour privilégier les cultures », détaille Benoît Gauquie. À l'orée de la forêt de Beloeil, à Quevaucamps, des mares très envasées ont été restaurées et une creusée, composant ainsi un réseau fonctionnel de 5 mares. L'action de restauration subventionnée est une collaboration entre la commune de Beloeil, les agriculteurs, exploi-



tants des prairies, et le Parc des Plaines de l'Escaut.

Pour les particuliers également

Que ce soit sur une parcelle publique ou privée, le financement est possible. « Le particulier n'est pas toujours demandeur – d'autant que si les propriétaires de terrain en Natura 2000 sont informés de cette opportunité, ceux dont les parcelles sont référencées comme « site de grand intérêt biologique » (SGIB), l'apprennent généralement lorsque des naturalistes les contactent, constate le chargé de mission « Patrimoine naturel et Biodiversité ». C'est principalement le Parc naturel qui fait l'interface entre la Région wallonne et le propriétaire qui, le plus souvent, n'a rien demandé. »

Quelques exceptions tout de même, dont le cas de ce propriétaire « il savait qu'il était dans une zone Natura 2000 et qu'il pouvait donc bénéficier de ces actions de restauration. Il voulait restaurer un étang et nous lui avons proposé en complément de creuser une deuxième mare (voir médaillon rond à gauche) car il y avait des sources proches qui pouvaient l'alimenter. Validés en amont du dépôt du projet par le Département Nature et Forêts (DNF) ainsi que le Département de l'Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA), les travaux ont bien été subsidiés par la Région wallonne et la Communauté européenne », conclut le naturaliste.

> Pour connaître les différentes zones Natura 2000 et les sites de grand intérêt biologique (SGIB) près de chez vous : www.geoportail.wallonie.be/walonmap

Les activités humaines écologiques comme moyen de gestion

Dans le bois de Wadelincourt, autour des mares, entre reines-des-prés, angéliques et salicaires, trois vaches à la robe brun clair ont tout l'embaras du choix pour pâturer. Pourtant, il y a quelques mois, à leur place, s'élevaient des peupliers avec orties et chardons en sous-étage... « Ce site est bordé par la Verne de Ba-

sècles. Lors de son acquisition par le PNPE et les CNB, la première étape a été l'abattage, par l'ancien propriétaire, des peupliers. On voulait par contre préserver le taillis, les bois morts sur pied et le boisement alluvial composé d'aulnes, de saules et de frênes. On a aussi voulu développer une prairie humide (appelée « mégaphorbiaie ») qui avait disparu à l'ombre des peupliers », explique Benoît Gauquie.

Une fois la couche superficielle du sol enlevée

(« étrépage »), il a fallu trouver une solution pour conserver ce milieu ouvert herbacé et fleuri propice à une belle diversité en espèces végétales et animales. C'est ici qu'intervient l'action de restauration financée par la Région wallonne : la pose d'une clôture pour de l'éco-pâturage par des vaches de race Jersey ; elles sont légères et ne défoncent donc pas le terrain.

Grâce à divers aménagements, le site est à présent ouvert au public et on y retrouve un panneau explicatif des espèces qui y vivent.

E.S.



ÉDA – 302331644868

Un réseau de passerelle a été aménagé car le milieu est très humide. À droite, les Jersiaises et le Triton crêté.



Sur les traces des digues de Laplaigne

Que Laplaigne se situe au cœur du Parc naturel des plaines de l'Escaut semble aller de soi. Ici, le paysage a été façonné par les cours d'eau qui bordent et traversent le village ainsi que par ses digues, ouvrages uniques, où l'on se balade en remontant l'histoire.

• VINCENT DUBOIS

Pour éviter que les Laplaignois – et Laplaignoises – n'aient constamment les pieds dans l'eau, plusieurs digues furent construites sur le territoire du village frontalier au fil du temps.

Si des tronçons ont été détruits au gré de la construction de routes ou d'habitations, certains d'entre eux subsistent et donnent une belle idée qu'offraient jadis ces barrages. Les vestiges des anciennes digues offrent, aujourd'hui encore, des sites de promenade que l'on se plaît à emprunter pour s'y retrouver en pleine nature, mais aussi pour partir sur les traces du passé de la région.

La plus ancienne de ces digues – décrites par Arlette Cop, ancienne institutrice, dans un ouvrage consacré à l'histoire de Laplaigne – est celle des Près de Cour et reliait le premier château de Laplaigne à l'Escaut. Elle est située à droite de la route qui conduit vers Mortagne-du-Nord, la première ville française que l'on rencontre après avoir franchi la frontière. On ne connaît pas la date exacte de la construction de cet ouvrage aujourd'hui en grande partie détruit, mais l'on sait qu'il a été à l'origine d'un conflit, en 1763/64 entre les habitants de Mortagne et ceux de Laplaigne. Les premiers reprochant au second d'obstruer un conduit établi en aval de cette digue, ce qui avait pour effet de provoquer des inondations dans la ville française. Il fallut attendre 1898 et la signature d'une convention à Bruxelles pour voir enfin la résolution de ce conflit.

La seconde construction, appelée la Grande digue est quant à elle érigée au XIX^e siècle entre Péronnes et Mortagne, et rejoint la première. Pour la construire, vers 1811, sous forme d'un mur de deux mètres de hauteur, on utilise notamment des pierres du château de la tour de l'Hommo. Une troisième digue est quant à elle érigée entre le hameau de Flines (Roex), Mortagne et Laplaigne. Sur le terrain, on peut encore observer quelques-unes des vannes – plus connues dans le coin sous le vocable de « vintelles » – qui permettaient de réguler le niveau de l'eau de part et



d'autre de ces digues.

Des pans d'histoire locale

Malgré la présence des digues, le village fut encore inondé à quatre reprises entre 1926 et 1966, date de la dernière inondation provoquée par une brèche volontairement creusée dans l'ouvrage d'art par un particulier souhaitant évacuer plus facilement les coupes de peuplier qu'il venait d'effectuer derrière la digue.

Entre-temps, la gestion des cours d'eau locaux – dont la grande Ruisselle – ou Richelle – que vous longerez inévitablement si vous partez à la découverte des digues, a été confiée à la Wateringue, dont la mission consiste notamment à éviter tout risque d'inondation.

Parcourir les digues de Laplaigne, c'est aussi remonter le temps. À une époque où la briqueterie – qui a notamment fourni les 78 000 briques nécessaires à l'édification de la seconde église du village – se voulait prospère. S'il ne reste pas de traces de ce bâtiment, on peut encore aujourd'hui

admirer l'ancienne sucrerie, au bout de la rue de Sin, construite en 1861 et qui était encore en fonction en 1962. On peut encore également voir sur le site l'ancien quai où s'arrêtaient les péniches déversant les betteraves servant à la fabrication du sucre. Rachetée par un privé amoureux de la nature, le site abrite aujourd'hui un « éco-jardin » labellisé par le Parc naturel et ouvre de temps à autre ses portes au public.

Parcourir les digues, c'est aussi partir à la découverte de la faune et de la flore de la région. On évoquera inévitablement le canard de Laplaigne et le saule têtard. Même si le premier, qui se présentait sous forme d'un gros canard gris-cendré, a aujourd'hui pratiquement disparu, il n'est pas rare de croiser des spécimens qui lui ressemblent dans les plaines laplaignoises et qui sont, peut-être, des descendants de cette race qui contribua jadis à la renommée du village jusqu'aux États-Unis. Quant au saule têtard – qui doit son nom à la forme de sa taille lui offrant le visage d'un tronc trapu et d'une tête boursouflée – il en reste encore quelques spécimens. Cet arbre est en outre devenu l'emblème du Parc naturel, c'est tout dire...

Un circuit de découverte pour tous

Lors d'une commission locale de développement rural, des habitants de Laplaigne ont émis le souhait de remettre en lumière les anciennes digues, ceci dans le but de les valoriser et, surtout, de les pérenniser.

Un groupe de travail, réunissant les Laplaignois intéressés, mais aussi des représentants de la Fondation rurale de Wallonie, le Groupe d'action locale (porté par le Parc naturel des plaines de l'Escaut), le Cercle d'histoire locale de Brunehaut et le Contrat de rivière Escaut-Lys (CREL), a été mis sur pied afin de donner concrètement naissance à des projets visant la sauvegarde et une mise en lumière des digues.

La première initiative née de cette réflexion, a pris la forme d'une balade de 4 km au départ de

la Coupure de Bléharies/Laplaigne, lors des Journées du patrimoine.

C'était l'occasion de retracer non seulement l'histoire des digues, mais aussi celle du village façonné par les cours d'eau qui la bordent ou la traversent.

Cette première étape en appelle d'autres, dont la mise sur pied d'une promenade-découverte sur le site accessible en permanence à tout un chacun. Un projet qui devrait être concrétisé d'ici le printemps prochain, sans pour autant prendre l'allure d'une promenade balisée comme ce fut le déjà le cas il y a une quinzaine d'années.

La forme définitive de ce circuit doit encore être finalisée. Mais sa mise en valeur passera vraisemblablement – et inévitablement, sans doute – par

l'utilisation d'outils numériques.

On peut imaginer, par exemple, que les visiteurs puissent télécharger au préalable le circuit sur leur smartphone et avoir, sur le terrain, la possibilité de visionner des témoignages et des infos sur différents aspects géographiques, historiques, biologiques... – du circuit.

V.D.



Ici, le paysage a été façonné au fil du temps par les cours d'eau qui bordent et qui traversent le village.

Aujourd'hui encore, on peut emprunter une partie de la grande digue au départ du Plat Monnier.

EdA - 302321734668

Parce que l'eau d'ici vient de l'eau-delà...

Il faut nettoyer les eaux résiduaires : ce message est porté par l'intercommunale qui est chargée du secteur. En Wapi. Ipalle sera aussi compétente pour valider les stations individuelles. Elle accompagnera ces petites installations.

● STÉPHANE DIRICQ

En 2016, quelque 37 millions de m³ ont été épurés par l'intercommunale Ipalle ; de Mouscron à Froyennes, en passant Frasnès, Maubray ou encore Blaton, c'étaient 45 stations d'épuration qui étaient ainsi exploitées en Wallonie picarde.

Est-ce à dire que tout va bien dans le meilleur des mondes ? Assurément, non. Il reste du pain sur la planche, et ce n'est pas la piètre qualité des eaux de l'Escaut qui démontrera le contraire !

Comment s'organise cet assainissement des eaux usées en Wallonie picarde ? Le plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique guide en quelque sorte l'épuration collective et l'épuration autonome.

La seule à remplir ses obligations

Le premier secteur, d'abord. On récolte les eaux usées en vue de les traiter dans une station collective ; jusqu'à ce jour, on s'est focalisé sur les obligations à mettre en œuvre suite à la directive européenne de 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, imposant la collecte et le traitement des eaux usées des grosses agglomérations.

Ipalle l'a fait et était d'ailleurs la seule intercommunale à remplir ses obligations...

En 1995, elle a modifié effectivement sa logique d'épuration : exit l'épuration des têtes de bassin ; l'important était désormais les tailles de stations d'épuration...

60 millions sur 5 ans

Depuis début septembre, la Société publique de gestion de l'eau, qui finance l'assainissement des eaux usées en Wallonie via le CVA (le coût-vérité assainissement fixé à 2,36 €), a publié son programme de gestion pour les cinq ans à venir, qui met à disposition d'Ipalle quelque 60 millions d'euros pour respecter les engagements de la Wallonie repris dans les deuxièmes plans par district hydrographique de la directive-cadre sur l'eau.

Cela signifie que toute une série de travaux, dont certains étaient déjà programmés, va pouvoir être lancée (il reste une cinquantaine de petites stations à cons-



La station d'épuration collective de Roucourt (une station de type biomasse fixée) s'intègre parfaitement au paysage.



truire en Wallonie picarde).

Dans le second secteur (l'épuration autonome), on touche les quartiers les plus isolés où le tout à l'égout n'est plus toléré. Exit les rejets dans le fossé...

C'est ce que la Ville d'Ath a martelé notamment aux riverains du chemin de Justice, à Lanquesaint, il y a bien longtemps, venue présenter à la population son plan d'égouttage. Dans l'auditoire, avait pris place Jean-Paul Jorion (69 ans), membre de « Nature et Progrès », qui sera séduit par Christian Heyden et ses procédés de lagunage, présentés lors d'une conférence, à

Namur.

Notre homme a fait siennes les théories du biochimiste ; par conviction, il a construit de ses propres mains une station individuelle qui offre les mêmes avantages qu'une « grande », voire qui est plus performante. Par un système peu énergivore, Jean-Paul Jorion propose une station individuelle revue et corrigée, faite de bassins successifs. Les micro-organismes présents là agissent et nettoient l'eau grise. Cette station individuelle a une capacité de 5 équivalents-habitants.

Ce qui va changer dans l'épuration individuelle

À u 1^{er} janvier de l'année prochaine, l'épuration individuelle coûtera plus cher. Explication.

Actuellement, les personnes qui ne produisent que des eaux usées domestiques et qui les épurent, dans un système d'épuration individuelle, peuvent bénéficier d'une exonération du CVA (coût-vérité assainissement) ou de la taxe sur le

déversement des eaux usées domestiques. Ces règles vont changer car, dit-on chez Ipalle, dans les faits, il n'y avait pas de réel suivi de ces stations. « La réflexion s'est portée sur l'efficacité de l'assainissement autonome. Certains textes de lois ont été modifiés. C'est ainsi que, à partir du 1^{er} janvier 2018, ce qui était une prérogative de la Région wallonne va passer à la SPGE qui ne va plus exclusivement s'occuper du collectif mais aussi de l'autonome, à travers ce qu'il convient d'appeler la GPAA, la gestion publique de l'assainissement autonome. Le mécanisme de financement va produire ses effets à l'installation mais aussi à l'accompagnement. »

Depuis l'entrée en vigueur du système de gestion publique de l'assainissement autonome, l'exemption du CVA n'est plus valable que jus-

qu'au 31 décembre 2021, à condition que les bénéficiaires entretiennent, vidangent et contrôlent régulièrement le système d'épuration. Cette fin du régime d'exemption s'explique par la mise en place d'une série de services (primes, contrôles, entretien, vidange, mise en place d'une plateforme d'échange et de suivi, accompagnement des particuliers dans leurs démarches) au bénéfice de la personne qui possède un système d'épuration individuelle.

La SPGE se verra confier des missions par le gouvernement dans le cadre de la gestion publique de l'assainissement autonome. « L'installation des systèmes d'épuration individuelle peut faire l'objet d'une prime. La SPGE est associée à la procédure de demande et de liquidation de la prime ainsi qu'aux contrôles de fonctionnement du système », dit-on encore à la SWDE.



Jean-Paul Jorion dans sa lagune de Lanquesaint ; son installation a été validée.

Aménagement écologique de l'Ancre

Les berges du ruisseau d'Ancre, affluent de la Dendre, ont été aménagées pour améliorer la qualité écologique du cours d'eau. Pour ce faire, des techniques naturelles, à base d'éléments végétaux, ont été privilégiées.

● PAULINE FOUCART

Le ruisseau d'Ancre, affluent de la Dendre, prend sa source sur le mont du Pottelberg, aux frontières des communes de Flobecq et Ellezelles. Dans le cadre de la directive européenne cadre Eau, qui vise notamment la protection et l'amélioration de l'environnement aquatique, la province de Hainaut, via la cellule cours d'eau du HIT (Hainaut ingénierie technique) a décidé d'aménager les berges du cours d'eau, afin d'en améliorer sa qualité écologique. « Le 8 décembre 2016, le Collège provincial a donné son accord sur l'attribution d'un marché de travaux pour un montant de 67 148 €, dans la mise en œuvre de techniques végétales sur ce cours d'eau de 2^e catégorie », indique Caroline Debruyne, chef de bureau technique à la cellule cours d'eau de la Province de Hainaut. La technique végétale préconisée dans l'aménagement de l'Ancre permet de préserver le caractère naturel de ses berges en utili-

sant des éléments végétaux. Cette technique naturelle entend résoudre les problèmes d'érosion en utilisant les effets consolidants et stabilisants des racines.

Les végétaux : gage de bonne santé du ruisseau

« Le député provincial Gérald Moortgat rappelle que cette décision s'inscrit dans le cadre d'une gestion raisonnée et adaptée des berges de cours d'eau où la végétation de bord est perçue comme un élément indispensable à la bonne santé d'une rivière. » En effet, la végétation des rives a de nombreux rôles, tels que « le maintien de la berge, la lutte contre l'érosion des sols, l'amélioration de la qualité de l'eau ou encore



Les berges ont été protégées grâce à du géotextile en fibres de coco et à la technique de l'enrochement.



la régulation du régime des eaux. La végétation de berge et les bandes enherbées limitent en plus les pollutions diffuses en piégeant une partie du ruissellement avant les cours d'eau. La végétation présente également une zone de refuge, d'habitat et d'alimentation pour de nombreuses espèces aquatiques ou

terrestres grâce au système racinaire de certains arbres, tels que les aulnes, saules ou frênes qui maintiennent les sols et limitent ainsi l'érosion des berges. » La gestion et la préservation de la végétation des rives se révèlent donc indispensables et des travaux d'aménagement dans ce sens ont été entrepris récemment (voir ci-dessous).

Le choix d'une technique naturelle



Ici, la berge a été protégée grâce à un peigne végétal mort. Il capture les particules de terres et reconstitue la berge naturellement.

Les travaux d'aménagement ont débuté le 18 avril dernier. Ils se sont poursuivis jusqu'au 17 mai. En tout, cinq zones de berges ont été protégées à l'aide de matériaux naturels. « Nous avons utilisé du géotextile biodégradable en fibres de coco pour deux d'entre elles, affirme Caroline Debruyne, chef de bureau technique à la cellule cours d'eau de la Province de Hainaut. Deux autres ont été protégées par

enrochement. » Ces berges ont ensuite été ensemencées. « Les semences que nous avons utilisées sont composées de 70 % de graminées et 30 % de fleurs sauvages que l'on retrouve à l'état naturel sur les cours d'eau de la région. » Une zone de protection de berges a également été aménagée par peigne végétal mort. « Au final, ce peigne végétal ressemble plus à un tressage de végétaux morts permettant de capturer les particules de terres. Il permet sur le long terme de reconstituer la berge de façon naturelle. Nous avons enfin créé plusieurs zones de gestion de ripisylve, c'est-à-dire un curage superficiel naturel. » Pour le mo-

ment, les travaux sont en stand-by, car les plantations de saules et d'aulnes ne pouvaient s'effectuer en mai, mais à l'automne. Aussi, un problème de stabilité engendré par les travaux d'un riverain bloque momentanément la poursuite des aménagements végétaux. « Ce dernier doit stabiliser ce remblai afin que nous puissions passer avec des machines pour effectuer les techniques de protection de berges par paniers végétalisés. Les travaux devraient se terminer prochainement. » Pour le moment, le montant total des travaux effectués s'élève à 29 797 € sur les presque 68 000 € prévus.

P.F.

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue Saint-Martin, 58 - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



CONTRATS DE
RIVIERE
DE WALLONIE

l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.

Les journées Wallonnes de l'eau



Les oiseaux d'eau n'aiment pas le pain...

Jetter du pain aux canards part d'une bonne intention... Il s'agit pourtant d'une fausse bonne idée tant pour la santé de l'oiseau que pour la préservation de l'environnement !

• PAULINE DENEUBOURG

Avec l'arrivée des beaux jours, les promeneurs se font de plus en plus nombreux, tout comme certaines de leurs mauvaises habitudes. Parmi les plus redoutables, on compte le fameux rituel du pain lancé aux canards, oies et autres poules d'eau... « Cela part d'un bon sentiment, et cela renvoie à des souvenirs heureux de moments partagés avec enfants et petits-enfants, souligne Frank Minette, coordinateur Contrat de Rivière Escaut-Lys. Néanmoins, cette pratique est dangereuse pour la santé des oiseaux d'eau ! Le pain ingurgité, et imbibé d'eau, gonfle dans l'estomac... entraînant des troubles digestifs, des carences et de la malnutrition. Les jeunes volatiles souffrent de ce qu'on appelle le syndrome "ailes d'ange", qui occasionne des déformations osseuses et limite leur capacité de voler. »

Les canards trouvent graines, végétaux et

insectes en quantité nécessaire dans les plans d'eau et aux abords de ceux-ci. « Le risque, en les nourrissant, est de leur faire perdre cet instinct sauvage. Ils ont les capacités de se nourrir eux-mêmes, même en hiver ! Il ne faut pas penser que les oiseaux ont besoin de nous pour vivre... Seuls les petits oiseaux de jardin peuvent être aidés en période de grand froid, en mettant de l'eau et des graines à leur disposition... »

Frank Minette rappelle également que le nourrissage des oiseaux d'eau contribue à la prolifération et à la concentration d'espèces

Rassembler les restes de pain et les porter « aux canards », un réflexe qui nous semble normal ; une fausse bonne idée dont il faut se défaire...



farmveldman - Fotolia



envahissantes et invasives, telles que la bernache du Canada ou l'ouette d'Égypte, qui engendrent des nuisances. « Ce sont des espèces assez territoriales qui ont une capacité de reproduction importante et qui peuvent avoir un comportement agressif à l'égard des autres oiseaux d'eau mais aussi des humains, précise-t-il. Elles vont s'approprier l'espace et la nourriture, chassant ainsi les oiseaux d'eau sauvages... Le pain non consommé et les excréments participent à la dégradation de la qualité de l'eau et de la flore aquatique tandis que par leur piétinement, ces espèces détruisent la végétation des berges et favorisent leur érosion. »

LE NOURRISSAGE SUR LES LIEUX PUBLICS INTERDIT

Plus qu'un geste dangereux pour les animaux et la nature, le nourrissage est tout simplement interdit sur les lieux publics, ainsi que sur certaines voies privées et, peut être punissable d'une amende. « Le pain jeté attire les rats, entraînant la prolifération et la transmission potentielle de maladies, mais constitue aussi une gêne pour le voisinage, complète Frank Minette. Une personne qui donne du pain n'est peut-être pas la seule à le faire ; la quantité peut alors rapidement prendre des proportions assez folles, entraînant des effets néfastes à la fois pour la santé du volatile et la préservation de l'environnement ! » ❀

L'eau, l'or bleu essentiel à la vie

Chaque année, les Journées wallonnes de l'eau célèbrent cet élément essentiel à la vie qui se trouve tout autour de nous ! Un programme d'activités pour tous les publics...

• PAULINE DENEUBOURG

En cette fin du mois de mars, le Contrat de Rivière Escaut-Lys et ses partenaires organisent de nombreuses activités et animations à l'occasion des Journées wallonnes de l'eau ! Participez gratuitement à des conférences, des spectacles, des balades, etc. pour apprendre tout en s'amusant ! « Nous tenons à proposer des activités pour tous les publics, et principalement pour les

enfants afin de leur faire prendre conscience du rôle important de l'eau dans notre vie, et de la nécessité de la préserver, explique Louis Brennet, chargé de communication Contrat de Rivière Escaut-Lys. Les enfants des écoles communales de Tournai participeront ainsi, le vendredi 25 mars, à un "Repas'eau". En collaboration avec la diététicienne de la Ville, nous avons mis sur pied un

menu autour de l'eau et de ses caractéristiques. Il y aura un potage au cresson pour rappeler que notre région était riche en cressonnières, des zones d'eau où l'on cultivait le cresson. En plat, ce sera du sandre, un poisson de rivière en hommage à l'Escaut, accompagné de riz, qui se cultive le plus souvent dans des champs plus ou moins inondés, et d'épinards, l'un des légumes qui contient le plus d'eau... »

À Frasnes-lez-Anvaing, les enfants endosseront la casquette de guides-nature. « Le mercredi 29 mars, les enfants du Parc naturel des Collines feront visiter les anciens bassins de décantation de la sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing ; ce sera une

manière originale de découvrir cette belle réserve naturelle. »

Des balades à la découverte du monde fascinant des petites bêtes qui peuplent les mares, les étangs et les cours d'eau, des visites de stations d'épuration, et bien d'autres activités gratuites complètent le programme.

Les écoles du territoire du Contrat de Rivière Dendre en partenariat avec le Contrat de Rivière Escaut-Lys auront également l'occasion de participer à des spectacles didactiques, de marionnettes... autour de l'eau. ❀

> Le programme complet est à découvrir en page 4 de ce supplément.



Com.

En ces Journées wallonnes de l'eau, le Contrat de Rivière entend sensibiliser les plus jeunes à l'importance de l'eau dans notre vie.

Un barrage tout neuf à l'écluse de Kain

Le projet titanesque, commencé en 2015, avance bien. Prochainement, on rentrera dans la seconde étape : la création d'une centrale hydroélectrique.

• ARNAUD SMARS

On l'appelle communément chantier de l'écluse de Kain pour permettre de visualiser plus facilement son emplacement. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, l'ascenseur à bateaux n'est pas du tout impacté par les travaux. En réalité, ce projet titanesque, à l'échelle tournaisienne, consiste à créer deux nouveaux barrages à côté de celui déjà existant. « L'ancien devenait trop ancien et il devenait urgent de le remplacer, estime Carl Delhaye, fonctionnaire dirigeant le chantier pour le compte du SPW. Nous avons décidé d'en créer un nouveau. Nous en profitons pour passer d'un seul mât de 18 mètres à deux mâts de 12 mètres. En plus d'augmenter la capacité, ça permet d'en avoir toujours un en fonction en cas de panne ou d'entretien. »

« UNE VAGUE DE 15 MÈTRES METTRAIT LA VILLE DE TOURNAI SOUS EAU »

Le barrage sert à garder en continu le même niveau au sein du fleuve. « En cas de grosse crue, on peut jouer avec les vannes

pour augmenter le débit ou le diminuer dans le cas contraire. Tournai se situe au niveau 15, autrement dit 15 mètres au-dessus du niveau de la mer. Pour que le grand public puisse mieux visualiser, on peut dire que si une vague de 15 mètres de haut partait de la mer et arrivait jusqu'ici, la ville serait sous eau. Mais cela a très peu de chance d'arriver », plaisante notre homme.

DES ÉTAPES TRÈS IMPRESSIONNANTES

Si on est loin des travaux entamés sur la Meuse, le chantier mené à Kain reste assez gigantesque. « Pour des techniciens, c'est vraiment intéressant car on touche un peu à tous les matériaux. Le sol, le béton... Les travaux sont prévus pour trois ans et pour un budget d'une dizaine de millions



Le nouveau barrage est constitué de deux mâts de 12 mètres chacun. Il sert à réguler le niveau de l'Escaut en continu.



ÉdA - 301798612769

d'euros. Pour le moment, on est dans le temps. Il y a eu quelques étapes très impressionnantes visuellement. Comme lors du terrassement de près de 80 000 m³ de terres pour créer l'endroit qui accueille le nouveau barrage. Je me rappelle aussi du jour où il a fallu bétonner 1 200 m³ en seulement vingt-quatre heures. »

DE L'ÉLECTRICITÉ POUR CENT MAISONS

La seconde phase du chantier va pouvoir bientôt commencer. Il s'agit de la destruction de l'ancien barrage, situé juste à côté de l'écluse. « À la place, nous installerons une centrale hydroélectrique. Elle sera constituée de trois vis d'Archimède d'une puissance de 57 kilowatts chacune.

La centrale permettra de créer de l'électricité pour l'équivalent d'utilisation d'une centaine de maisons. Trente pourcents seront consommés sur place. Le reste sera renvoyé dans le réseau classique. »

Notons enfin que le projet a été remporté par l'entreprise namuroise Bageci. Petite particularité, l'un des principaux responsables du chantier est originaire d'Herseaux. « J'ai rarement eu mon bureau aussi près de mon domicile », plaisante Frédéric Huys.

Si tout se passe bien, le barrage et la centrale seront terminés en 2018. Ensuite, ceux de Kain et d'Hérinnes seront renouvelés, dans le cadre du projet de la traversée de Tournai, subventionné en partie par l'Union européenne. ❖

Une échelle pour sauver plusieurs espèces de poissons

À cause des anciens barrages, certaines espèces de poisson ne pouvaient plus migrer entre eau douce et eau marâtre. Ce n'est plus le cas.

• ARNAUD SMARS

Durant l'impressionnant chantier du barrage de l'écluse de Kain, l'aspect environnemental n'a bien sûr pas été oublié. C'est dans ce contexte qu'une échelle à poissons a été créée près du nouvel édifice. « Plusieurs espèces de poissons ont besoin de passer de la mer à l'eau douce, ou l'inverse, pour pouvoir se reproduire, détaille Alain Gillet, ingénieur agronome au sein des Voies hydrauliques. À l'époque, cet aspect n'avait pas du tout été pris en compte lors de la création des barrages. Cela a changé dans les années 80, notamment

grâce au projet "Saumon 2000" mené sur la Meuse. À cet instant, on a tenté de trouver une solution car on a constaté que plusieurs espèces avaient purement et simplement disparu de nos cours d'eau. »

PLUSIEURS TONNES DE POISSONS Y PASSERONT CHAQUE ANNÉE

Cette solution justement tient en la création d'échelles à poissons. « Ce sont des aménagements permettant la libre circulation des animaux. En réalité, il s'agit de divers bassins séparés à chaque fois de vingt-cinq centimètres de hauteur. Ils permettent aux poissons de pas-

ser d'un côté à l'autre ou de s'arrêter un peu pour se reposer. Dans d'autres endroits de ce genre, ce sont plusieurs tonnes de poissons qui passent chaque année.

Pour qu'ils fassent la différence entre le barrage et l'entrée qui leur ait réservé, il faut remplir trois critères. Premièrement, il faut que l'échelle soit sur le chemin choisi par l'animal. On sait par expérience que le poisson privilégie toujours le bord des rives pour se déplacer. Deuxièmement, il faut créer un courant spécifique à l'aval pour les attirer. Troisièmement, cela peut paraître banal, mais il faut éviter qu'un quelconque obstacle se mette dans le passage. Il faut donc être vigilant lors de l'entretien en vérifiant si des objets ou des planches de bois ne paraissent pas entraver le passage. »

À Kain, deux passages doivent être créés. C'est dû à l'implantation très spécifique du projet. « Dans le futur, il y aura la centrale hydroélectrique qui créera son propre débit quand elle fonctionne. Nous installerons une deuxième échelle à poissons à cet endroit car il est sûr que certains vont être attirés par ce courant. »

Actuellement, plusieurs constructions du même type existent déjà sur les différents cours d'eau belge. Celle de Tournai est la première placée sur l'Escaut côté wallon. Elle a en plus une autre spécificité. « Elle est la première à avoir été pensée pour permettre le passage des aloses. On espère ainsi pouvoir en retrouver dans nos rivières un jour. C'est aussi le cas avec d'autres espèces, comme les anguilles qui disparaissent depuis quelques années. » ❖



ÉdA

Alain Gillet a pris en charge l'aspect environnemental et paysager dans le cadre du chantier du barrage de l'écluse de Kain.

Les guides au service de la nature

L'association des Guides-Nature des Collines œuvre depuis 41 ans dans la préservation de la nature et du patrimoine régional en menant des actions diverses.

• PAULINE FOUCART

L'association Guides-Nature des Collines a été fondée en 1975, par trois personnes particulièrement visionnaires : Théo Mercenier, l'abbé Delcourt et Louis Beaucamp. « Ces trois hommes ont créé cette association, car ils désiraient préserver la nature dans la région, raconte Christine Everaerts, l'actuelle présidente de l'ASBL. Le but social du groupement est toujours le même aujourd'hui. Il s'agit de préserver le patrimoine naturel de notre région des Collines, à savoir la zone du parc naturel, et de sensibiliser la population à l'amour, la connaissance et la préservation de la nature. »

FORMATIONS, BALADES ET SENSIBILISATION

Le champ d'action des guides-nature des Collines s'oriente autour de trois axes : les formations, les balades guidées et la sensibilisation. « L'ASBL a reçu en 2013 l'agrément des organismes d'éducation à la nature et aux forêts et de sensibilisation au patrimoine naturel wallon. Nous formons donc des guides-nature et douze d'entre eux

seront d'ailleurs diplômés à la fin du mois de mars. Cette année, pour la première fois, nous avons dû refuser des inscriptions. Je pense que les gens commencent à se rendre compte que nous allons droit dans le mur si nous ne changeons pas notre comportement vis-à-vis de la nature. »

L'association, composée de quarante membres, organise également des balades guidées le dimanche après-midi. « Pour se battre contre l'évolution du monde, il faut sensibiliser la population, c'est ce que nous réalisons lors de nos balades. »

Christine Everaerts aimerait également interpeller les pouvoirs locaux à ce sujet : « On voit régulièrement des sentiers condamnés par des privés ou des agricul-



Chaque dimanche, une balade sur un thème particulier est organisée et commentée par un guide.

ÉdA - 301753991674



teurs. Je pense qu'il est important de préserver certains sentiers, pour donner la possibilité aux centaines de promeneurs de continuer à faire des boucles de 3 ou 4 km. C'est important pour que les familles puissent se promener, à l'écart, loin des voitures. Et puis, il ne faut pas oublier que les sentiers sont également des couloirs écologiques indispensables à la biodiversité. »

Enfin, l'ASBL mène des actions de défense de l'environnement. « Lorsque nous constatons des comportements qui nous interpellent, comme un arrachage de haies, nous les dénonçons aux pouvoirs communaux, à la Région wallonne et au Département de la Nature et des Forêts. »

« LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ EST UNE CATASTROPHE »

Les Journées wallonnes de l'eau permettent aux guides-nature de pointer du doigt leur plus grosse préoccupation : la perte de la biodiversité. « Il faut sensibiliser la population au fait que la perte de biodiversité va nous amener davantage de problèmes que le réchauffement climatique en Belgique. Les Journées wallonnes de l'eau sont justement là pour enrayer cette perte de biodiversité. L'une des plus grosses catastrophes est sans conteste la disparition d'abeilles, qui nous aident dans 80 % de notre alimentation. Sans elles, les fruits et légumes disparaissent. Si l'on ne prend pas conscience de cela, la situation deviendra irrémédiable. » ❖

De la sensibilisation à la nature

Les Guides-Nature des Collines, ce ne sont pas que des balades, mais tout un réseau d'activités !

• COLINE COGNET

C'est dans un esprit convivial que les amoureux de la nature se sont retrouvés lors d'une après-midi dominicale à Buissonal. Au programme : la découverte des panoramas du Pays des Collines. En prenant un peu de hauteur, petits et grands ont traversé le bois d'Assomont pour y découvrir les vues contrastées entre les éoliennes de Moustier, l'autoroute et les espaces verts offrant un cadre bucolique. Les participants ont ensuite fait une halte par la chapelle du Bois-Hellin à Mainvault afin

d'en connaître ses petits secrets. Myriam De Smet, la guide du jour, connaît bien la forêt et l'histoire de la région. À travers la balade, les promeneurs reçoivent ses explications et ses petites anecdotes permettant de comprendre la formation des Collines. « Chaque guide a son thème de prédilection », explique-t-elle. « Nous recevons la même formation, mais après nous choisissons de présenter les balades qui nous intéressent. Durant la promenade, je donne des petites explications sur ce qui nous entoure : les plantes, les arbres... No-

tre objectif est surtout de proposer une sensibilisation à la nature et d'en faire profiter le grand public qu'il soit adepte ou non. »

DES ACTIVITÉS RICHES EN DÉCOUVERTE

Les Guides-Nature des Collines ne proposent pas uniquement des promenades ! Dans le programme, il y a aussi d'autres activités comme des conférences thématiques, des randonnées pour les plus courageux (toujours avec des petites explications) et des balades sur demande comme par exemple pour le milieu scolaire. Mais le travail des guides ne s'arrête pas là. « Nous effectuons également des relevés botaniques, souligne la guide. Nous récoltons des plantes que nous envoyons au Parc naturel du Pays des Collines qui les transmet ensuite à la

Région wallonne. Cela nous permet de recenser les variétés que nous avons dans nos collines. »

Les guides organisent également des balades ou randonnées avec divers partenaires ; comme par exemple avec le Cercle des naturalistes de Belgique (CNB) ainsi qu'avec l'ASBL Pottelberg.

L'association continue son action de sensibilisation à travers la publication de revues qui offrent des conseils et informations.

La prochaine balade aura lieu ce dimanche 19 mars et s'articulera autour du bois d'Assomont. Rendez-vous à 14 h devant la chapelle du Bois-Hellin à Mainvault. La randonnée (11,5 km) suivante aura lieu, quant à elle, le 2 avril au départ d'Hacquegnies et aura pour thème « Doux Doux ». ❖



ÉdA - 301753938665

Myriam De Smet, la guide-nature du jour a donné des explications et anecdotes sur la formation des Collines.

L'ensemble des activités gratuites

BASSIN DE L'ESCAUT

BERNISSART

Découverte de la mare

Partez à la découverte du monde fascinant des petites bêtes qui peuplent les mares et les étangs : insectes, larves de libellules, batraciens, crustacés... Pêcher des animaux à l'aide d'épuisettes pour mieux les observer ensuite à la loupe ou avec des binoculaires. Afin d'apprendre à connaître les petites bêtes peuplant les mares, le tout en passant un bon moment familial. Le dimanche 19 mars, de 9 h à 12 h, public familial, 15 participants max. Lieu de RDV : au CRIE d'Harchies (Chemin des Préaux, 5, 7321 Harchies). > **CRIE d'Harchies 069 58 11 72** crie.harchies.fikket.be

FRASNES-LEZ-BUISSENAL

Avec de petits guides en herbe

Les enfants du Parc naturel des collines présentent Frasnes-les-bassins. Venez découvrir les anciens bassins de décantation de la sucrerie de Frasnes-lez-Buissonal. Vous serez accompagné de « petits guides nature » en herbe. Le mercredi 29 mars de 12 à 16 h, grand public. Lieu de rendez-vous : Frasnes-les-bassins (derrière le parking de la bibliothèque, rue de la Fauvette à Frasnes-lez-Buissonal).

PECQ

« De l'Autre Côté Du Miroir »

Plongez dans les milieux subaquatiques pour découvrir ou redécouvrir le monde méconnu de nos plans d'eau. Grâce à des photos, on vous invite à vous émerveiller devant toute cette diversité.

> **Du 18 mars au 2 avril** à l'administration communale de Pecq

TOURNAI

Warchin : Chantier nature aux Prés d'Amour à Warchin (½ j)

Le site des Prés d'Amour à Warchin, aux portes de la ville de

Tournai, couvre une superficie d'environ 5 hectares. Il est géré par les Cercles des naturalistes de Belgique – section Tournais. Il s'agira de ramasser quelques déchets, mais aussi de préserver une zone humide en milieu ouvert, principalement par la coupe et la mise en tas de petits saules et aulnes qui colonisent les roselières et prairies humides. (Prévoir des gants de travail). Le samedi 25 mars. Rendez-vous à 8 h 45 – Rue Jean-Baptiste Carnoy (face au n° 75, au passage du Rieu d'Amour) à Tournai.

> **Benoît Gauquie** 0479 750 068
bgauquie@gmail.com

FROYENNES

Visite de la station d'épuration

Ipalle ouvre ses portes pour découvrir le traitement des eaux usées grâce à des visites guidées. > **Le 26 mars de 10 h à 16 h, grand public.** Lieu de rendez-vous : *chemin de l'Eau Vive 1, 7503 Tournai.*

BASSIN DE LA DENDRE

ATH

Visite de la station d'épuration

Venez découvrir le fonctionnement de la station d'épuration d'Ath. Le dimanche 2 avril, de 10 h 30 à 11 h 45. Lieu : Chemin des peupliers, 66 à Ath. > **Émilie Vandeghinste – Service environnement de la Ville d'Ath** 068 26 92 76

Journée familiale nature et patrimoine, le dimanche 19 mars, de 9 h 30 à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30. Deux activités simultanées au choix : – **Adultes** : balade nature autour des carrières d'Ath et de Maffle (différents thèmes seront



ADL Bernissart

abordés : géologie, ornithologie, entomologie, botanique...). Rendez-vous : ancienne carrière du Baron (chaussée de Mons, en face du mag. Carrefour à Ath). Prévoir : chaussures de marche et vêtements en fonction de la météo. > **Sandrine Permanne** 0475 212 144 ou lepticureuil@yahoo.fr – **Jacques Doyen** 0476 423 625 ou jacques.doyen48@gmail.com

– **Enfants** : animations au musée de la Pierre et balade contée autour des carrières.

Lieu : Musée de la pierre (419, chaussée de Mons à Maffle). Réservation obligatoire (places limitées). Prévoir : vêtements en fonction de la météo. > **Contrat Rivière Dendre ASBL** 0483 043 477 – crdendre@gmail.com

BELCÉIL

La biodiversité de l'étang de la Taverne Saint-Géry

Visite guidée en compagnie d'un guide nature (Michel Deltour, CNB) pour partir à la découverte de la faune et de la flore de cet endroit singulier. Le dimanche 19 mars, rendez-vous place d'Aubechies, à 10 h. Places limitées. Prévoir : vêtements en

fonction de la météo > **Carmelina Ricotta** 069 68 95 16 - carmelina.ricotta@beloeil.be ou tourisme.beloeil@skynet.be

CHIÈVRES

Balade à vélo le long des voies navigables

Balade guidée organisée le dimanche 26 mars. Balade libre entre le 18 mars et le 2 avril. Venez découvrir les voies navigables et le patrimoine qui y est associé (anciens moulins...) en empruntant un parcours de 20 km à vélo. Possibilité de faire la balade guidée ou librement (en suivant le balisage indiqué).

Départ balade : hôtel de ville de Chièvres (Place). Rendez-vous balade guidée : 10 h (fin estimée à 13 h). Prévoir : son vélo. Réservation jusqu'au 24 mars. > **Marie-Valentine Maquet – Service environnement de la Ville de Chièvres** 068 65 68 20 environnement@chièvres.be

Spectacle sur l'eau : « L'eau rangée ! », par le Chakipez Théâtre.

Un marchand de fruits et légumes a découvert dans son jardin une petite porte cachée donnant accès à une source. Au départ de cette source, il expliquera aux enfants le cycle naturel et anthropique de l'eau ou comment, au départ d'une réserve d'eau souterraine, parvient-on à remplir un château d'eau et à amener toute cette eau dans nos maisons. Au fur et à mesure de l'histoire, l'étal de marché se transforme pour laisser place à tout un village bien à l'abri d'un château d'eau. Le samedi 1^{er} avril, de 16 à 17 h. Lieu : Centre culturel « La Marcotte » (rue de l'Église, 12 à Huissignies). Date limite de réservation,

vendredi 31 mars à 18 h (places limitées). Accès pour les personnes à mobilité réduite. Public : familial (enfants à partir de 6 ans). > **Maison culturelle d'Ath** 068 269 999 – billet@mcaath.be

ENGHIEN

À la rencontre du Bellebecq

Découverte d'un affluent de la Marcq et de sa biodiversité (paysages, aménagements réalisés sur les berges, détermination d'arbres, agriculture...). Le dimanche 2 avril, de 14 h à 16 h 30. Prévoir : chaussures de marche et vêtements en fonction de la météo. > **Michel Faucq** 02 395 69 66 ou **Philip Devleminck** 02 395 61 52 – philipdevleminck@yahoo.fr

LESSINES

Lessines au fil de l'eau

En cheminant le long de la Dendre, le passé historique et industriel de Lessines se dévoile tout en révélant une étonnante biodiversité. Anciens marécages et carrières inondées offrent à la nature quelques richesses insoupçonnées. Les dimanches 19 et 26 mars, de 14 à 17 h. Prévoir : chaussures de marche et vêtements en fonction de la météo. > **Géard Thèves** 054 58 98 12

Gestion des inondations dans la vallée de la Dendre

État des lieux et vision du futur. Visite de terrain en bus des ouvrages d'art sur la Dendre entre Papignies et Idgem, suivie d'un moment de discussion sur le futur de la Dendre. Le jeudi 30 mars, rendez-vous place Alix de Rosoit. Départ à 13 h 30, fin de la journée vers 17 h (programme provisoire !). Date limite de réservation : 24 mars (places limitées). Prévoir : bottes (et vêtements en fonction de la météo). > **Escaut sans Frontières** 02 206 12 09 – info@gs-esf.org

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warnton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.

Les journées Wallonnes de l'eau



LES ANIMATIONS coulent de source

À travers des rallyes vélos familiaux (dimanche 20 mars) et de nombreuses animations, l'eau sera vécue de manière participative.

• Christophe DESABLENS

Durant les deux dernières semaines de mars, les Journées Wallonnes de l'Eau servent de prétexte à l'organisation de toute une série d'activités destinées à sensibiliser la population au rôle des rivières et plus généralement à l'environnement. «Toutes ces animations seront entièrement gratuites», insiste Louis Brennet, un des trois animateurs de l'ASBL «Contrat de rivières Escaut-Lys» qui multiplie au même titre que sa voisine du «Contrat de rivière Dendre» les actions de restauration et de valorisation des milieux aquatiques.

Le dimanche 20 mars prochain, la Journée Wallonne de l'Eau se reflétera sur les rives de l'Escaut le long desquelles seront mises sur pied de nombreuses activités et un rallye vélo entre Pecq et Chercq. «Les plus sportifs feront une dizaine de kilomètres, aller et retour sur les berges et les chemins de halage, mais les partici-

pants pourront aussi faire juste Tournai-Chercq en famille», indique Franck Minette, coordinateur de l'Escaut-Lys. Des animations offriront une foule d'informations et cibleront des initiatives liées à l'eau et à la vallée de l'Escaut : patrimoine, biologie, géologie, histoire, loisirs, etc. Chacun recevra son «Road book» où il prendra le départ, au choix, à la Maison de Léaucourt à Pecq, au pont des Troux à Tournai, ou aux Fours à Chaux de Chercq. «Nous concentrons nos animations sur une journée dominicale pour donner à l'événement une identité assez forte et développer la vocation participative de notre association. Avec un fil rouge : le vélo.»

Le leitmotiv des contrats de rivières, c'est l'implication forte des partenaires. Les journées de l'eau ne dérogent pas à la règle. Comme chaque sous-bassin versant est unique en raison de son histoire, de ses réalités et de ses partenaires, les ob-



jectifs sont différents et de la même façon la manière d'organiser ces journées de l'eau.

Ainsi, dans le bassin versant du «Contrat de rivières Dendre», on a choisi d'étaler dans le temps plusieurs initiatives sur les territoires concernés. Un exemple parmi d'autres : le barrage OFN'S (objet flottant non identifié) aménagé par l'ASBL Les Amitiés Marcquoises sur la place de Marcq. «Quantité de déchets retenus par ce barrage seront évacués régulièrement pour aider tout un chacun à prendre conscience d'une réalité pas belle à voir», explique Sarah

Vande Walle, animatrice au sein du Contrat de rivière Dendre.

Mobilisation citoyenne

Les journées de l'eau ont aussi pour vocation de mobiliser les citoyens, rappellent nos interlocuteurs. «Ce n'est pas si évident que ça, car il suffit d'ouvrir le robinet pour que gens encore, que nous croisons notamment à nos ateliers, les ruisseaux sont encore juste des égouts, des lieux puants vus de manière négative car ils risquent de déborder. Il suffit de voir tous les gens qui jettent encore leurs déchets verts au fond du jardin, au bord d'un ruisseau qu'ils considèrent comme un fossé destiné à délimiter leur

Des promenades à vélo le long de l'Escaut, beaucoup d'animations du côté de la Dendre... L'eau dans tous ses états.



Coralie Cardon

propriété. Il y a donc un travail utile d'éducation, pour expliquer que ce sont de vrais cours d'eau qui coulent près de chez eux, et qui vont se jeter dans la rivière. Cette façon de créer du lien entre la population et ses cours d'eau, c'est un peu l'enjeu d'actions de sensibilisation que nous menons.»

Le sous-bassin Escaut-Lys compte à lui seul 1500 km de cours d'eau non navigables. «Il y a une richesse dans tous ces cours d'eau. Le curage systématique, réalisé pour garantir l'écoulement de l'eau et limiter les risques d'inondations, détruit chaque fois des espèces de poissons qui vivent dans certaines zones du sous-bassin. Il n'y a pas que le public à sensibiliser, mais toute la chaîne de l'eau.»



Ega

Dans son atelier, Daniel Barbez construit une reconstitution de cabine de «baquet», le bateau dessiné il y a deux siècles par le Tournaisien Jean-Baptiste Vifquain.

Vifquain, cet illustre tournaisien tellement méconnu

Aucune rue ne porte son nom à Tournai, ni même un chemin de halage. Le quai Vifquain? Ce n'est pas lui. Né en 1789 dans une maison de la rue des Jésuites, Jean-Baptiste Vifquain a disparu de la mémoire tournaisienne. Sorti de l'École Polytechnique de Paris, l'ingénieur des Ponts et Chaussées travaillera pour le compte de l'État hollandais puis pour Léopold Ier après l'indépendance de la Belgique en 1830. «Il a réalisé des chemins de fer mais aussi et surtout des canaux, en pleine période de révolution industrielle nécessitant l'acheminement de matières premières et de charbon. On lui doit le canal de l'Espierre ou de Pommeroeul dans notre région, mais aussi le creusement du fameux canal Charleroi-Bruxelles», raconte Daniel Barbez. «C'est spécifiquement pour ce canal qu'il dessina un bateau resté dans notre vocabulaire picard : le «Baquet de Charleroi», 20 mètres

de long, devenu un grand classique de la navigation à une certaine époque.»

Daniel Barbez est passionné par le monde de la batellerie. Il aime dire que la pierre nous enracine quand l'Escaut a tendance à nous tourner vers l'avenir : «parce que nous avons besoin de racines et de projets». Il y a énormément de bateliers chez nous, rappelle-t-il. «On a compté jusqu'à neuf chantiers navals à Antoing.» C'est toute cette époque contemporaine aux baquets de l'ingénieur Vifquain qu'il évoquera lors d'une conférence, le dimanche 20 mars prochain, à 15h, à l'office de tourisme de Tournai. L'époque des bateaux non motorisés tirés de la berge par des chevaux ou des hommes, l'époque du pont Soyer avant qu'il ne devienne Delvallée, l'époque durant laquelle la gare se trouvait dans le voisinage du pont des Troux, l'époque où les fours à chaux et les cimenteries dressaient leurs imposantes

silhouettes entre Tournai et Antoing...

Photographies et anecdotes à l'appui, Daniel Barbez racontera aussi la vie quotidienne sur l'Escaut et sur les berges du fleuve.

Il est aussi à l'origine d'une exposition qui prendra place à l'Office de tourisme du mercredi 16 mars au vendredi 14 avril. Panneaux, maquettes, reconstitutions et autres objets issus du monde de la batellerie inviteront le public à découvrir la vie des marins quand les péniches n'étaient pas encore motorisées. Chez lui, à Vaulx, il est occupé à reconstituer une cabine de baquet, dans laquelle vivaient le batelier et sa famille. «C'était extrêmement exigü. En déduisant de l'espace le lit et quelques placards et armoires, il restait une pièce de vie de deux mètres sur un mètre cinquante. Les visiteurs pourront se rendre compte très concrètement de la réalité de cette promiscuité.»

C. Ds

Un grand pas pour le bassin de la Hunelle

Mises bout à bout, les actions menées par le contrat rivière Dendre et la ville commencent à faire leurs preuves. La Hunelle n'est plus sortie de son lit depuis septembre 2015.

• Pauline FOUCART

Cela fait quelques années déjà que les riverains de l'entité de Chièvres, et particulièrement des villages de Huissignies et Ladeuze, subissent les frasques de la Hunelle, un affluent de la Dendre. Si étymologiquement, la Hunelle signifie « petit cours d'eau », la violence et la fréquence de ses crues n'ont rien de modeste et provoquent pas mal d'embarras dans les rues de l'Église à Huissignies et celle des Hauts arbres à Ladeuze.

Les inondations répétées ont poussé Jean-Noël Gosselin, riverain de la Hunelle et membre du contrat de rivière Dendre, à intervenir. « Pendant un an, j'ai observé et analysé le cours d'eau », explique-t-il. « J'ai constaté qu'à la sortie de Huissignies, la Hunelle ne pouvait presque plus s'écouler vers Ladeuze, car sur 2 km, la nature avait totalement repris ses droits. L'endroit était devenu un "no man's land", totalement inaccessible par l'homme parce qu'il n'avait plus été entretenu de-

puis plus de trente ans. J'ai pris des photos au printemps 2014 et alerté le bourgmestre Bruno Lefebvre et la Province qui ont lancé les procédures. » Un an plus tard, en septembre 2015, la société Moulard, mandatée par la ville de Chièvres, est venue procéder à un curage sur fond vif. « Le temps entre la demande et l'action a été très court. On ne peut pas se plaindre. »

Intervention humaine

La Hunelle prend sa source à Belœil. Avant de rejoindre Huissignies, le cours d'eau s'étale dans les bassins du parc du château de Belœil qui appartient au Prince Michel de Ligne. « En cas d'inondations à Huissignies, les habitants ont pour habitude de dire "Belœil a encore lâché ses eaux", sous-entendu que le préposé aux niveaux des eaux dans le bassin du parc a encore joué avec les vannes. » En effet, les niveaux du bassin sont gérés manuellement par le personnel du château, qui, pour éviter d'inonder les caves



Le cours d'eau n'avait plus été curé depuis trente ans. La Hunelle peut désormais suivre son cours habituel.



JN Gosselin

en cas de pluie, ouvre les vannes pour laisser s'échapper l'eau. Cette gestion confuse par à-coups fait augmenter soudainement le niveau de la Hunelle, qui à tous les coups sort de son lit. « Ayant déjà constaté cette gestion anarchique du niveau des eaux, j'ai décidé de faire pression sur le Prince de Ligne pour le rencontrer. » Entrepris, la ville de Chièvres a chargé le bureau d'étude ARCEA, spécialisé dans l'environnement et l'arrangement du territoire, de réaliser une analyse hydrographique du cours d'eau. « Nous attendions les résultats pour organiser la rencontre avec le Prince, car nous voulions des preuves

tangibles. L'étude a mis en évidence une intervention humaine au niveau du château. Le Prince a accepté de nous rencontrer et s'est rendu compte qu'il avait un rôle davantage solidaire que solitaire à jouer. Cette rencontre s'est soldée par un accord. Il a accepté de garder les eaux de son bassin à un niveau bas, pour éviter les changements de niveaux soudains, qui engendrent les inondations. »

Depuis le curage du cours d'eau et le manœuvre responsable des vannes du château, Jean-Noël Gosselin a constaté une évolution très positive. « Cette année, nous n'avons pas subi d'inondations dans la rue de l'Église, alors que l'année dernière, dans des circonstances similaires le cours d'eau avait débordé. »

Le moulin de la Hunelle

Un point reste à l'ordre du jour. Celui du Moulin de la Hunelle. « Au XII^e siècle, le lit du cours d'eau a été modifié lors de la construction du moulin à eau. Les méandres de la Hunelle ont disparu pour laisser place à une "autoroute" qui ne freine plus le courant naturel du cours d'eau, qui n'a en plus pas été curé au-delà du moulin. » En effet, en aval de celui-ci, la Hunelle change de catégorie car elle prend de l'ampleur. Du ressort de la Province, le cours d'eau passe à celui de la Région wallonne. « Comme le moulin est en bout de course, il est toujours inondé. » Bruno Lefebvre a exprimé la demande ; le curage devrait être réalisé dans les semaines à venir.

Le « VERT DURE » au Centre protestant

L'inauguration de la mare pédagogique constituera le point d'orgue de la « Journée verte et durable » proposée avec le Parc naturel des Collines, le CREL et l'APAQ-W.

• Pascal LEPOUTTE

Quelques aménagements doivent encore être réalisés au niveau des abords, mais la « mare aux crapauds » didactique du Centre protestant d'Amougies sera tout à fait prête pour la « Journée de l'Eau » du 19 mars.

Financé avec l'aide du Contrat de rivière Escout-Lys (CREL), le projet a commencé à se concrétiser dès l'été 2014 par l'élagage et les premières excavations. « Nous avons pris notre temps parce qu'il s'agit d'un travail réalisé avec les jeunes du village et ceux qui séjournent ici dans le cadre de camps ou de classes vertes. Il importait de les impliquer dès le départ au processus », explique Matthieu Lecomte, l'animateur « référent nature » du CPA qui est aussi chargé, depuis six ans, de l'accueil décentralisé Place aux jeunes d'Amougies.

La mare a été creusée à l'automne suivant en prévoyant un système de régulation de l'eau. Une clôture a été posée l'été dernier et ces dernières semaines, les participants ont entrepris la cons-

truction d'un abri en bois – à l'aide de matériaux de récupération – à l'arrière du ponton qui doit, lui aussi, être finalisé.

Un grand panneau explicatif (décrivant le projet et ses objectifs) doit également être installé avant l'inauguration. D'autres suivront.

« Nous sommes partis de deux constats, précise Matthieu : avec la fréquentation du centre en constante augmentation, on retrouvait plus de batraciens écrasés sur nos chemins. Cela nous a d'ailleurs poussés à installer des barrages qui permettent de les aider à traverser la route mais aussi de recenser leur nombre (une centaine de crapauds, quelques tritons et grenouilles chaque année). Par ailleurs, une parcelle du centre était laissée à l'abandon, sans être valorisée. » Cette zone humide, semi-forestière, « était perdue pour nous, rappelle Jonathan Vanlaere, coordinateur-animateur : on a décidé d'en exploiter une partie et de garder le reste en sauvegarde. Le lieu se prêtait à merveille à cette affectation. »



La mare didactique, alors en cours d'aménagement. Matthieu replace un barrage à batraciens.



ÉdA

Bienvenue à la salamandre

« Nous avions le souci de préservation. L'eau s'écoulait là naturellement. À partir du moment où on aménage une mare, un outil bien utile dans le cadre de nos animations, dans laquelle on va pêcher, on crée un milieu qu'on ne va pas s'amuser à détruire... », décrit Matthieu. Dans la partie « réservée », des retenues d'eau ont donc été fabriquées, toujours avec les enfants et les adolescents : « Les espèces peuvent aller se reproduire et vivre dans ces mares de sauvegarde sans qu'on aille les déranger. Cela contrebalance un peu l'effet de perturbation provoqué. »

Prolongeant la bien nommée rue Verte voie, le chemin qui borde cet es-

pace de prédilection pour la faune et la flore aquatique, alimenté par plusieurs sources, est très fréquenté par les randonneurs et autres promeneurs du dimanche. La mare est ainsi « à la vue de tout le monde. »

L'endroit sera vite colonisé par la végétation. On y attend des crapauds, des grenouilles, des tritons, des insectes aquatiques (gerris, dytiques, notonectes...), etc. « Notre grand espoir, c'est de voir y arriver la salamandre, une espèce assez rare, ajoute Matthieu Lecomte. C'est pour cela qu'on a laissé sur les mares de préservation de l'eau beaucoup plus courante, avec des ralentissements provoqués par les barrages. On sait qu'il y a des pontes dans le bois de mont-de-l'Enclus. Resre à voir si le milieu les intéressera. »

Au niveau de la profondeur, des profils, du débit de l'eau et de l'ensoleillement, les promoteurs de la mare ont voulu proposer le plus de milieux différents possibles : des zones ensoleillées profondes ou non profondes, des zones non ensoleillées, des zones bases avec de l'eau un peu plus oxygénée ou avec de l'eau stagnante... « Nous avons essayé de favoriser le maximum de biodiversité afin d'augmenter les possibilités d'observation. On va bien entendu suivre ça de près avec les jeunes et éventuellement, on va gérer aussi. » D'autres projets sont à l'étude. Ils concernent notamment l'aménagement d'un pré fleuri et d'un verger conservatoire.

À Amougies, c'est sûr, le « Vert Dure » !

Une gestion plus durable du cours d'eau doit être envisagée

Si les solutions mises en place à l'heure actuelle semblent fonctionner, l'échevin Didier Lebaillly préconise quand même une méthode plus douce.

Dans son étude réalisée au début de l'année 2015, ARCEA pointait du doigt les changements de niveaux d'eau soudains et anarchiques des bassins du château de Belœil, mais il proposait aussi une série de solutions, parmi lesquelles l'installation d'une zone d'immersion temporaire (ZIT). « Il s'agit d'un terrain agricole qui garde les eaux de manière temporaire et qui va tamponner les variations de débit de la rivière et par conséquent limiter les inondations dues aux crues » explique Didier Lebaillly, échevin de l'environnement. « Mais c'est une solution très radicale. Il faut savoir que l'installation d'une ZIT coûte cher et est payée par le contribuable. Sur le long

terme, la ZIT peut fragiliser en plus les berges du cours d'eau. Je ne suis pas contre, mais je pense qu'il faut analyser l'évolution de la situation dans les mois à venir, surtout depuis que le curage a été fait et qu'un accord avec le Prince a été trouvé. Tant que nous pouvons l'éviter, on l'évite. » Si le projet se réalise, la zone d'immersion temporaire pourrait être créée sur le terrain agricole situé entre l'ancienne tannerie de Belœil et les Ets Lambert, avant l'arrivée de la Hunelle dans Chièvres.

Une alternative plus durable

Au mois de septembre dernier, lors du curage de la Hunelle, les ouvriers de l'entreprise Moulard ont sorti les gros moyens. Le cours d'eau n'ayant plus été entretenu depuis plus de trente ans, les ouvriers ont procédé à un curage sur vif fond, c'est-à-dire à l'aide d'une pelleuse, qui ramasse tout sur son passage. Il est évident que le curage était indispensable vu l'état dans lequel le cours d'eau avait été laissé, toutefois

la méthode utilisée pour celui-ci était trop violente et trop peu durable, selon l'échevin de l'environnement. « En tant qu'environnementaliste, ça m'a fait beaucoup de mal de voir et d'entendre ces machines agresser le cours d'eau et ses berges. Cette technique n'est pas durable et ne respecte pas la nature. Je pense qu'il faudrait privilégier une intervention plus douce et surtout plus fréquente, afin d'éviter que les éléments s'accumulent à nouveau. » Cependant, une gestion plus durable du bassin de la Hunelle implique naturellement un coût financier et humain. « Intervenir plus souvent sur le cours d'eau demande du temps, de la vigilance et du personnel. Il faut mettre en place une politique plus vigilante et passer de temps en temps avec une tronçonneuse pour enlever petit à petit les éléments qui dépassent des berges et pourraient obstruer le passage de l'eau. Mais programmer et anticiper sont malheureusement des mots souvent inconnus dans les communes. »

PF

De plus en plus d'actions visent le développement durable



ÉdA

L'équipe du Centre protestant d'Amougies est composée de huit personnes, dont trois animateurs : Yonnatan, Frédéric, Eddy, Dominique, Johnny, Jonathan, Matthieu et Virginie (gestion).

Site de rencontre et d'hébergement reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre protestant d'Amougies accueille chaque année de quatre à cinq mille personnes. Des classes vertes, des formations, des camps, des retraites... ou simplement des groupes et familles qui apprécient le séjour dans ce lieu d'animation et de ressourcement bien équipé en plein cœur d'un domaine boisé de six hectares situé au pied du mont de l'Enclus. « En établissant notre plan quadriennal d'actions 2013-2016, parmi les objectifs que nous nous étions fixés, explique Jonathan Vanlaere, animateur coordinateur, nous avons choisi d'inclure un nombre toujours plus grand d'activités et de projets basés sur le développement durable. » Ce qui se faisait déjà... naturellement dans le cadre des animations « nature et préservation de l'environnement » proposées par l'équipe du centre dans le cadre des classes vertes. Le centre a

par ailleurs reçu un financement dans le cadre du Contrat de rivière Escout Lys pour aménager la mare pédagogique présentée ci-dessus. « Et puis, il y a un an et demi, nous avons renoncé à l'APAQ-W pour l'introduction des circuits courts dans notre système de restauration (entre 40 et 100 repas servis trois fois par jour), ce qui a permis de renforcer le partenariat avec le Parc naturel du Pays des Collines. On a reçu des subsides pour acheter les produits locaux mais aussi pour mettre nos actions en valeur. » Soit trois projets distincts liés à un objectif commun, avec des partenaires différents. « Le parc, qui tourne dans les communes de son territoire, a signalé son intention de venir chez nous avec sa Nuit de la chouette. Comme on devait créer un événement de valorisation avec l'APAQ et finaliser aussi le projet mare, nous avons choisi de regrouper toutes ces activités d'un coup. » L'idée d'une Journée Vert-Dure, destinée à un public familial était née...

Au programme du samedi 19 mars

- De 14 h à 19 h : Marché du Terroir et « boutique éphémère » des Collines (qui pourrait déboucher sur un dépôt permanent) : avec les produits de la Ferme de Cavrinnes, des Vergers du Fresnoy (deux fournisseurs habituels du centre pour la confection de leurs repas), la Ferme Foucaumont, l'Asinerie du Pays des Collines, la Chocolaterie Lamontagne, la Bière de Lahamaide, les confitures et les apéros du Cellier Saint-Pierre, les vins du clos LaJerAu à Flobecq, la « Chouette laine » et la feuturerie...
 - À 14 h 30 : inauguration de la mare didactique
 - De 14 h 30 à 17 h : kermesse aux crapauds (jeu familial et défis)
 - De 17 h 30 à 19 h : repas du terroir (poulet fermier bio du « Coq des prés », gratin dauphinois et légumes de saison – sur réservation).
 - À 19 h : « Chouette nuit » (découverte des rapaces nocturnes de la région : exposé, animations pour enfants, sortie nocturne).
- > Centre protestant, rue Verte Voie 16 à Amougies. 069/768 645 ou info@cpamougies.be

De nombreuses activités, toutes gratuites

AVEC LE CONTRAT RIVIERE ESCAUT-LYS

Des rallyes pour toute la famille ! Découverte de l'Escarot et ses abords à travers des rallyes-vélos familiaux, orientez-vous sur les berges et les chemins de halage. Aux arrêts et panneaux dissimulés le long du parcours vous découvrirez une foule de petites infos sur le patrimoine, l'histoire, la nature, la biologie ou encore la littérature liés à l'Escarot ! Dimanche 20 mars de 10 à 17 h.

Comment ça marche ? Vous choisissez d'où vous voulez partir : La Maison de Léaucourt (Chemin des Étang, 12a à Hérisnes), le Pont des trous à Tournai ou les Fours à Chaux de Cherq. À chacun de ces endroits, un accueillant vous offrira votre « Road book » pour le rallye et vous voilà partis à la découverte du territoire à travers l'eau.

Si vous n'avez pas de vélo, des activités et balades sont proposées à chaque point de départ.

> *Contrat de rivière Escaut-Lys - 069 44 45 61*

MAISON DE LÉAUCOURT À HÉRISNES

Visite guidée de la Coupure Avec un animateur découvrez tous les secrets et anecdotes concernant cette coupure. Visites à 14 et 16 h. Durée 45 min. Musique et jeux.

Durant toute la journée, la bibliothèque de Pecq mettra à disposition des jeux de société en lien avec l'eau pour tous les âges au sein de la cafétéria. Abïance musicale avec le Trio Gilbey dès 16 h.

Expo photo Le photographe Dominique Duyck exposera ses magnifiques clichés sur « Les Oiseaux d'eau » à la Maison de Léaucourt.

À partir du 20 mars et jusque fin avril.

Ramassage des déchets Dimanche 13 mars dès 9 h, ramassage des déchets sur les berges de l'Escarot. Rendez-vous à 9 h à la Maison de Léaucourt.

Stage eau La Maison de Léaucourt organise un stage pour les enfants sur la thématique de l'eau : découverte des plantes, oiseaux d'eau, invertébrés aquatiques, pêche... et petits ateliers en intérieur.

Du mardi 29 mars au vendredi 1^{er} avril. Public : 8-12 ans. Horaire : de 9 h à 16 h. Coût : 50 €

> *La Maison de Léaucourt - Chemin des Étang, 12a à Hérisnes - 069 58 06 13*

TOURNAI

Lecture des textes des ateliers d'écriture Des ateliers d'écriture animés par les Écrivains Publics de Wallonie et Thierry Ries ont eu lieu le long de l'Escarot au cœur des zones humides de la région. Une lecture vivante des textes aura lieu

en fin de matinée (11 h), au Pont des Trous.

Stand du Contrat de rivière Escaut-Lys Pour découvrir l'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys, ses missions, ses projets et ce qu'il peut apporter aux citoyens et aux associations de son territoire, un stand de présentation au Pont des Trous.

Visite guidée dans Tournai Venez découvrir l'histoire de la ville de l'Escarot en longeant les quais depuis le Pont des Trous jusqu'au quai du Marché aux poissons. Visite guidée par l'Office de tourisme. Départ Pont des trous à 14 h 30

> *Inscription obligatoire : 069 44 45 61 - contact@crescautlys.be*

Exposition photo de Bernimages Depuis des années, l'association de photographes de Bernissart capture de nombreux clichés autour de l'eau de notre territoire. Une expo reprenant leurs plus belles photos sera présentée durant toute la journée au Pont des Trous.

Diaporama photos sur l'Escarot À travers un diaporama photos anciennes sur l'Escarot et ses abords, redécouvrez le travail d'antan des marinières, essayez de devenir où a été prise cette photo dont le paysage vous dit vaguement quelque chose...

Activités aux Fours à Chaux de Cherq, rue de Calonne - Rue du Pont de Vaulx.

Expo poissons-ballons Les enfants du village de Vaulx ont laissé libre cours à leur imagination et proposent une expo de poissons en papier mâché. Toute la journée. Château de Vaulx les pieds dans l'eau.

Robin Penay, titulaire d'une maîtrise en Histoire de l'Art et Archéologie et auteur de publications sur l'édifice dispensera des explications sur le Château médiéval de Vaulx en bordure de l'Escarot à l'aide de documents, objets, vestiges. Toute la journée.

Visite d'une écluse Un éclusier ouvrira les portes de son lieu de travail aux visiteurs. La visite de l'écluse s'accompagnera d'une découverte du chantier d'agrandissement en compagnie de l'ingénieur Carl Delhaye (Voies Hydrauliques). RDV à l'écluse de Kain. Visite à 10 h 30.

> *Inscription obligatoire : 069 44 45 61 ou contact@crescautlys.be*

La face cachée de l'eau Rivière, lac, étang, mare, source, glacier, neige... L'eau, c'est bien sûr celle qu'on voit, mais c'est aussi celle qu'on ne voit pas ! Proposé par le Parc naturel du Pays des Collines. Toute la journée au niveau du Pont Balus en rive gauche.

Jean-Baptiste Vifquain, Tournaisien illustre et... méconnu Au fil de cette conférence, Daniel Barbez fera redécouvrir les temps révolus où la batellerie

n'était pas motorisée... Cette conférence est organisée en lien avec l'exposition *Jean-Baptiste Vifquain et la batellerie*.

Dimanche 20 mars, 15 h, auditorium Office de Tourisme de Tournai.

Flash Back sur l'Escarot Sur des supports originaux, d'anciennes photos et illustrations installées in situ vous offriront un regard sur l'Escarot d'antan. En rive gauche entre les Fours à Chaux Saint-André et la Dorcas.

Exposition : Jean-Baptiste Vifquain et la batellerie À travers des panneaux, maquettes, reconstitutions et autres objets issus du monde de la batellerie, venez découvrir la vie des marinières du temps où les péniches n'étaient pas motorisées et Jean-Baptiste Vifquain, cet illustre Tournaisien méconnu. Du mercredi 16 mars au vendredi 14 avril à l'Office du tourisme de Tournai - dans la Cave médiévale.

PÉRUWELZ

Expo : l'eau dans le monde Les élèves de 6^e de l'Athénée royal de Péruwelz proposent de découvrir l'exposition qu'ils ont réalisée sur le thème de l'eau dans le monde.

Par ailleurs les élèves réaliseront une marche symbolique dans Péruwelz pour symboliser le trajet moyen qu'un enfant africain parcourt tous les jours pour aller chercher de l'eau.

> *Expo à l'Athénée royal de Péruwelz le vendredi 18 mars de 16 h à 18 h 30. Rue des Français 31.*

BRUNEHAUT/ANTOING

Balade nocturne et contée familiale à la coupure de Bléharies Une balade nocturne et contée à travers la Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB) de Bléharies. Un lâcher de lanternes ponctuera ce moment teinté de poésie. Organisé par le CRIE de Mouscron. Vendredi 18 mars, à 18 h 30 chemin du Flux à l'entrée de la ZHIB, juste en bas du pont de Bléharies.

À vélo, de mare en mare... sur Antoing - Hollain De Antoing à Hollain, parcourons sur une dizaine de kilomètres quelques mares creusées et gérées par le Parc naturel... dont une « perchée » en haut d'un four à chaux ! Proposé par le Parc naturel des Plaines de l'Escarot. De 13 h 30 à 17 h. Rendez-vous précisé à l'inscription.

> *Sur inscription Maison du Parc naturel - 069 77 98 10 - accueil@pnpe.be*

MONT-DE-LENCLUS

Vert-Dure - Centre Protestant d'Amougies Samedi 19 mars, le Centre Protestant d'Amougies organise une Journée Verte et durable, une journée « Vert Dure ».

> *069 76 86 45 ou info@cpamougies.be, rue Verte Voie, 16 - 7750 Amougies*

AVEC LE CONTRAT RIVIERE DENDRE

CHÈVRES

Atelier fabrication de produits cosmétiques naturels Les mardi 15 et 22 mars, de 19 h 30 à 21 h. Venez découvrir comment confectionner vos propres produits cosmétiques à base d'ingrédients naturels, bons pour votre santé et notre environnement ! Hôtel de ville de Chièvres.

> *Marie-Valentine Maquet - 068 65 68 20 ou m.maquet@chievres.be*

Spectacle su l'eau Pirate d'eau douce par la compagnie Zanni. Le samedi 26 mars, 15 h. Théâtre de marionnettes et d'ombres chinoises autour de la beauté de la nature et de l'intérêt de préserver notre cadre de vie. Parc communal de Chièvres : rue Grand Vivier 2 à Chièvres.

ATH

Découverte de la zone humide du Bassin Ninie Animations sur les libellules, les poissons de nos étangs, les saules téfards... le dimanche 27 mars, de 14 à 17 h. Organisateur : Crasen. Lieu : Bassin Ninie, 42a rue du Chemin de Fer à Ath.

> *Jacques Doyen 0476 42 36 25*

Balade des 3 Dendre Dimanche 27 mars, de 14 à 17 h. Avec quelques marques et un peu d'imagination, replongeons-nous 100 ans en arrière quand la Dendre était encore l'artère principale de la ville. Organisateur : Guides-Nature des collines. Lieu : Centre EPICURA : rue Maria Thémée, 1 à Ath

> *Vervoort Eric 0473 763 006*

BELOEL

Promenade guidée à vélo Le circuit des fontaines de Belœil Le dimanche 20 mars, de 14 à 17 h. Balade agrémentée d'arrêts et d'anecdotes historiques. Départ de l'Office du tourisme de Belœil > *Carmelina Ricotta 069 68 95 16*

SILLY

Aux Sources de la Sille Dimanche 20 mars, de 14 h à 17 h 30. Dans la Forêt domaniale de Silly, nous observerons la naissance de ce beau petit ruisseau qui sillonne la jolie Vallée de la Sille. Organisateur : Guides-Nature des Collines.

Lieu : Place de Silly > *Weverbergh Jacques 0478 472 804 ; second guide, Agostino Populin 0471 436 882*

Au fil de la Sille et de ses affluents Samedi 26 mars, de 14 à 17 h. Un circuit enjambant la Sille, côtoyant les zones d'inondations temporaires (ZIT) de la Warsbeek, de la Crompe pâture. Organisateur : Entre Dendre et Senne

CNB, commune de Silly. Rdv parking de la salle omnisports de Bossilly (rue Cavée) > *Joëlle Eykmans, 0475 90 61 72 ; Georgette Beljonne 0477 45 22 83 ; Michel Carton 0474 55 26 74.*

ENGHÏEN

Le retour aux sources et l'éveil du printemps dans le Bois d'Enghien Dimanche 27 mars, de 10 à 16 h. Découverte d'une zone Natura 2000 et de son rôle sur la régulation hydrique des rivières. Organisateur : Le CNB Entre Dendre et Senne et l'ASBL Les Amitiés Marquaises. Lieu : devant l'église Sainte-Anne, à la rue de Lablailu à Marcq (Hameau de Lablailu).

> *Jacqueline Delforge 0497 83 13 65*

Barrage à OFN'S (objets flottants non identifiés) Aménagement placé du 14 au 29 mars. Organisateur : ASBL Les Amitiés Marquaises. Lieu : Place de Marcq (rue du Village) à Enghien. Visite libre et panneau explicatif sur place.

> *Philip Develinck - 02 395 61 52*

Comment épurer ses eaux usées autrement et revaloriser ses eaux de pluie ? (conférence) Dimanche 20 mars de 15 à 17 h. Visite d'un système extensif d'assainissement écologique des eaux usées domestiques et d'un système de valorisation des eaux de pluie chez un particulier.

Organisateur : Ville d'Enghien.

Lieu : Au n°13 de la rue des Croisettes à Marcq. > *Service Environnement de la Ville d'Enghien 02 397 14 40*

À la rencontre des cours d'eau dans le bois de Strihoux Dimanche 20 mars, de 10 à 12 h. Le but est de montrer la biodiversité présente le long des cours d'eau. Organisateur : ASBL Enghien Environnement.

Lieu : au croisement entre la drève du Corps de Garde et la drève de l'Étang à Petit-Enghien.

> *Michel Faucq - 02/395 69 66*

LESSINES

Lessines au fil de l'eau Dimanche 20 mars, de 14 à 16 h. Balade commentée le long de la Dendre à partir du centre historique et industriel. Organisateur : Action Nature.

Lieu : Place de Lessines.

> *Action nature ASBL - 054 58 98 12*

BRUGELETTE

Le jardin au naturel (conférence) Mardi 22 mars, de 19 h 30 à 20 h 30. Présentation du jardin au naturel dans toute sa splendeur.

Organisateur : Julien Populin, guides-nature des collines, commune de Brugelette.

Lieu : Centre culturel, Écurie du parc, chemin du Cadet, 1 à Brugelette.

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue Saint-Martin, 58 - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.

Les Contrats de rivière




PLONGÉE EN MILIEU AQUATIQUE

De l'autre côté du « miroir »

Les milieux aquatiques de la région bénéficient d'une riche faune et flore. L'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys vous invite à passer de l'autre côté du « miroir ».

• PAULINE DENEUBOURG

La vie est présente partout ! L'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys souhaite faire (re) découvrir la présence et la richesse des milieux aquatiques de Wallonie picarde. Depuis quelques mois, une dizaine de plongeurs explorent différents milieux aquatiques. Carrières, étangs, mares, cours d'eau, bras morts... « Chacun a ses propres caractéristiques avec une faune et une flore spécifiques, explique Louis Brennet, chargé de communication au Contrat de rivière Escaut-Lys. Aucune plongée ne se ressemble ! Cela nous permet de faire à chaque fois de belles découvertes ».

Sublimer les milieux aquatiques

Équipés de leur bouteille d'air ou simplement d'un masque et tuba, les plongeurs n'ont plus qu'à ouvrir les yeux et à observer la vie sous l'eau. Cette observation et cette immersion n'étant pas accessible à tout le monde, les plongeurs ont décidé de s'équiper d'un appareil photo et d'immortaliser ces moments afin de faire découvrir au public le monde aquatique et ses secrets. « Les richesses que contiennent nos milieux aquatiques et le rôle écologique, économique, social ou historique qu'ils jouent sont souvent trop méconnues, remarque Louis Brennet. Nous souhaitons ainsi les mettre en valeur et les présenter sous un jour nouveau. »

À travers ses cours d'eau, milieux naturels ou de ses nombreuses carrières, milieux façonnés par l'homme et où la nature a repris ses droits, la région bénéficie de réserves importantes d'eau, mais aussi et surtout d'habitats potentiels pour nombre d'espèces. « Une richesse et un potentiel à préserver encore trop peu valorisé, insiste notre interlocuteur. Nous allons continuer à organiser des plongées dans chaque type de milieu, à chaque saison, afin d'observer un maximum d'espèces, de paysages et d'ambiances. Après nos différentes sorties sous l'eau, nous allons sélectionner une soixantaine de photos, ainsi

LES FONDS REGORGENT DE BELLES SURPRISES. LES PLONGEURS IMMORTALISENT CE MONDE PLEIN DE VIE



ÉA - 30443614382

que des vidéos surprenantes afin de sensibiliser le grand public à la beauté et à la richesse de nos milieux aquatiques.»

Préserver les beautés de la nature

Avant d'arriver à ce résultat, un important travail de formation a dû être effectué par les plongeurs. « Ce n'est pas évident de prendre des photos dans l'eau, fait remarquer Louis Brennet. Il y fait souvent sombre ; la maîtrise de la lumière est donc primordiale. Et puis, nous tenons à avoir une approche la plus discrète possible. Il ne s'agit pas de détruire le milieu ou de déranger les éléments pour essayer d'avoir une belle photo ! Il suf-

fit de se poser, de patienter et d'observer toute la vie qui s'y déroule. »

Une approche positive de la sensibilisation à l'environnement mais qui n'occulte pas la réalité de certains lieux. « Malheureusement, l'eau a toujours servi de déversoir... On y retrouve ainsi des objets de toutes sortes, des panneaux en bois, des métaux, des déchets... Nous espérons pouvoir sensibiliser la population à être davantage attentive au respect des milieux aquatiques et de leurs abords. Pour cela, nous allons mettre sur pied, en septembre, une exposition des photos de nos plongées ainsi que publier un livre et des vidéos. »

La richesse de nos eaux sous les flashes

Nos eaux recèlent un foisonnement de vie insoupçonné, depuis les insectes aquatiques jusqu'aux mollusques en passant par une diversité étonnante de poissons.

AUSI SURPRENANT QUE CELA PUISSE PARAÎTRE, DES MÉDUSES SONT PRÉSENTES DANS CERTAINES CARRIÈRES DE LA RÉGION.



ÉA - 30443614491

Dans l'eau, les plongeurs font parfois d'étonnantes rencontres... Ils ont ainsi eu l'agréable surprise d'observer des méduses d'eau douce (*Craspedacusta sowerbyi*) dans la carrière de l'Orient à Tournai.

« Retrouver des méduses d'eau douce signifie que l'eau est de bonne qualité, explique Louis Brennet, chargé de communication au Contrat de rivière Escaut-Lys. Pour se développer, elles ont en effet besoin d'une eau exempte de pollution, d'un pH neutre, d'une certaine température, de certains oligo-éléments et des eaux calmes. »

Retrouver la richesse d'antan

D'autres espèces observées comme le

chabot, la loche de rivière et le goujon certifient de la qualité des eaux de certains lieux visités par les plongeurs.

« En démarrant le projet, nous pensions que nos cours d'eau et milieux aquatiques n'avaient plus aucun intérêt, avec une vie peu diversifiée... Au fur et à mesure des plongés, nous avons découvert que certaines espèces insoupçonnées étaient toujours présentes, même si c'est parfois de manière très localisée. »

Néanmoins, cela nous donne une idée de ce que pouvaient être nos cours d'eau avant : une très belle richesse écologique et cela nous laisse espérer que l'on pourrait, un jour, retrouver cette diversité de faune et de flore dans l'ensemble de nos eaux. Il faut donc absolument préserver les milieux aquatiques ! »

MOUSCRON

Une seconde vie au Bois Fichaux

La Petite Espierres a toujours été polluée par les eaux usées. Un impressionnant chantier est en cours : les eaux de lessives n'iront plus colorer les eaux pluviales !

• THOMAS TURILLON



SUR LE CHEMIN MENANT À LA HULOTTE, LA PARTIE VISIBLE DE LA PETITE ESPIERRES LE RESTERA POUR LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES.

Le ruisseau du Bois Fichaux, la Petite Espierres, en voit de toutes les couleurs au sens premier du terme. En cause : les eaux usées directement rejetées dans les eaux limpides. Une situation qui est en cours de changement. La sérénité de l'un des poumons verts mouscronnois est en effet troublée par un ballet incessant de pelleuses et de bennes. Un mal pour un bien. Avec la ville de Mouscron, Ipalle refait en effet les voiries et l'égouttage des rues de l'Oratoire, des Pèlerins et de la Fontaine bleue. Des ouvriers profitent de cette intervention d'ampleur pour séparer par la même occasion les eaux usées des eaux pluviales jusqu'alors mélangées. «Lorsqu'il a fallu organiser le chantier, Ipalle est venue nous trouver. L'occasion de pouvoir rendre le ruisseau plus naturel par du curage ou encore du rempierrage a été abordée. On a parcouru tout le ruisseau d'un kilomètre sur notre terrain afin de voir, point par point, ce qu'il était possible de faire. C'est la cerise sur le gâteau dans ce chantier, se réjouit Christophe Deneve de la cellule Environnement de Mouscron au sein de la Hulotte, local pédagogique situé au milieu du chantier, elle-même posée au sein de la réserve éducative de la Fontaine bleue qui est l'un des rares sites d'intérêt biologique de l'entité. L'objectif est de garder l'endroit naturel et d'accroître sa biodiversité. Avec le temps, le ruisseau s'est creusé à 1,70 m en certains endroits : la lumière n'y passe plus, ce qui n'est pas bon pour les plantes ni les animaux. En certains espaces, il y aurait moins d'eau : ce sera l'occasion d'utiliser le ruisseau d'un point de vue pédagogique. L'un de ces espaces sera celui situé devant la Hulotte, entre les deux ponts. Tout cela va permettre de diversifier nos animations

et d'encore mieux sensibiliser les enfants à la qualité de l'eau.» La biodiversité va pouvoir y reprendre sa place originelle avec l'aide de l'homme, celui-là même qui l'avait fait disparaître, celui-là même qui permet aujourd'hui de faire machine arrière. «On va pouvoir réaménager le ruisseau grâce à la Région wallonne qui a une pépinière à plantes d'eau. D'ici l'été

prochain, cela va déjà commencer à ressembler à quelque chose. Parallèlement à tout cela, l'une des mares de la réserve sera curée et agrandie. On a déjà obtenu le permis pour le faire. On va voir si on peut y amener des batraciens... D'ici quelques mois, la réserve va vraiment évoluer de façon substantielle en faveur de la biodiversité» souligne encore M. Deneve.

« Ne pas tout dénaturer dans l'intervention »

Parallèlement au chantier d'assainissement en contrebas du bois, on refait la voirie et l'égouttage, un peu plus haut, en s'inquiétant de préserver l'écrin vert au maximum...

• THOMAS TURILLON



HIÉR, LES OUVRIERS S'ACTIVAIENT À LA RUE DE L'ORATOIRE. UNE VOIRIE ÉLARGIE À QUATRE MÈTRES SUR LA MAJORITÉ DU PARCOURS...

Le projet d'assainissement permettant d'enfin déverser les eaux pluviales dans la Petite Espierres et de faire couler les eaux usées dans le long collecteur actuellement posé en contrebas des lotissements du bois Fichaux fait donc partie d'un projet très vaste. «Ce sont deux chantiers : l'assainissement qui est 100 % SPGE et puis il y a la ville de Mouscron qui refait la voirie et l'égouttage avec TRBA. La partie collecteur est de 545 000 € et la partie voirie/égouttage est de 1,9 million €» détaille le Mouscronnois Thomas Lerycke, ingénieur de projet pour Ipalle.

Pendant qu'on pose le long collecteur d'un côté, on raccorde donc les maisons à des égouts plus haut. «On le fait actuellement aux rues de la Fontaine bleue et de l'Oratoire avant la rue des Pèlerins, l'année prochaine. Pour les nouvelles constructions, cela n'a pas été difficile de retrouver les plans d'urbanisme pour trouver les évacuations. Pour les maisons plus anciennes, malgré un toutes-boîtes, cela a été plus compliqué!» Ces tranchées balafrent

quelque peu le cachet du Bois Fichaux, d'autant que les pompiers notamment imposent un élargissement des rues de quatre mètres, nécessitant par exemple le déplacement de certains poteaux électriques. «Cela s'est tellement urbanisé ces dernières années que ce chantier était nécessaire. Le Bois Fichaux perd un peu de son aspect bucolique mais il y a toutefois une vraie volonté à ne pas tout dénaturer. Le Département de la Nature et des Forêts a préconisé une taille douce de certaines haies pour éviter aux grues d'arracher des branches ou encore de préserver des arbres pourpres, ce qui a été fait» insiste-t-on du côté de l'intercommunale.

À plus long terme, l'eau limpide sera donc amenée vers les douves du château des Comtes. C'est la suite du chantier qui trouvera donc son prolongement vers la plaine de jeux de la Coquinié «On fera cela sur l'accotement de cette plaine, en respectant le projet de transformation de cet espace de jeux en parking du CHM. On devrait pouvoir alimenter les douves en eaux claires au plus tôt, fin 2016. Tout dépendra notamment de la météo...»

DENDRE

Les ruisseaux sortent de l'anonymat

Bien que méconnus, les petits cours d'eau jouent un rôle essentiel dans l'ombre des rivières. Un projet destiné à revaloriser ceux de la Dendre est en cours.



• PIERRE-LAURENT CUVELIER



LE RUISSEAU D'ANCRE, QUI COULE DEPUIS FLOBECQ ET ELLEZELLES, NE PASSE PLUS INAPERÇU DANS LE VILLAGE D'OGY.

Depuis Ath où elle prend forme vers la Flandre où elle se jette à... Dendermonde (ça coule de source !), la Dendre s'étend sur quelques dizaines de kilomètres. Mais l'expression est bien connue, ce sont des petits ruisseaux que naissent les grandes rivières.

Que serait en effet la Dendre sans son sous-bassin hydrographique formé par plus de 1 100 km de cours d'eau, en majeure partie non navigables ? Rien que dans sa partie wallonne, cela représente pas moins de 175 affluents à venir alimenter le lit de la rivière.

En dépit de cette contribution essentielle, les petits bras secondaires de la Dendre demeurent finalement assez méconnus du grand public. C'est sur base de ce constat que les chevelles ouvrières du Contrat rivière Dendre ont eu l'idée de développer un vaste projet de valorisation des cours d'eau.

Une nouvelle signalétique

«On s'est rendu compte que pas mal de citoyens sont finalement peu informés quant à l'importance de la voie d'eau qui passe près de chez eux et qui se jette dans un réceptacle commun :

la Dendre. L'objectif est donc d'essayer de mettre en avant ces petits ruisseaux afin de favoriser leur réappropriation par les habitants», explique Maxime Colin, coordinateur de l'ASBL Contrat rivière.

Des emplacements ciblés

En mai, une première réunion a été mise sur pied à cet effet, en présence d'une multitude de partenaires (Communes, Offices de tourisme, associations locales...) en vue de définir le plan d'actions. Un plan qui s'est déjà matérialisé sur le terrain par l'installation progressive d'une signalétique flamboyante neuve à proximité immédiate des ruisseaux.

Au total, une centaine de panneaux ont été commandés pour un montant équivalent à 3 000 euros, entièrement pris en charge par l'ASBL dont le siège se situe à Ath. Ces aménagements, qui permettront à tout un chacun de se familiariser avec les noms des cours d'eau, profiteront à neuf communes dépendant du bassin hydrographique de la Dendre.

Si Jurbise, Brugelette, Enghien et partiellement Lessines ont été les premières entités visées, la pose des nouveaux panneaux se poursuivra ensuite du côté de Flobecq, Lens, Chièvres et Silly. «Une petite partie de Frasnes-lez-Anvaing, qui relève principalement du Contrat rivière Escaut-Lys, sera aussi concernée étant donné que plusieurs affluents se déversent dans la Dendre», précise M. Colin.

Comme nous avons pu le constater sur le terrain, entre Lessines et Ogy, une attention toute particulière a été portée en matière de visibilité. «Nous avons essayé de cibler les endroits les plus judicieux pour augmenter l'impact auprès des citoyens, assure le coordinateur du Contrat rivière Dendre. Pour ce faire, en collaboration avec les ouvriers communaux, les panneaux ont surtout été placés aux croisements des routes et des petits ruisseaux, de manière à attirer l'attention.»

L'opération ayant trait à l'installation des panneaux au bord des cours d'eau se prolongera un bon bout de temps puisqu'une seconde commande de panneaux devrait être effectuée en 2016.

[> contratriveriedendre.be](#)

VALORISATION

Des balades commentées au fil de l'eau

L'identification de nos ruisseaux s'intégrera à terme dans une logique « touristique », à travers la création de circuits sonores.



AU DÉPART DE CE TYPE DE PANNEAUX, L'ASSOCIATION CONTRAT DE RIVIÈRE SOUHAITE AMENER LES CITOYENS À S'INTÉRESSER À LEUR COURS D'EAU.

Les grands axes de développement du Contrat de rivière ne se limitent pas à la seule valorisation des voies d'eau du bassin de la Dendre au travers d'une signalétique appropriée.

Dans la foulée de cette première phase, une réflexion est actuellement menée pour donner une réelle plus-value au patrimoine naturel, culturel, historique et paysager lié à l'eau.

Comment ? En imaginant des circuits de balades pédestres, ac-

cessibles gratuitement, qui auraient comme fil conducteur les petits ruisseaux.

«Avec nos partenaires que sont les communes, les acteurs locaux, les syndicats d'initiative..., nous sommes en train de définir les tracés les plus judicieux avec l'idée d'y associer des éléments de patrimoine, comme la découverte d'un ancien moulin ou la mise en exergue d'un métier du temps passé. On aimerait, dans ce cadre, concevoir au moins une fiche itinéraire par commune», explique Marie Amorison, coordinatrice adjointe du Contrat de rivière Dendre.

Afin de rendre ces tracés au bord de l'eau plus dynamiques et attractifs pour les familles, l'association en charge du projet envisage d'avoir recours aux services d'une comédienne qui prêterait sa voix pour des audioguides. Un dossier a récemment été rendu auprès de la Fondation Roi Baudouin pour l'octroi de subsides.

«On s'est fixé le mois de septembre 2017 pour voir aboutir les cinq premiers circuits découvertes, dont deux seraient sonores. Si pas mal de choses sont encore à régler, la logique voudrait que les itinéraires soient disponibles auprès d'opérateurs tels que les Offices du tourisme, les administrations communales...»

Le tout serait encore soutenu par une fiche de présentation compilant des anecdotes, les curiosités à visiter, un historique du cours d'eau ainsi que d'autres informations relatives à l'origine de l'appellation. «Toutes ces fiches, élaborées grâce au concours des citoyens, du Cercle d'histoire et d'archéologie d'Ath ou encore d'une association d'historiens de Jurbise, on ambitionne de les regrouper dans un ouvrage de référence. En parallèle, un système de QR-Code pourrait voir le jour en vue d'offrir aux promeneurs la possibilité d'être renvoyés, au départ de nos panneaux, vers nos fiches explicatives», ponctue Maxime Colin. **P.-L.C.**

ATTRE

Pour une meilleure circulation des poissons

Une passe à poissons a été aménagée à proximité du moulin du Passe-tout-outre, à Attre, dont la chute constituait un obstacle majeur.

• MARIE LHOIR

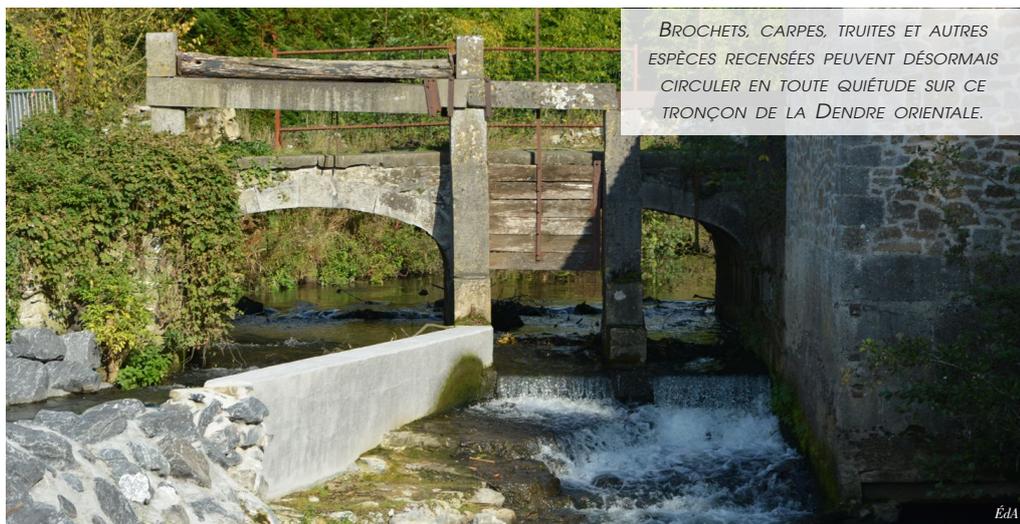
Sous l'impulsion d'une décision politique datant de juin 2009 qui vise à rétablir la libre circulation des poissons en Fédération Wallonie-Bruxelles, le SPW a investi la vallée de la Dendre afin d'y installer une série de passes à poissons. «L'objectif est d'augmenter la quantité de poissons dans le lit de nos rivières et surtout leur qualité de vie», indique Vincent Scufilaire, attaché à la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement.

Constituant le premier obstacle majeur à la migration des poissons sur le cours de la Dendre orientale en raison de son 1,6 mètre de hauteur, la chute du moulin du Passe-tout-Outre, à Attre, représentait un défi environnemental de taille.

«Nous avons dû faire face à trois contraintes bien spécifiques : la proximité d'un moulin produisant de l'électricité, la hauteur de la chute et le fait que nous nous trouvions dans une zone classée. À partir de toutes ces données, nous avons élaboré différents scénarios. Celui de la rampe rugueuse nous semblait au final le plus adapté à la configuration des lieux», explique Vincent Scufilaire. En plus de répondre à ces trois impératifs, la solution retenue tenait également compte de la valeur patrimoniale du site reconnue par arrêté royal depuis 1978.

Une rampe rugueuse de plus de 100 mètres de long

En à peine deux mois, la passe à poissons d'Attre, financée à hauteur de 50 % par Interreg IVB dans le cadre du projet Scaldwin, est sortie de l'eau. Constituée



BROCHETS, CARPES, TRUITES ET AUTRES ESPÈCES RECENSÉES PEUVENT DÉSORMAIS CIRCULER EN TOUTE QUIÉTUDE SUR CE TRONÇON DE LA DENDRE ORIENTALE.

É.A

d'imposantes pierres rugueuses à l'aspect vieilli, la rampe, longue de plus de 100 mètres, présente une pente d'un peu moins de 1 % permettant ainsi de garantir une vitesse de croisière inférieure à un mètre par seconde et donc idéale à la population vivant dans ces eaux. «La pêche électrique nous a permis de recenser 608 poissons dont des loches, des goujons et des gardons, mais aussi des carpes. Ces poissons peuvent maintenant profiter de zones différentes de celles qu'ils ont l'habitude de rencontrer au gré de leur migration et aussi y trouver re-

fuge», précise Vincent Scufilaire.

Et le résultat est des plus surprenants. Si certains redoutaient son impact sur le paysage environnant, la passe à poissons, jouxtant le moulin d'Attre, peut se targuer de se fondre littéralement dans le décor. «Nous devons encore aménager les abords et notamment planter des arbres», indique cependant le coordinateur du projet.

Quoi qu'il en soit, brochets, carpes, truites et autres espèces recensées peuvent désormais circuler en toute quiétude sur ce tronçon de la Dendre orientale.

MÉVERGNIES

Bientôt une rivière de contournement

Un nouveau projet, également dirigé par le Service public de Wallonie, se concrétisera prochainement aux abords du moulin de Mévergnies, servant autrefois à moudre grâce à son impressionnante roue à aubes en fer

et en bois.

«Ici, nous allons créer une rivière de contournement présentant une pente plus faible de 0,6 %. Des zones de repos seront également prévues», informe Vincent Scufilaire.

Un ruisseau, déjà existant, sera

élargi de façon à permettre un passage plus aisé aux poissons fréquentant cet endroit. Ce chenal contigu, rattrapant une hauteur de près de 1,8 mètre, s'étendra sur une longueur d'environ 270 mètres.



MÉVERGNIES SE DOTERA PROCHAINEMENT D'UNE PASSE À POISSONS.

É.A

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue Saint-Martin, 58 - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.



Près de 400 activités en Wallonie

Dès ce samedi, l'eau sera mise à l'honneur dans de nombreuses activités.

Histoire de s'amuser tout en apprenant à mieux gérer l'or bleu.

● **Arnaud SMARS**

Le 22 mars est décrété «Journée mondiale de l'eau» depuis 1993. Au départ, la Wallonie avait décidé d'organiser un week-end d'activités pour marquer le coup.

Au fil des ans, l'organisation a pris de l'ampleur et depuis 2006, elle a pris l'envergure que nous connaissons actuellement : une quinzaine entièrement dédiée à l'or bleu et appelée communément les «Journées wallonnes de l'eau».

Sensibiliser en s'amusant

Cette année, le lancement est programmé ce samedi 14 mars. Comme à l'accoutumée, on retrouve les Contrats de rivière et leurs partenaires à la manœuvre et le SPW au financement : «Près de 400 événements sont mis sur pied sur l'ensemble du territoire, déclare Augustin Smoos, coordinateur des Contrats de rivière au sein du SPW Environnement. C'est le double par rap-



«Se réapproprier son patrimoine permet de mieux le préserver par la suite», dit Augustin Smoos.



port à 2014 ! Ils ont la particularité d'être tous gratuits et donc ouverts à tous. Afin de garder cette gratuité, le gouvernement wallon finance les

treize ASBL à hauteur de 4 000 euros chacune. Cela leur permet, par exemple, d'inviter des orateurs pour des conférences sans que le public ne doive déboursier».

Les activités se veulent ludiques mais revêtent également

un caractère didactique : «Si la personne perçoit notre message en s'amusant, c'est gagné ! Notre objectif durant la quinzaine est de sensibiliser le grand public aux problématiques spécifiques à l'eau et de montrer tout ce qui se fait déjà pour

les résoudre. Souvent, on s'inquiète pour la quantité alors que ce n'est pas le souci principal. La qualité est plus embêtante. L'eau de l'Escaut a la réputation d'être assez mauvaise mais nous y travaillons. Et les résultats commencent à se faire ressentir. Grâce aux JWE, nous pouvons montrer à tout à chacun ce qui est fait pour l'améliorer mais d'une manière plus sympathique. Par exemple, en allant à la découverte d'une station d'épuration, le visiteur se rend mieux compte de comment l'eau est traitée et il peut également constater que ses actions ont un impact direct sur elle».

Se réapproprier le patrimoine

Proposer aux Wallons de redécouvrir leur patrimoine hydrique vise également à remplir un objectif qu'Augustin Smoos juge plus «utopique». Malgré tout, de par son expérience, le coordinateur a déjà constaté de nettes améliorations : «Souvent, les personnes qui habitent près d'un cours d'eau ne se rendent même plus compte de la faune et de la flore qui les entourent. C'est à cet instant que le risque de pollution est le plus important. Je pense sincèrement qu'en aidant les gens à mieux se réapproprier leur patrimoine, cela permet de mieux le préserver. Comme ils sont conscients de la richesse qui les entoure, ils n'ont pas envie de le dégrader par de mauvais comportements», conclut notre interlocuteur. ■

➤ Toutes les activités à retrouver grâce à une carte interactive sur www.environnement.wallonie.be/JWE

Le public scolaire est privilégié

Lors des trois éditions précédentes, les Journées wallonnes de l'eau ont attiré en moyenne 12 000 personnes chaque année, dont une grosse majorité d'écoliers. «C'est l'un de nos publics cibles, certifie Augustin Smoos du SPW environnement.

Près de 7 000 enfants sont sensibilisés aux problématiques de l'eau durant la quinzaine. Cette tendance à aller vers les plus jeunes tient à deux raisons. D'une part, nous trouvons très intéressant

d'aller expliquer les enjeux aux générations qui forgeront notre société de demain. De l'autre, il y a une demande très importante qui nous vient du monde scolaire».

Toutefois, toutes les animations ne se déroulent pas que lors de ces quinze jours : «La sensibilisation, notamment auprès des écoles, est l'une des missions essentielles des Contrats de rivière.

Après, chacun est libre de lui donner l'importance qu'il veut.

Cela dépend également de la

motivation des écoles présentes dans son secteur et même de l'envie de l'enseignant lui-même. Nous voulons avant tout que le message passe bien».

Pour les enfants, l'aspect ludique est très important. Les activités vont donc dans tous les sens : «Il y en a forcément en classe mais au maximum, nous essayons de les emmener sur le terrain. Il faut leur montrer des aspects concrets, en leur faisant visiter un château d'eau par exemple.

Le gouvernement wallon a également sorti à la fin des années 2000 un jeu vidéo où les élèves sont des inspecteurs en herbe et doivent retrouver d'où vient une pollution. Cela leur permet de découvrir tout le cheminement de l'eau, de leur robinet jusqu'aux rivières». ■



Les activités scolaires se passent de préférence en extérieur.

A.S.

TOURNAI - PECQ

Découvrir l'Escaut à vél'eau en famille

Le Contrat de rivière Escaut-Lys et ses partenaires organisent un rallye parsemé de nombreuses activités le long de l'Escaut le dimanche 22 mars.

• Pauline DENEUBOURG

Quoi de mieux pour (re)découvrir l'Escaut et ses abords que de le longer à vélo ou à pied. C'est ce que propose le Contrat rivière Escaut-Lys dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, le dimanche 22 mars.

« Au contraire des années précédentes, nous avons souhaité mettre en place un événement central, à savoir un rallye vélo ou un rallye pédestre entre Pecq et Chercq, explique Louis Brennet, chargé de communication pour le Contrat de rivière Escaut-Lys.

Nous proposons aux personnes de se balader le long des berges du fleuve et de s'arrêter en différents endroits afin de découvrir ses nombreux secrets au travers du patrimoine, de l'histoire, de la nature, de la biologie ou encore de la littérature. »

À chaque départ, une foule d'activités

Plusieurs points de départ sont organisés : la Maison de Léaucourt, à Pecq, le pont des Trous, à Tournai, et les Fours Saint-André, à Chercq. « Chaque point de départ proposera une série d'activités pour petits et grands : visites guidées du pont des Trous et d'écluse, stands de découvertes, ateliers créatifs. Les participants y recevront également un roadbook avec un questionnaire et des énigmes. Au fil de leur balade, ils seront invités à s'arrêter pour découvrir de nombreuses informations sur le fleuve et ses abords afin de remplir leur roadbook. »

Et, vous voilà partis à la découverte de la région comme vous ne l'avez jamais vue !

Sensibiliser à l'importance de l'eau

Ce rallye familial et les activités adjacentes seront bien sûr l'occasion de sensibiliser le public à l'importance de l'eau mais aussi à la

protection de la faune et la flore. « L'objectif du Contrat de rivière est d'accompagner nos partenaires mais aussi des écoles ou des particuliers dans l'organisation d'activités, la mise en place de projets en lien avec l'eau », rappelle Louis Brennet.

Une semaine dédiée aux écoles

À noter également que durant les Journées wallonnes de l'eau, le Contrat ri-

vière finance des activités pour les écoles.

Cette année, les visites de la Maison de Léaucourt seront gratuites pour les classes durant la semaine du 16 au 20 mars. Les enfants pourront ainsi découvrir, aux abords d'un ancien méandre de l'Escaut, la faune et la flore d'un milieu humide à l'aube du printemps. ■

► Pour parcourir le programme détaillé : www.crescautlys.be



C'est à vélo ou à pied que le Contrat de rivière Escaut-Lys vous invite à (re)découvrir l'Escaut et l'importance de l'eau !



BLATON - BERNISSART

Le patrimoine à l'honneur au fil de l'eau

Différentes activités sont également organisées le long des berges du canal à Blaton : expo, visites, balades guidées...

• Pauline DENEUBOURG

L'Agence de Développement Local (ADL) de Bernissart, le groupe Bernimages et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) proposent plusieurs activités le long du canal à Blaton. « Vu la situation géographique excentrée, il était difficile de s'associer aux activités de la région de Tournai, explique Véronique Stor-

toni, agent de développement local, Nous avons donc mis sur pied, avec l'aide de différents partenaires, un programme spécifique autour de la thématique de l'eau pour l'entité de Bernissart. »



Au travers de différentes activités proposées, les organisateurs ont souhaité mettre en valeur le patrimoine local.

Ainsi, le dimanche 22 mars, vous pourrez découvrir les dispositifs hydrauliques utilisés par les charbonnages et, aujourd'hui, abandonnés en pleine nature du côté d'Harchies. « On organise également une balade à Bernissart qui plongera le public dans les soubresauts de l'aventure minière. »

Une exposition du groupe de photos Bernimages mettra en images le rapport des hommes aux eaux qui les entou-

rent. L'espace numérique mobile « Cybernibus » proposera deux activités faisant le lien entre eau et nouvelles technologies.

Le 29 mars également !

Les activités organisées dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau se poursuivront le dimanche 29 mars à Blaton. « L'exposition photos et le Cybernibus pourront encore être visités, insiste Véronique Stortoni. Nous proposons également des balades pédestres et cyclistes au fil de l'eau. »

Pour les marcheurs, la promenade d'environ 6 km vous fera découvrir l'histoire des trois canaux de Blaton.

Alors que pour les cyclistes, c'est la découverte des paysages qui dessinent les contours de la région ainsi que son histoire industrielle qui sont au programme. ■

MAFFLE

La balade sonore de « Monsieur Pierre »

L'ASBL « La sacrée bonne adresse » va proposer une découverte poétique de l'ancienne carrière de pierre de Maffle.

• Marie LHOIR

Dès ce samedi 14 mars, les enfants de l'entité athoise auront la possibilité de partir à la découverte de ce qui fut, il y a plus d'un demi-siècle, l'une des plus grandes carrières de pierre bleue en activité.

Pour retracer son histoire, l'auteur Jean Debeve, entouré d'une équipe d'artistes passionnés, invitera son public à aller, tout comme la jeune « Aurélie », à la rencontre de « Monsieur Pierre », ancien tailleur de pierre.

Sans le précieux témoignage d'artisans comme Louis Godfrin, ce personnage n'aurait pu voir le jour. « Il reste peu de personnes qui ont encore envie de parler de ce travail rude », précise Jean Debeve. « Nous devons montrer aux enfants qu'il est de leur devoir de préserver ces lieux chargés d'histoire. Ces pierres, ce sont, en quelque sorte, nos pyramides. Cette balade sonore nous permet de les faire revivre, tout en leur insufflant un langage poéti-



Les initiateurs de ce voyage hors du commun redonnent vie au petit granit de Maffle.

que », indique l'auteur de théâtre jeune public.

Un « Monsieur Pierre » déjà célèbre à Lessines

« Monsieur Pierre » a déjà accompagné les élèves de la 3^e à la 6^e année primaire dans les carrières de porphyre à Lessines.

« À chaque fois, nous devons composer avec les contraintes du lieu. Mais le mo-

dèle narratif et le personnage central restent identiques. Nous espérons que les enfants s'identifient à la jeune Aurélie et gardent cette histoire en tête. De cette manière, ils chercheront probablement à préserver ce patrimoine et, pourquoi pas, lutter contre le vandalisme », ajoute Jean Debeve.

« Ces carrières englouties sollicitent l'imagination des enfants. Certains habitent à deux pas de celles-ci et n'en con-

naissent pas l'origine. Peut-être, ont-ils des membres de leur famille qui ont œuvré dans ces carrières », souligne en souriant la conteuse, Aurélie Coppens.

Des casques pour une intimité renforcée

Selon Jean Debeve, « on entend plus que ce que l'on voit ». Pour les initiateurs du projet, il semblait donc évident de mettre en place un dispositif sonore qui favorise l'écoute attentive des enfants. Munis de leurs casques, ils peuvent arpenter les sentiers de la carrière de « Monsieur Pierre » et ainsi se laisser guider par son chuchotement voire par ses chansons aux mots oubliés.

Ce projet, qui aura nécessité près d'un an de travail, a pu être réalisé grâce au soutien du Fonds Claire et Michel Lemay, géré par la Fondation Roi Baudouin.

Outre les représentations prévues dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, l'ASBL La sacrée bonne adresse, soutenue par le Contrat Rivière Dendre de la Région wallonne et le Musée de la pierre, a décidé de poursuivre son parcours spectacle du 15 mai au 30 septembre, uniquement sur réservation, ainsi que lors de la Nuit de la pierre qui se tiendra le 27 juin prochain. ■

► Renseignements et réservations : 0485 39.47.24 lasacreebonneadresse@gmail.com

ATH

Des stages au plus près de l'eau

Le Contrat rivière Dendre organisera, durant le printemps et l'été, toute une série d'animations à destination des 5-12 ans.

• Marie LHOIR

L'engouement réservé par les écoles communales à ses spectacles sur le thème de l'eau a conduit le Contrat rivière Dendre à étendre ses activités aux périodes extrascolaires et, par là même, sa mission de sensibilisation.

« Nous avons remarqué que la plupart des stages proposés lors des congés s'adressaient davantage aux enfants de plus de 7 ans. Nous avons donc souhaité élargir notre public et accueillir des enfants de 3^e année maternelle », souligne Violette Penasse.

Ces stages, qui se dérouleront à la ferme pédagogique du CARAH, se veulent avant tout didactiques. « L'idée première est de leur faire pro-

figiter de sites naturels basés à proximité de la ferme. Tous nos déplacements s'effectueront donc à pied.

Au-delà de cet aspect attractif, nous amènerons les enfants à observer ce qui les entoure et à manipuler du matériel propre à la pêche, comme par

exemple des épuisettes. Toujours dans un souci éducatif, nous les familiariserons au vocabulaire en lien avec leur activité », précise Violette Penasse.

Les mares passées à la loupe

À l'occasion des Journées wallon-



Le Contrat rivière Dendre, ASBL coordonnée par Maxime Golin, ouvre sa saison d'activités avec les Journées wallonnes de l'eau.

nes de l'eau, Violette Penasse et Marie Amorison, animatrices, accueilleront les enfants de 5 à 7 ans aux mares d'Attrre ces 21 et 22 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Sur base de la même thématique, le Contrat rivière Dendre poursuivra ses activités jusqu'au mois d'août. Un premier stage intitulé « La mare et ses bestioles », destiné aux enfants de 5 à 7 ans, sera organisé les 14 et 15 avril.

Durant l'été, se tiendront trois autres stages de cinq jours ayant pour sujets la rivière, l'eau dans tous ses états ou encore les ruisseaux.

Les places étant limitées, les inscriptions sont obligatoires. Le prix, quant à lui, reste encore à définir. À noter que le Contrat rivière Dendre reste disponible pour tous types d'ateliers scolaires. Ceux-ci sont adaptés par l'ASBL en fonction de la demande des instituteurs et du programme. La participation à un projet d'établissement peut même être envisagée. ■

► Infos et réservations : 0479 40 79 58 - 0483 04 34 78 - crdendre@gmail.com

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS TOUTES GRATUITES

AVEC LE
CONTRAT RIVIÈRE ESCAUT-LYS

MAISON DE LÉAUCOURT
À HÉRINNES

→ **Musique et jeux** : la bibliothèque de Pecq mettra à disposition ses livres et jeux de société en lien avec l'eau. Par ailleurs, l'accordéoniste Daniel Budke et ses musiciens assureront une ambiance musicale durant l'après-midi.

→ **Visite guidée de la coupure** : avec un animateur de la Maison de Léaucourt, découvrez tous les secrets et anecdotes concernant cette coupure. Visites à 10h30 et 15 h. Durée 45 min. Prévoir bottes.

→ **Nettoyage des berges de l'Escaut**, dimanche 15 mars, 9h, Maison de Léaucourt. 069 55 34 08.

→ **Atelier Vélo** : «L'Heureux Cyclage» tiendra un stand de petites réparations de vélos.

→ **Stand « Mare »** : le Parc naturel du Pays des Collines propose aux enfants découvrir les «petites bêtes» de l'eau de manière ludique!

→ **Expo** : Amphibiens et reptiles de Wallonie. Les murs de la Maison de Léaucourt accueillent l'expo de Natagora sur les amphibiens et reptiles de Wallonie.

AU PONT DES TROUS À TOURNAI

→ **Atelier Vélo** : L'Heureux Cyclage sera présent pour tenir un stand de petites réparations de vélos durant toute la journée.

→ **Présentation des textes des ateliers d'écriture** : des ateliers d'écriture ont eu lieu dans des bibliothèques le long de l'Escaut ou du canal Blaton-Péronnes sur base de photos de Bernimages. Une lecture vivante d'une partie des textes rédigés aura lieu en fin de matinée ainsi qu'une expo des photos utilisées avec leur « légende». Lecture vivante des textes à 11h.

→ **Visite du Pont des Trous - Exposition sur l'usage défensif de l'eau à Tournai** : « Les Amis de la Citadelle » présentent une expo commentée sur l'utilisation de l'eau, de l'Escaut à Tournai comme moyen de défense. Visite libre de 9 à 16 h. Projection d'un petit film sur la reconstruction du Pont des Trous après la guerre.

→ **Stand du Contrat de rivière Escaut-Lys** : découvrir l'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys, ses mis-

sions, ses projets et ce qu'elle peut apporter aux citoyens et aux associations de son territoire. Activités aussi pour les enfants.

→ **Visites guidées dans Tournai** : découvrez l'histoire de la ville de Tournai et de l'Escaut en longeant les quais du Pont des Trous au quai du marché aux poissons. Visites guidées par l'office de Tourisme. Départs à 10 h et 13 h 30.

AUX FOURS SAINT-ANDRÉ
À CHERCQ, PONT DE VAULX

→ **Stand Mare du CRIE de Mouscron** : venez découvrir les innombrables richesses que peut contenir un tout petit plan d'eau. Le CRIE de Mouscron proposera aux enfants d'aller à la pêche aux «petites bêtes» pour ensuite les observer, de manière ludique.

→ **Visites des fours Saint-André et du jardin de la mémoire** : l'ASBL Famawivi, propriétaire des fours à chaux depuis près de 20 ans, y propose des résidences d'artiste, des activités grand public ou encore un jardin de la mémoire. À travers la balade guidée, découvrez la philosophie que ces architectes impriment en ces lieux. Visite à 11h30, 14 h30. Durée 45 min.

→ **Archives photographiques de l'Escaut** : Daniel Barbez, viendra partager et commenter sa photothèque sur l'Escaut et ses abords. Conférence à 11h et 16h30.

→ **« Mots doux, mots d'eau »** : les Écrivains publics de Wallonie seront de la partie pour recueillir les petits mots, impressions, rêves, des passants et des badauds. Atelier d'écriture à 14h. Déclama-tionslam des textes et scène ouverte à 15h30.

→ **Stand du GRACQ** : petit « cCheck up » de vos vélos et précieux conseils pour les entretenir.

AUTRES ENDROITS

→ **Balade dans la plaine alluviale de l'Escaut** : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut propose une balade nature pour découvrir la faune et la flore le long de la plaine alluviale de l'Escaut entre Péronnes et Bléharies. Départ à 8h30. Inscription obligatoire 069 77 98 10. Prévoir bottes.

→ **Conte « Marie-Grauhête »** : dans le magasin Chantelivre, Daniel Barbez viendra raconter ce conte en picard. Notons que ce conte suggère aussi une balade le long de l'Escaut et alentours. À

15 h au Magasin Chantelivre, Quai Notre-Dame 10 à Tournai.

→ **Visite d'une écluse** : un éclusier fera visiter le site de Kain, son histoire, son fonctionnement et les travaux qui y seront réalisés. Visite à 11 h 30 et 14 h. Inscription obligatoire au 069 44 45 61

À BLATON

→ **Histoire d'eau** : le groupe de photos Bernimages expose quarante clichés : autant d'histoires qui raconteront le rapport des hommes aux eaux qui les environnent. «Les Trois Canaux», Grand-Place, 6. De 10 h à 18 h. Dimanches 22 mars et 29 mars.

→ **Quand le fil de l'eau rencontre le fil de l'histoire minière** : allez à la découverte des dispositifs hydrauliques utilisés par les charbonnages et aujourd'hui abandonnés du côté d'Harchies. Une partie du parcours se fera en bus et les enfants ne seront pas en reste, avec quiz et animations. Dimanche 22 mars, au local «Les trois canaux» (Grand-Place, 6). Départ à 10 h. Inscriptions souhaitées : 069 59 05 61.

→ **Eaux numériques** : l'Espace numérique mobile «Le Cyberibus» propose deux activités faisant le lien entre eau et nouvelles technologies : un mini vidéo-mapping et un atelier autour du logiciel de Makey Makey. Dimanches 22 mars et 29 mars. Salle de réunion de l'ADL (Grand-Place, 29). De 10-18 h.

DIMANCHE 29 MARS

→ **Blaton au fil de l'eau** : une promenade commentée de 6 km fera découvrir l'histoire des trois canaux de Blaton. Départ au local «Les Trois Canaux» (Grand-Place) à 14 h. Durée : 2 heures.

→ **Bernissart insolite** : lors de cette balade, on expliquera le saut technologique effectué et les anecdotes qui ont jalonné l'histoire du charbon dans nos contrées. Dimanche 29 mars. Départ au local «les Trois canaux» (Grand-Place, 6) de 14 à 17 h. Inscription souhaitée : 069 59 05 61.

→ **À vél'au** : enfourchez votre bicyclette pour une vingtaine de kilomètres à la découverte des paysages qui dessinent les contours de la région. Dimanche 29 mars, Départ « Les Trois canaux ». Accueil dès 9 h 45 et départ vers 10 h. Durée approx. 3 h.

AVEC
LE CONTRAT RIVIÈRE DENDRE

ATH

→ **Fonctionnement d'une station d'épuration** : dimanche 22 mars, de 10 à 12 h. Conférence sur le thème : comment fonctionne une station d'épuration ?. Organisation : MC Ath/Ipalle. Lieu : Château Burbant - Ath.

> Rens./Réservations : Maison culturelle d'Ath, 068 44 75 30.

→ **Nocturne à la bibliothèque** : vendredi 20 mars, de 18 à 22 h. Animations ludiques gratuites sur le thème de l'eau et des pollutions. Organisation : Contrat rivière Dendre/Biblio Ath. À la Bibliothèque Jean de la Fontaine 16, Bd du Château à Ath - 068 26 92 47. > Réservation 0479 40 79 58.

BRUGELETTE

→ **Animations aux mares d'Attre** : sam et dimanche 21 et 22 mars, de 10 à 12 h et de 14 à 16 h. Animations ludiques gratuites pour enfants. Organisation : Contrat rivière Dendre. Pour enfants de 5/6 et 6/7 ans (20 enfants max.). Lieu : Mares d'Attre.

> Rens./Réservations : uniquement sur réservation 0479 40 79 58.

CHIÈVRES

→ **«Le jardin naturel»**, vendredi 20 mars, de 19 h 30 à 21 h. Comment accueillir un jardin favorable à la vie sauvage ? (Conférence). Organisation : Commune de Chièvres/Guides nature des Collines. Salle du Conseil - Rue du Grand Vivier, 2 à Chièvres.

> Rens./Réservations : 068 65 68 20

→ **Fabrication de produits écologiques**, le jeudi 26 mars, 19 h 30 à 21 h 30 ; Venez confectionner vous-même des produits d'entretien écologiques et à petits prix ! Organisation : Commune de Chièvres/CRIE Harchies. Lieu : salle du Conseil - Rue du Grand Vivier, 2 à Chièvres.

> Rens./Réservations : Marie-Valentine Maquet - 068 65 68 20.

ELLEZELLES

→ **«Ça coule de source»**, dimanche 22 mars, de 14 à 17 h. Le petit ruisseau, se gonflant tout au long de son parcours, devient rivière... Organisation : Guides nature des Collines. Lieu : Place d'Ellezelles.

> Rens./Réservations : Jacques Weverbergh - 0478 472 804 - Agostino Populin 0471 436 882

ENGHEN

→ **Balade au Parc**, dimanche 22 mars, de 14 à 17 h. Analyse des eaux de surface du parc avec une mallette pédagogique. Organisation : Cercles des Naturalistes de Belgique « Entre Dendre et Senne ». Office du Tourisme - Av. Élisabeth à Enghien.

> Rens./Réservations : Delforge Jacqueline, 0497 83 13 65.

→ **Eaux usées et plantes épurations**, dimanche 22 mars, 14 h 30. Sensibilisation au problème des eaux usées ménagères. Organisation : Enghien environnement. Lieu : Rue Caremberg, 21 à Petit-Enghien. Tout public.

> Rens./Réservations : Michel Faucq - Enghien environnement - 02 395 69 66.

→ **Visite de la station d'épuration à Marcq**, dimanche 15 mars, de 14 h 30 à 16 h. Visite guidée par M. Nardella (Ipalle) ; Organisation : Ipalle/Commune d'Enghien. Tout public (30 pers.). Rue Belle (près du passage à niveau).

> Rens./Réservations : Service Environnement de la Ville d'Enghien 02 397 14 40.

→ **«Marcq ma voisine»**, dimanche 29 mars, de 14 h 30 à 17 h. Découverte de la Marcq, Interaction entre le village et le maillage écologique le long de la Marcq (barage OFNI). Organisation : Amitiés marquoises. Tout public (40 pers.). Lieu : Rue du Village - Marcq.

> Rens./Réservations : Philip Devlerminck - 02 395 61 52.

LESSINES

→ **Balade à Lessines**, 22 et 29 mars, de 14 à 17 h. Balade à Lessines le long de la Dendre et aux nouvelles mares. Organisation : Action nature. Public : Tout public. Départ : Place communale de Lessines.

> Rens./Réservations : Gérard Thèves - Action nature - 054 58 98 12

SILLY

→ **Visite d'une ZIT**, dimanche 29 mars, de 14 à 16 h 30, visite d'une zone d'immersion temporaire à la Crompe Pâture à Silly. Organisation : commune de Silly/C.N.B. Lieu : Crompe Pâture (rue de Paris et rue du Lac) à Bassilly. Tout public.

> Rens./Réservations : Philippe Vilcot - Commune de Silly - 068 25 05 30 - Michel Carton - C.N.B - 0474 55 26 74.

> Programme des activités scolaires gratuites sur le site www.contratrivieredendre.be

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours
069 77 98 82

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :
SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :
SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.

Des animations les pieds dans l'eau

Le Contrat Rivière Dendre propose des animations sur la thématique de l'eau. Il vient d'engager une animatrice pour les intensifier.

• Denis VANDERBRUGGE

À Flobecq, les pieds dans les eaux froides du ruisseau d'Ancre, une petite dizaine d'enfants participe à une pêche un peu particulière. Ici, l'objectif n'est pas d'attraper un poisson que l'on mangera au repas de midi, mais plutôt de faire la chasse aux bestioles qui sommeillent dans les eaux peu profondes. Épuisette en main, nos petites têtes blondes draguent le lit de la rivière. Elles en sortent pêle-mêle un ver de quelques centimètres, cent grammes de vase et une sangsue qui voguait entre deux bouteilles en verre abandonnées par des « promeneurs » indelicats. Le butin de la pêche termine dans l'aquarium juché sur la berge. Il sera analysé plus tard.

L'animation réalisée durant les vacances de Toussaint par le Contrat Rivière Dendre ne se limite en effet pas à une simple pêche. Une fois les pieds au sec, enfants et animateurs vont regarder de plus près leur récolte. « In fine, le but est d'expliquer aux enfants le lien qui existe entre une eau de bonne qualité et la présence des petites bestioles », explique Violette Penasse, animatrice au Contrat de Rivière Dendre.

Intensifier les animations

Si le Contrat de Rivière avait déjà pour habitude d'organiser des animations en rapport avec la thématique



EAL - 2012/06/05/35160

de l'eau, il a bien l'intention de les intensifier à court terme. Raison pour laquelle Violette – qui était jusqu'à présent animatrice nature en région bruxelloise – est venue renforcer l'équipe existante composée de Maxime Colin (coordinateur) et de Marie Amorison (coordinatrice-adjointe).

Le Contrat de Rivière Dendre entend ainsi proposer aux écoles du bassin, principalement du niveau primaire, un service gratuit visant à éduquer à l'environnement et à la préservation du milieu aquatique. « Ce sont des matières qui ont leur place dans un programme scolaire », explique Violette Penasse. D'une part parce que c'est essentiel. D'autre part parce qu'à partir de l'éducation à l'environnement, on peut développer toutes les matières. C'est transversal. »

Toutes les animations du Contrat de Rivière n'obligent pas à leurs participants de chausser les bottes et

de patauger dans les cours d'eau du coin :

« Nous sommes en mesure de nous adapter, confirme l'animatrice. Et nous pouvons tout à fait nous conformer à un cadre un peu plus fixe. À titre d'exemple, il existe une animation sur le fonctionnement de la station d'épuration que nous réalisons avec du matériel didactique. »

Pour l'heure, ces animations s'adressent surtout à des enfants du niveau primaire : « Il n'est toutefois pas exclu d'animer des maternelles », explique la coordinatrice-adjointe du Contrat Rivière Dendre Marie Amorison. Cela pourrait aussi très bien s'adresser aux mouvements de jeunesse. Tant qu'il y a un intérêt et une demande... » ■

► hcdrendre@gmail.com OU 0483/043.477

Après la pêche, les enfants ont analysé les bestioles du ruisseau d'Ancre les pieds au sec.

Un catalogue d'idées aquatiques

Du côté de l'Escaut-Lys, des outils existent pour que les enseignants puissent réaliser des animations en classe de façon autonome.

Comme le Contrat Rivière Dendre, le Contrat Rivière Escaut-Lys a aussi pour objectif de sensibiliser à la thématique de l'eau. « Nous disposons toutefois de structures partenaires à l'instar du CRIE de Mouscron et les parcs naturels qui réalisent déjà des animations en rapport avec l'eau », explique Louis Brennet, chargé de communication du Contrat Rivière Escaut-Lys. Plutôt que de faire double emploi, notre objectif est donc de faciliter

ces animations et nous le faisons grâce à plusieurs outils »

Un catalogue d'outils pédagogiques a ainsi été créé à destination des écoles. Il recense un certain nombre d'activités en rapport avec l'eau qu'il est possible de réaliser dans la région : « Le catalogue

est disponible sur notre site Internet, reprend Louis Brennet. Il est simple et intuitif. Les activités sont classées en fonction des thématiques et des tranches d'âges. Les instituteurs peuvent consulter ce catalogue et réaliser l'activité en parfaite autonomie. »

Autre outil fourni par le Contrat

Rivière Escaut-Lys en collaboration avec le CRIE : une animation clef en main. « Cette animation s'étale sur quatre demi-journées. Les enfants testent la qualité de l'eau et recensent les bestioles et animaux qui s'y trouvent. Pour bien noter la différence de qualité des eaux, ils font le test en aval avant de remonter à la source pour réaliser des analyses identiques. Les résultats sont ensuite consignés sur un panneau explicatif placé le long du cours d'eau. Et l'enseignant peut très bien revenir quelques années plus tard pour faire une nouvelle évaluation de l'état du cours d'eau et comparer les nouveaux résultats avec les anciens. Même s'ils

n'ont rien de scientifique, les constats réalisés sont fidèles à la réalité. »

Pour cette animation, le matériel et dossier pédagogique est fourni par le CRIE : « L'enseignant dispose donc de tous les outils pour introduire le sujet », indique Louis Brennet. De son côté le Contrat Rivière Escaut-Lys se charge de trouver l'endroit adéquat pour réaliser l'animation et, s'il le faut, il demande les autorisations. »

Enfin, le Contrat Rivière Escaut-Lys réfléchit avec les structures partenaires à la création d'un cours d'eau pédagogique : « On se rend compte qu'il est difficile d'accéder à un cours d'eau. L'idée serait donc d'aménager les abords d'un cours d'eau existant pour en faciliter l'accès. Le projet est en cours de réflexion. Toutes les idées sont les bienvenues. » ■

D.Vdb.

► www.crescaullys.be



EAL - 2012/06/05/35160

Une animation clef en main propose aux enseignants d'analyser la qualité d'un cours d'eau avec leurs élèves et d'installer un panneau didactique.

CHIÈVRES

Un nettoyage pas comme les autres



L'entretien des voies d'eau s'assimile à une opération banale sauf lorsque celle-ci est confiée à une entreprise de travail adapté.

• Pierre-laurent CUVÉLIER

D'apparence, l'opération de nettoyage entreprise durant les congés de Toussaint le long des berges du rieu de Warchin semble en tous points anodine. Chaque année, les entretiens de ce type sont en effet devenus monnaie courante dans le chef de la Province, qui a dans ses attributions la gestion des cours d'eau non navigables de deuxième catégorie. « En règle générale, on sous-traite le travail à l'une des six ou sept sociétés privées avec lesquelles nous avons l'habitude de collaborer », souligne le député provincial Gérald Moortgat.

Mais là où ce chantier sort véritablement des sentiers battus, c'est qu'il fait non pas appel au savoir-faire d'une firme spécialisée mais bien à celui de travailleurs dits fragilisés issus d'une entreprise de travail adapté (ETA). Ce partenariat, concrétisé en août dernier avec le Moulin de la Hunelle à Chièvres,

qui est sous tutelle provinciale, a été rendu possible grâce à l'inclusion d'une clause sociale dans le marché public de la Province.

Une démarche assez inédite qui se veut évidemment fort louable sur le plan de l'intégration professionnelle, l'un des perpétuels chevaux de bataille de l'ASBL dirigée par Bénédicte Vanwijnsberghe. Considérant que chacun a son rôle à jouer dans le développement économique de notre région, la directrice insiste à cet effet pour que sa structure soit mise sur un même pied d'égalité par rapport à la concurrence employant directement de la main-d'œuvre qualifiée.

Et sortir ainsi de l'idée de cloisonnement que d'aucuns pourraient se faire vis-à-vis de la centaine de travailleurs, dont la plupart ont peu de qualifications, actifs au Moulin de la Hunelle. « Le problème, c'est que l'on a toujours tendance à les considérer comme un public à part alors qu'ils ont un contrat de travail, un salaire et répondent à la demande d'une clientèle comme toute entreprise classique. S'il y a bien cette notion d'insertion et de valorisation par l'emploi qui s'incluent dans notre ETA, la mission reste la même moyennant quelques adaptations en fonction du travailleur », assure M^{me} Vanwijnsberghe.

Depuis de nombreuses années déjà, la responsable de l'ASBL se bat pour conscientiser les pouvoirs décideurs à l'intérêt d'introduire, dans les marchés publics, des clauses sociales

permettant l'embauche de personnel dit « différent ».

« Le nettoyage des cours d'eau, par exemple, est très intéressant car cela demande beaucoup de main-d'œuvre dans des tâches simples pour lesquelles le travailleur se sent utile. Après, si les travaux nécessitent du matériel plus important, ce sera plutôt de la compétence d'une structure spécialisée ».

De l'élagage à l'enlèvement des encombrants abandonnés aux environs des voies d'eau, ce petit entretien réalisé par le Moulin de la Hunelle mobilise un total de trois personnes, dont un encadrant. Tous ont une certaine expertise dans le domaine puisqu'ils œuvrent au sein de la section parcs et jardins de l'ASBL, riche d'une vingtaine d'employés. « Outre les tontes et tailles d'arbustes, nous nous sommes spécialisés dans la lutte contre les plantes invasives », précise la directrice avant de conclure. Dans un autre dossier et avant de s'attacher à l'entretien de la Rhosnes (Frasnes) et du rieu de Warchin, l'une de nos équipes avait d'ailleurs travaillé avec les Contrats de Rivière dans le cadre de l'éradication de la berce du Caucase, de la balsamine et de la renouée. ■

Comme une véritable entreprise

Subsidé par l'Awiph, le Moulin de la Hunelle existe depuis quarante ans. Cette ASBL tourne comme une véritable entreprise et fait bénéficier de ses services à près de 5 400 clients, allant des administrations communales, aux écoles en passant par les particuliers, les institutions...

Pour ce faire, l'entreprise de travail adapté peut s'appuyer sur près de cent travailleurs qui, sur le marché de l'emploi, auraient des difficultés à être intégrés. « Ce sont des gens fragilisés qui, à un moment donné de leur vie, connaissent une faiblesse », précise la directrice. Les domaines d'activité sont très variés pour correspondre à toutes les aspirations et à la demande des clients.

« Nous faisons fonctionner un restaurant au quotidien et disposons d'un petit abattoir et d'un espace boucherie. Mais notre spectre est large puisque nos employés s'occupent aussi de la confection de tissus, de la réalisation de travaux de petite menuiserie, de peinture ou encore de blanchisserie ».

Entre d'épais branchages, le travail ne manquait pas pour les deux travailleurs du Moulin de la Hunelle.

Un investissement colossal à la mesure du réseau

La gestion des cours d'eau non navigables n'a rien d'une sinécure au regard de l'ampleur du réseau à couvrir sur notre territoire.

Ainsi, si l'on tient uniquement compte des voies d'eau reprises en deuxième catégorie, on se retrouve avec un total de 1 417 km dépendant directement des services provinciaux. « Une intervention qui va de la limite de l'ancienne commune jusqu'au moment où le cours d'eau atteint un bassin-versant de 5 000 hectares. À cela, il faut encore ajouter les quelque 943 km de cours d'eau de troisième catégorie que nous sommes tenus de surveiller »,



La Province de Hainaut investit chaque année plusieurs millions d'euros pour l'entretien et la réhabilitation des cours d'eau.

précise le député Gérald Moortgat.

Avec une telle couverture à assurer, il est évident que la Province ne peut pas être partout et compte, à cet effet, sur une série d'acteurs pour lui faire remonter des informations.

Si les cantonniers sillonnent régulièrement les berges des cours d'eau, les interpellations citoyennes peuvent également éveiller l'attention de la Province sur une situation problématique (effondrement de berges, invasion de plantes et d'arbustes, inondations...). « Chaque année, nous injectons environ un million d'euros à l'ordinaire pour les travaux de net-

toyage des cours d'eau. En ce qui concerne les chantiers plus importants, comme le renforcement de berges par exemple, nous consacrons, en plus, quelque trois millions d'euros par an », indique M. Moortgat.

Porté sur les fonts baptismaux en 2010, le projet NAQIA doit en outre permettre à la Province de reconstituer, à terme, une topographie complète des cours d'eau. « D'ici la fin de l'année civile, nous aurons plus ou moins 70 % des voies non navigables à notre charge qui y seront reprises », conclut le député provincial. ■

P.-L.C.

LESSINES

Les carrières, une biodiversité à préserver

Conscientes du potentiel de ses zones d'exploitation, les CUP ont confié à Action Nature la gestion de l'ancienne carrière du Mouplon.

• Audrey RONLÉZ

Depuis plusieurs années, le secteur carrier a entamé une véritable conscientisation. Si la rentabilité est toujours de mise, plus question aujourd'hui d'exploiter le sol sans penser à une gestion raisonnée des sites. « Avant d'exploiter un lieu, il faut déjà penser à sa reconversion », précise Perrine Garreau, responsable environnement pour les CUP (Carrières unies de porphyre). « La Fediech, fédération des industries extractives, a constaté qu'avant l'ouverture d'une carrière, le milieu était souvent pauvre. Par la suite, grâce à la formation de mares ou d'éboulis, par exemple, une biodiversité importante s'installe. Elle a alors compris qu'il était essentiel de préserver cette faune et cette flore. C'est pourquoi elle a décidé de signer une charte sectorielle pour 2011-2015 avec la Région wallonne. Elle est intitulée "Carrières et biodiversité". Sa première action a été de former et d'informer les salariés du secteur sur cette thématique. Dans le futur, ils espèrent étendre cette protection de la biodiversité aux zones exploitées. Ils veulent montrer que la nature en mouvement permet la cohabitation des espèces avec l'extraction ».

Cet état d'esprit inculqué par la fédération a fait tâche d'encre. Du côté des CUP, c'est sur l'ancienne carrière du Mouplon que l'on a, pour le moment, décidé de concentrer les efforts. « Ce site, en grande



partie remblayé, était à l'abandon depuis de nombreuses années. La zone s'est renaturalisée au fil du temps. Nous avons déjà eu plusieurs contacts avec l'ASBL "Action Nature" dont les membres arpentaient les anciennes carrières pour observer des espèces qu'ils ne pouvaient pas voir ailleurs. En 2012, nous avons alors décidé d'aller plus loin et de signer une convention destinée à confier la gestion du site du Mouplon à l'association ».

Depuis, ces passionnés sont aux petits soins pour ce poumon vert hors du commun. « Nous avons commencé par nettoyer le site et mettre des panneaux pour y interdire l'entrée au public », se souvient Gérard Thèves, bénévole d'Action Nature en charge de la communication et du secrétariat. « La première année, nous avons évacué près de 12 tonnes de déchets qui jonchaient le Mouplon. Par la suite, nous avons recréé des zones de lumière en abattant quelques arbres ; notamment pour laisser grandir des champs d'orchidées sauvages que nous avons découverts. » En parallèle, les bénévoles ne cessent de recenser les espèces animales et végétales qui ont établi leur campement dans cette ancienne carrière de six hectares. « Et nous sommes encore loin d'avoir tout exploré ! »

La première année de gestion (2012), les bénévoles d'Action Nature ont évacué 12 tonnes de déchets du site du Mouplon.

À l'avenir, les CUP et Action Nature aimeraient faire du Mouplon une réserve naturelle avec, d'une part, un espace spécifique et pédagogique ouvert au public pour observer cet environnement unique et, d'autre part, un espace protégé. « Cette reconnaissance pourrait prendre deux ans, mais serait un gage de pérennité. Nous sommes en train de monter le dossier d'agrément en collaboration avec Natagora qui a de l'expertise en la matière. » De nombreux spécialistes inspectent donc le site sous toutes ses coutures. Les champignons, les fleurs, les batraciens, les mousses et lichens : tout y passe.

« Grâce au contrat-rivière Dendre, nous pouvons bénéficier de contacts utiles dans nos démarches. Il donne plus de visibilité à nos actions et nous met en relation avec d'autres associations actives dans la préservation de la biodiversité. Nous travaillons aussi avec eux dans le cadre des journées wallonnes de l'eau. » ■

Recherchent bénévoles motivés

Dans le cadre de la collaboration qui unit les CUP et Action Nature, plusieurs dates de « gestions » ont été fixées pour l'entretien et la préservation de l'ancienne carrière du Mouplon : le samedi 15/11, le mardi 18/11, le jeudi 20 novembre, le mardi 2/12, le jeudi 4/12, le mardi 16/12 et le jeudi 18 décembre.

Pour chacun de ces rendez-vous, les bénévoles sont invités à se présenter à 14 heures sur le site. L'entrée se fait côté Chevauchoire de Viane à Lessines (près du parking du Ramier).

Au programme : fauches et ouvertures de clairières, dégagement et ouverture de nouveaux sentiers, mais aussi construction de barrière végétale et agrandissement des mares existantes.

À noter qu'en cas de pluie, les gestions sont annulées. ■

► Renseignements au 054 58 98 12

L'ancienne carrière du Mouplon est un écrin à préserver. Au centre, la grande pièce d'eau est la seule relique visible de la période d'exploitation.



Gestion des mares



Durant les vacances de Toussaint, les bénévoles d'Action Nature se sont réunis pour une gestion consacrée spécifiquement aux mares existantes sur le site du Mouplon. Ils se sont attelés à les agrandir en espérant ainsi favoriser la prolifération de nombreuses espèces de batraciens, mais aussi d'oiseaux et de flore aquatique. Pour les aider dans ce type de gros travaux, ils peuvent compter sur le matériel des CUP, comme les pelleteuses.



Des cultures pour protéger l'eau

Des champs de phacélies bleues, de moutardes et tournesols jaunes... Ces cultures permettent de lutter contre la pollution en nitrate de l'eau !

● **Pauline DENEUBOURG**

Moutarde, phacélie, avoine, ray-grass, seigle,... Vous voyez sans doute pousser et fleurir ces plantes dans les champs près de chez vous, en cette période automnale.

Ces espèces appartiennent à ce que l'on appelle les Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates (Cipan). Semées après la période des moissons, elles jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la pollution en nitrate des cours d'eau et des nappes phréatiques dont provient l'eau du robinet. « Les engrais de ferme (fumier, lisier,...) et les engrais chimiques, riches en nitrate, sont épandus sur les terres de culture afin d'en améliorer la fertilité, explique David Dos Santos, conseiller chez Ni-



trawal. Le nitrate est nécessaire au développement et à la croissance des plantes. Mais, lorsqu'il est présent en trop grande quantité dans le sol, il peut s'y infiltrer avec les pluies hivernales et être préjudiciable pour les nappes d'eau souterraines. »

Une obligation pour préserver les terres de demain

Pour réguler le taux d'azote dans le sol

et protéger les eaux, la Wallonie oblige les agriculteurs à implanter des Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates. « En zone vulnérable, au minimum 90 % des surfaces de culture d'été récoltées avant le 1^{er} septembre et suivies l'année suivante d'une culture de printemps doivent être couvertes de Cipan, précise David Dos Santos. Ces cultures, grâce à leurs racines, servent à prélever le nitrate présent dans le sol et ainsi limiter l'infiltration vers les nappes d'eau sou-

Pour sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt des Cipan, Nitrawal organise régulièrement des séances d'information.

terraines durant l'hiver. » Même si, au début, quelque peu réticents à cette mesure, les agriculteurs reconnaissent aujourd'hui les avantages de ces cultures.

« Lors du semis, c'est l'occasion de déjà commencer à préparer le sol pour le printemps, explique Christophe Lagneau, agriculteur frasnais. Les Cipan permettent d'améliorer le sol tout en évitant son érosion. On parvient également à faire des économies au niveau de l'azote minéral, appliqué comme en-

grais car les Cipan sont, eux-mêmes, des engrais verts. »

En se décomposant, elles vont en effet libérer une partie de l'azote qu'elles ont prélevé dans le sol. Cet azote sera ensuite disponible pour la culture suivante.

« Il faut aussi penser qu'il y a des générations qui vont nous suivre ; il faut donc tout faire pour leur laisser quelque chose de potable vis-à-vis du nitrate », conclut Christophe Lagneau. ■

TROIS EXEMPLES ILLUSTRANT LA DIVERSITÉ DES AVANTAGES DES CIPAN

LA PHACÉLIE



Certaines Cipan, comme ici la phacélie, favorisent la biodiversité (fleurs mellifères et abri pour la faune).

LA MOUTARDE



La plus connue des Cipan, la moutarde, piège l'azote, colore nos terres et diminue le développement des mauvaises herbes.

L'AVOINE



D'autres Cipan, comme l'avoine, peuvent produire un fourrage d'appoint pour les animaux de la ferme.

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-lys asbl

Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours
069 77 98 82

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.



Les Contrats de rivière

l'avenir



L'été des naturalistes en herbe

Vos enfants cherchent à occuper leurs congés par une activité ludique, créative ou sportive au grand air, un atelier respectueux de l'environnement ? Un large panel de stages et d'animations est proposé en juillet et août. Il n'est pas trop tard...

• Pascal LEPOUTTE

Les activités « nature » plaisent aux jeunes, c'est une évidence. Certaines, comme le stage vélo du Comité de la région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Nature (CRASEN), affichent déjà complet. « Mais on le proposera à nouveau l'an prochain », précise Katheline Toumpsin, une des animatrices. Bénévole, comme tous les membres de cette société pionnière en Hainaut occidental, toujours prête à accueillir d'autres candidats motivés. Outre les actions de sensibilisation ou la gestion nature de trois sites, dont le bassin Ninie, l'ASBL propose des animations pour enfants durant l'année scolaire et des stages pendant les congés : « Par exemple une séance de baguage d'oiseaux avec un ornithologue-bagueur du CRIE, l'observation des insectes nocturnes, des ateliers de poterie, de la cuisine aux plantes sauvages, de grands jeux de piste, du land-art, des sorties vélo, une visite de la ferme pilote... Cet été, on prévoit une animation plantes sauvages, la visite à la ferme du Moulin à Grosage (bio et autonomie), des jeux dans les bois, du fumage de terre, de la peinture à l'argile, de la cuisine au feu de bois sur ardoise, le moment de détente pêche habituel, la construction d'une douche solaire, etc. » ■

> www.crasen.be lecrasen@yahoo.fr



La découverte des insectes aquatiques, des habitants de la mare... ou tout simplement un moment « détente pêche », ce n'est qu'un des types d'activités autour du monde de l'eau proposées aux jeunes par les stages du CRASEN, qui vise par ses actions et animations, à faire mieux connaître, aimer et protéger, la nature sauvage indigène.

AGENDA

MAISON DE LÉAUCOURT

→ **Stage d'été « Embarquement nature »** du lundi 7 au vendredi 11 juillet.

→ Découverte de la faune et de la flore d'un ancien méandre de l'Escaut, ponctuée d'ateliers en intérieur l'après-midi (cuisine sauvage, fabrication de papier, de nichoirs...). Public : 8-12 ans. Coût : 55 €.

→ **Stage d'été « Embarquement nature »** du lundi 25 août au vendredi 29 août.

→ idem juillet.

> La Maison de Léaucourt, chemin des Étangis 12 a - 7742 Hérissonnes - 069 58 06 13

PLAINES DE L'ESCAUT

→ « **Nature et vélos** » du 28 juillet au 1^{er} août à Pommerœul. Pour les 9 à 11 ans.

→ Au départ de la Maison de village de Pommerœul, les enfants enfourcheront leur vélo pour parcourir la campagne ; ils cuisineront leur cueillette de plantes sauvages. Mandala, contes, bricolages et musique verte compléteront cette semaine « nature ».

→ « **La nature et ses merveilles** » du 11 au 14 août à Bon-Secours. Pour les 6 à 8 ans. **COMPLET**

→ Se balader dans la forêt et ses alentours, partir à la découverte de la nature, observer les petites bêtes, bricoler, écouter des histoires...

Horaires : de 9 h 30 à 16 h (garderie à partir de 9 h et jusque 16 h 30). Prix : 15 €/jour - collations, matériel, garderie inclus.

> Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut - 069 77 98 10 ou accueil@plainesdelescaut.be

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

→ **Méli-mélo chez les producteurs.** Du 7 au 11 juillet. **COMPLET**

→ Pendant une semaine, découvrez les producteurs et leur travail. Au programme : balade avec un âne, fabrication du fromage, de confiture, découverte du maraîchage, balade nature...

→ **Stage rand'eau** du 14 au 18 juillet.

→ Pour les 13-16 ans. Au programme : randonnée, course d'orientation, « escalabre », canoë, découverte nature, nuit en pleine nature... Et participation à des « chantiers nature » dans la réserve naturelle des bassins de Frasnes.

Logement sous tente, chacun participe à la vie du camp. Maximum 12 participants. Prix : 90 € tout compris.

→ **Curieux de nature** pour les 8-12 ans. Du 22 au 25 juillet.

→ Laissons libre court à notre curiosité et partons à la découverte des plantes, des p'tites bestioles, des oiseaux, de la mare... Max 12 participants. Prix : 48 €.

→ **À l'aventure dans les collines**

pour les 8-12 ans. Du 4 au 8 août.

→ Passons nos journées entières dans la nature, construisons un abri en cas d'intempérie, allumons un feu pour nous réchauffer et cuisiner des plantes sauvages... Maximum 12 participants. Prix : 60 €.

→ **Petit curieux de nature** pour les 5-8 ans. Du 25 au 29 août.

→ Laissons libre court à notre curiosité et partons à la découverte des plantes, des p'tites bestioles, des oiseaux, de la mare... Max 10 participants. Prix : 60 €.

> Inscriptions (sauf stage Adeps) : Sylvie Bredart - sbredart@pnpc.be - 068 54 46 03

PNPC - ADEPS

→ **Stage multisport-nature** pour les 6-12 ans. Du 12 au 22 août, au hall de sports Jacky Leroy de Flobecq en partenariat avec l'Adeps. Prix : 81 €.

> Centre Adeps de Péronnes 069 44 20 70 - adeps.peronnes@cfwb.be ou www.adeps.be

MÉDICINALES DE FLOBECQ

→ **Stage été pour enfants** à partir de 6 ans. Du mardi 1^{er} juillet au vendredi 4 juillet inclus.

→ Programme : peintures, créations et éducation à la nature. Les ateliers sont guidés par Mme Edith Liberatore, enseignante artistique et art théra-

peute ainsi que par Mme Anne Vandewiele, biologiste et guide nature.

→ De 10 h à 16 h. Prévoir le pique-nique, boissons et collations. Les frais de participation s'élèvent à 60 € pour les 4 jours, matériel compris.

> Maison des plantes médicinales, 9 d rue Georges Jouret, à 7880 Flobecq. 068 57 28 47 - maisondesplantesmedicinales@gmail.com ou auprès d'Edith (0477 62 81 78) au plus tard pour le 25 juin.

CRASEN

→ **Camp Nature et vélo** les 18, 19 et 20 août pour les enfants de 6 à 12 ans. **COMPLET**

→ Au programme : plein d'activités ludiques pour découvrir l'environnement, l'eau, le feu, la terre... ; visites de ferme et découverte de milieux naturels ; activités manuelles et créatives ; pêche... et des balades à vélo, bien sûr !

→ Prix : 45 € (les repas bio et de saison, l'hébergement en grange, l'assurance et les activités sont compris). Rendez-vous à la ferme de Calbreucq, rue A. Criquelion à Chièvres le lundi 18 août à 9 h. Retour au même endroit, le mercredi 20 août à 18 h.

> lecrasen@yahoo.fr ou 0494 24 56 50

→ **Mille choses à faire avec un bout de bois.** Une journée nature pour les enfants de 3 à 5 ans, le vendredi 29 août.

→ Au programme : Création de personnages et d'histoires, pein-

ture aux fleurs et à l'argile, Land Art...

PAF : 12 €/enfant. Prévoir pique-nique, collation, bottines et vêtements pour jouer dehors.

> Uniquement au 0494 71 11 15 (Nathalie)

CIE D'ENGHIEN

→ « **À la recherche du sanglier d'or** » pour les 6-12 ans. Du 7 au 11 ou du 14 au 18 juillet, du 18 au 22 ou du 25 au 29 août.

→ « Nous sommes en 2014 après Jésus-Christ. Tout le parc est occupé par l'armée de Pulvérisatus. Tout ? Non ! Un petit village d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Ils essaient de maintenir la biodiversité et partent à la recherche des derniers sangliers. »

→ **Stage Sensation Nature** du 14 au 18 juillet pour les 13 à 16 ans.

→ Qu'on l'observe ou qu'elle nous permette de nous « surpasser », la nature nous révèle toujours ses secrets... L'esprit de groupe et la bonne humeur seront nécessaires pour relever tous les défis de cette semaine !

Prix : 80 € (prix dégressif à partir du 2^e enfant). Horaire : 9 h à 16 h. Garderie sur inscription. Places limitées.

> Centre d'Initiation à l'Environnement, 6 Parc - 7850 Enghien - 02 395 97 89 - cie_enghien@yahoo.fr

FRASNES-LEZ-ANVAING

La balsamine, si belle et pourtant...

Si ses qualités ornementales sont appréciées par d'aucuns, méfiez-vous de la balsamine de l'Himalaya. Cette plante est une véritable menace pour l'équilibre de la biodiversité.

• Pierre-Laurent CUVELIER

Avec ses petites clochettes rose fuchsia, la balsamine de l'Himalaya flatte l'œil des amateurs de fleurs lors de sa floraison estivale. Sous son charme apparent, cette plante qui a colonisé massivement nos cours d'eau ces dernières années révèle toutefois une face cachée plus problématique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la Région wallonne l'a classée sur la liste noire des végétaux invasifs à éradiquer, à l'instar de la Berce du Caucase et des Renouées asiatiques. « La balsamine a un pouvoir de prolifération inquiétant le long de nos voies d'eau. Si l'on n'agit pas pour la combattre, elle est susceptible d'étouffer les autres plantes indigènes qui peuvent s'y développer », explique Vincent Golabek, coordinateur local du PCDN à Frasnes.

Son introduction en Europe et dans nos contrées, où elle s'est particulièrement bien acclimatée, remonte aux périodes des grandes explorations. Poussant sur les hauteurs de la chaîne de l'Himalaya, la balsamine a, semble-t-il, été importée chez nous par des chercheurs à des fins ornementales. « Le problème réside dans le fait qu'elle s'est échappée de son milieu naturel sans trouver de prédateur ou de plante pour contenir son extension », précise notre interlocuteur.

Or, en l'absence d'une harmonisation à l'échelon européen imposant un blocus des ventes (NDLR : la balsamine est même proposée dans le catalogue de certaines jardinerie), la lutte est vraiment rendue difficile. Du coup, les organismes comme celui du PCDN de Frasnes éprouvent parfois quelques difficultés à faire passer le message. Sans compter qu'à contrario de la Berce du Caucase, qui présente un réel danger pour la santé (démangeaisons, brûlures...), la balsamine s'avère totalement inoffensive. « Son impact environnemental n'en est pas moins dramatique car cette plante constitue une menace



E&A - 203682710705

Comme nous le montre Vincent Golabek, du PCDN de Frasnes, la balsamine s'arrache avec une grande simplicité.

avérée pour l'équilibre de la biodiversité, fait remarquer M. Golabek. Malheureusement, en plus d'être méconnue, la balsamine de l'Himalaya ne suscite pas de réelle prise de conscience auprès des citoyens, certains la faisant même pousser dans leur jardin pour la beauté de ses fleurs.»

Preuve s'il en est du manque de conscientisation, l'opération d'arrachage des balsamines à proximité des sources de la Rhosnes, sur les hauteurs de Frasnes-lez-Buissonal, n'a mobilisé qu'une seule personne au contact des membres du PCDN de Frasnes et des Contrats de rivières Escaut-Lys. « Nous avons pourtant lancé un appel à la population via une information publiée dans le bulletin communal afin de sensibiliser les gens à l'intérêt de préserver ce site. C'est décevant mais cela prouve qu'il y a du travail pour parvenir à interpeller davantage les gens. » Si des zones

comme le Marais d'Ergies, le Contrepre ou encore les berges de la Rhosnes au niveau du centre de Frasnes apparaissent beaucoup plus critiques, c'est dans un souci d'efficacité que les différents intervenants avaient installé un petit camp de base temporaire en amont.

« Étant donné que la propagation des graines de la plante s'effectue par le vent et surtout par l'eau, il est essentiel de s'attaquer directement à la source pour que la situation ne s'empire pas plus loin. Avec l'idée de procéder par étapes en organisant la lutte, par la suite, dans les endroits dits plus sensibles », conclut Vincent Golabek, coordinateur local du PCDN. ■



Seules trois communes mènent la lutte

Antoing, Péruwelz et Frasnes demeurent les seules communes à avoir adopté un règlement visant à interdire l'ensemencement et la plantation de balsamines.

L'information a de quoi surprendre. Sur les quatorze entités qui collaborent avec les Contrats Rivières Escaut-Lys, il n'y a qu'à Antoing, Péruwelz et Frasnes-lez-Anvaing qu'on a véritablement attaqué le problème à bras-le-corps. Prenons, par exemple, le cas de Frasnes, où la commune a adopté courant 2013 un règlement communal interdisant aux citoyens de semer ou de planter la balsamine de l'Himalaya sur le territoire. « Dans les faits, son application reste difficile mais cela s'assimile malgré tout à un geste fort posé par les autorités », assure M. Golabek.

Si certains foyers peuvent aisément être maîtrisés là où sa présence est localisée, il convient de prendre au sérieux cette plante exotique envahissante. D'autant plus que son éradication aux endroits sensibles peut entraîner des coûts de gestion importants pour les communes et les pouvoirs publics. À côté des points d'attention bien identifiés, singulièrement dans le pays des Collines, il s'agira notamment de tenir à

l'œil les nouvelles zones où elle a trouvé un terrain favorable à son développement. Récemment, trois nouveaux foyers ont à cet effet été découverts sur les bords de l'Escaut, dont à Tournai et Antoing. Sans avoir besoin d'un équipement spécifique pour les protéger, les citoyens qui le désirent peuvent aisément mener le combat au quotidien en dehors des actions publiques. « L'arrachage des balsamines ne comprend aucun risque et peut s'effectuer à mains nues ou avec des gants. En cas de fauchage à l'aide d'une machine, il est important de couper la plante en dessous du premier nœud pour éviter les repousses. »

Cette période-ci de l'année semble en tout cas la plus propice à ce genre d'opération puisque les balsamines n'ont pas encore produit leurs fleurs ainsi que leurs graines.

Habitante au Marais d'Ergies depuis trente ans, Geneviève Ruythoorens a vu son environnement se transformer à mesure de la progression des balsamines. « Ces plantes sont très belles en pleine floraison et les gens mal informés se demandent dès lors quel est l'intérêt de les supprimer », explique la dame, qui s'était retroussée courageusement les manches lors de l'action menée au Grand Rieu par le PCDN de Frasnes. De par sa position de guide-nature des Collines, M^{me} Ruythoorens est bien placée pour évoquer le sujet.

« Nous sommes ici dans un lieu à haute valeur biologique. Une grande variété de plantes rares, à l'instar de la Dorine et de la Lathrée clandestine, y a d'ailleurs élu domicile. Il serait préjudiciable que de telles essences disparaissent à cause du développement de la balsamine », dit-elle enfin. ■ P.-I.C.



E&A - 203682711060

La plante trouve un terrain favorable le long des cours d'eau de la région. Elle est davantage présente sur le territoire du Pays des Collines.

PECQ

Grosse pêche dans les Albronnnes

Récemment, le département de l'étude du milieu naturel et agricole procédait à un recensement des poissons dans la coupure des Albronnnes, bras mort de l'Escaut situé à Pecq.

• Denis VANDERBRUGGE

C'est une pêche pas comme les autres qui a été menée en mai dernier dans la coupure des Albronnnes à Pecq. Pendant deux jours, les hommes du département de l'étude du milieu naturel et agricole du SPW ont quadrillé le bras mort de l'Escaut afin de réaliser une capture à grande échelle de poissons. But de la manœuvre ? Recenser un maximum de spécimens hébergé dans cette noue.

L'opération qui a mobilisé une dizaine de personnes a été menée en deux temps. Durant la première journée, les spécialistes ont relevé les nasses et les filets qu'ils avaient placés dans les zones les plus profondes. Le deuxième jour, ils ont procédé à une pêche électrique à proximité des berges. Ce sont ainsi plusieurs centaines de poissons qui ont été sortis de l'eau, mesurés et pesés.

Cet imposant chantier a été réalisé à la demande de la commune de Pecq. « Le comité consultatif de gestion des coupures – qui regroupe des pêcheurs, des agriculteurs, des naturalistes et des responsables de la Commune – avait souligné l'intérêt que pourrait constituer un diagnostic des bras morts de l'Escaut. Et c'est ce qui nous a amenés à faire les démarches auprès de la Région wallonne. Ce recensement pourrait servir de point de départ pour entamer une réflexion sur les choses à faire pour préserver nos plans d'eau », explique Julien Van Eeckhout, conseiller en environnement de la commune de Pecq.

Peu habitué à opérer dans les plans d'eau et rivières de notre région, le département de l'étude du milieu naturel et agricole du SPW s'est laissé convaincre par la proposition pecquoise. En cause, la perspective de trouver des loches de rivières, poisson très rarement observé en Wallonie. « Or, nous avions eu la chance d'en trouver quelques spécimens dans les Albronnnes lors d'une opération de destruction de l'élaudée du Canada. C'était une véritable surprise, et ce qui a appuyé notre demande de réaliser un recensement global du plan d'eau », explique Julien Van Eeckhout.



E&A - 203574130533

On a pêché, mesuré et pesé les poissons de la coupure des Albronnnes, à Pecq.

Des reliquats du passé

Ce n'est pas la première fois que nos plans d'eau font l'objet d'un diagnostic. En 2011, le Contrat rivière Escaut-Lys s'était déjà intéressé à la coupure des Albronnnes : « À l'époque, nous cherchions essentiellement la Bouvière, une espèce protégée au niveau européen, se souvient Frank Minette, coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys. Nous réalisons également des pêches électriques tous les trois ans. Elles sont menées sur l'Escaut (à Bléharies et à Hérimnes), dans la Rhosnes et sur la Verne. Cela nous permet d'évaluer et surveiller la qualité de nos eaux. »

Sur le bassin Escaut-Lys, vingt-six espèces de poissons ont déjà pu être observées : « C'est pas mal. Mais on se rend quand même compte que beaucoup d'espèces ne sont que des reliquats du passé. Leur présence est en outre très localisée. Tout le défi est désormais de réfléchir à la façon dont nous pourrions offrir la possibilité à ces espèces de coloniser d'autres endroits. » ■



« Pour une gestion plus adaptée »

Selon Frank Minette, coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys, le grand inventaire du mois dernier permettra de penser une gestion plus adaptée de la coupure des Albronnnes : « Mais que les pêcheurs se rassurent, dit-il. Cela n'aura pas d'influence sur leurs activités. On ne va pas interdire la pêche parce qu'on trouve des loches de rivière. D'ailleurs, la pêche n'a pas empêché ce poisson de subsister ici... »

C'est d'ailleurs là le grand paradoxe des Albronnnes. Sur le territoire de Pecq, c'est la noue qui a subi le plus d'aménagements – notamment avec des palplanches – et pourtant c'est aussi celle qui présente le plus de biodiversité. « Sans doute parce que c'est le bras mort de l'Escaut qui a le moins évolué. Il présente aussi un fond avec plus de sédiments, ce qui sert de refuge à certaines espèces de poissons », avance Frank Minette. C'est probablement en partie la raison pour laquelle on y trouve des loches de rivière.

Bien que rare, le poisson a aussi été localisé à d'autres endroits dans le bassin de l'Escaut. « On a également eu la surprise d'en trouver dans la Verne de Bury à l'occasion d'une pêche électrique, précise le coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys. C'était cependant moins étonnant que dans les Albronnnes. Ce cours d'eau a en effet été peu aménagé car il est situé à la frontière entre la Belgique et la France. L'habitat des poissons a donc été préservé, ce qui a favorisé certaines espèces... »

D.Vdb.

La pêche dans le bras mort de l'Escaut a été fructueuse. On a même trouvé des loches de rivières (notre photo en bas à droite)

PAYS DES COLLINES

Les interbuttes : solution miracle ?

La culture de la pomme de terre a toujours posé des problèmes d'érosion et d'inondation. Une nouvelle technique permettrait de réduire les risques.

• Arnaud SMARS

Historiquement, la culture de la pomme de terre a toujours causé des problèmes en terme d'érosion et de ruissellement. En effet, ces champs travaillés en buttes constituent un terrain propice pour l'écoulement rapide des eaux. Il suffit alors que la pente soit « mal placée » pour que les maisons avoisinantes risquent l'inondation lors de chaque pluie importante. Mais contrairement à ce que beaucoup peuvent croire, ces problèmes d'érosion ennuient tout le monde : « Les habitants sont bien sûrs concernés avec les inondations, il est tout à fait désagréable de voir l'eau remplir sa cave, explique Hervé Lust, chargé de missions Agricultrice au sein du Parc naturel du Pays des Collines. Les Communes sont également embêtées, elles sont la première cible des critiques. Mais il ne faut pas oublier que ce système est aussi une source de problèmes pour les agriculteurs. L'eau stagnante augmente, par exemple, le risque de maladie à certains endroits du champ. Le fermier est alors obligé de pulvériser plus en abondance avec tous les risques que cela comporte. La pluie peut aussi provoquer des pertes dans la production et donc indirectement une perte financière. »

Un processus mis en place depuis plusieurs années à Gembloux

Conscient de ce problème, le Parc naturel du Pays des Collines a décidé, dans son plan de gestion 2014-2024, de trouver des solutions pour y remédier : « Précisons bien que le Parc naturel n'est pas là pour obliger les agriculteurs à suivre telle ou telle directive. Il a plus un rôle de guide. Il se renseigne sur les nouvelles techniques et les propose aux fermiers de sa zone car elles sont souvent méconnues », continue notre interlocuteur. L'une d'elle se nomme la technique des interbuttes. Concrètement, il s'agit de créer de petites digues entre les sillons où sont plantées les pommes de terre.

« Elles font une quinzaine de centimètres de hauteur et sont placées tous les mètres. On en compte plus ou moins 7 000 par hectare. Elles permettent de conserver l'eau dans un endroit confiné ce qui permet une meilleure infiltration et évite un ruissellement. Le processus est mis en place à Gembloux depuis de nombreuses années et il est très apprécié par les cultivateurs. »

Dans un premier temps, les instances du parc naturel vont démarcher les cultivateurs de la région : « Un article est paru dans notre toutes-boîtes mensuel ainsi que sur notre site internet. Le but est de les informer et de voir



EdA - 20368646709



Pour créer les interbuttes, une machine a été mise au point. Actuellement, elle coûte encore assez cher.

qui est intéressé par la mise en place de ce système. Nous pensons également organiser des soirées d'information sur ce thème bien précis.»

N'agir qu'aux endroits nécessaires

Dans un deuxième temps, les membres du Parc naturel se rendront sur les champs avec les agriculteurs pour analyser les parcelles. Il ne sera en effet pas nécessaire d'agir partout : « Pour les champs dont la pente est quasi inexistante, ce serait dérisoire d'agir. Il faudra donc bien cibler les endroits où travailler. »

Dans un troisième temps, le parc prendra contact avec les différentes Communes. « Comme je le disais, elles sont directement concernées par les problèmes engendrés par la culture de la pomme de terre. Nous allons donc les sensibiliser à cette problématique et tenter de lancer un partenariat. L'idéal serait que l'instance politique prenne en charge les frais de la machine car cela s'avère assez coûteux pour les agriculteurs (voir ci-contre).

On peut aussi imaginer un système de primes pour les agriculteurs qui mettent cela en place. Mais nous n'en sommes qu'au stade de projet. Il n'y a pas encore eu de discussion dans ce sens », conclut Hervé Lust. ■

Les faiblesses du système

Si la technique des interbuttes peut paraître optimale, elle comporte malgré tout quelques failles. Tout d'abord, elle n'est pas efficace en cas de pluies trop importantes. Autre problème, la construction des buttes doit se faire en recourant à une machine spéciale : « Il y a deux possibilités, précise Hervé Lust du Parc naturel du pays des Collines. L'agriculteur peut faire l'acquisition de la machine lui-même, tout en sachant qu'il faut un tracteur spécifique avec des pneus assez fins pour ne pas abîmer les tranchées de pommes de terre. Il peut également passer par la Fiwap de Gembloux où la machine est mise à disposition. Cela coûte 15 €/ha si l'on va chercher soi-même la machine et 35 €/ha si l'on passe par une entreprise. Si les agriculteurs trouvent la technique des interbuttes intéressante, ils ne sont pas spécialement prêts à faire l'investissement. »

Pour faciliter les choses, le Parc naturel souhaite mettre en place un système de partenariat : « Nous aimerions créer une sorte de planning afin de faire venir la machine pour les terres de plusieurs fermiers. Cela permettrait au moins de diviser les coûts de transport. »

L'autre espoir est que les constructeurs mettent au point une machine moins coûteuse : « Actuellement, il n'est possible de la mettre que derrière une planteuse classique. Il faut donc un tracteur assez puissant pour tout tracter. Les grands constructeurs sont en train de plancher sur un prototype. À nous de rester attentifs pour renseigner nos agriculteurs. »

A.S.

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-lys asbl

Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours
069 77 98 82

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.



Les Contrats de rivière

l'avenir



Du 15 au 30 mars : tous à l'eau

Lors des Journées wallonnes de l'eau, les Contrats de rivière invitent à redécouvrir le patrimoine culturel et paysager lié à l'eau.

• Fanny GEERAERTS

Elément vital s'il en est, l'eau fait partie de notre quotidien. En bouteille ou en cascade, en rivière ou en lac, en château ou en moulin : elle est partout autour de nous. La Région Wallonne propose de partir à la rencontre de l'élément aquatique lors des « journées de l'eau », du 15 au 30 mars. En Wallonie Picarde, le Contrat Rivière Escaut-Lys et le Contrat Rivière Dendre se mouillent pour l'occasion.

Un programme scolaire est proposé aux écoles. À Ath, des élèves de la 3^e à la 6^e primaire feront une balade contée dans les carrières de Maffle. Les 5^e et 6^e primaires peuvent également aiguiser leur talent artistique en participant aux concours photos.

Balades à vélo, découvertes historiques, visites écologiques : pour le grand public, plus d'une vingtaine d'animations gratuites, d'Enghien à Comines, sont organisées. Quelques nouveautés appréciées sont au programme, telles que les balades en bateau sur la Dendre, de Lessines à Ath, et sur le canal Blaton-Ath, d'Ath à Beloeil. En compagnie d'un historien, d'un guide nature, et d'un responsable des voies navigables, les « touristes fluviaux » découvriront sous différents regards ce patrimoine naturel. À Tournai, l'exposition « Voies navigables de Hainaut » emmène ses visiteurs dans l'histoire de ses cours d'eau. ■



Com.

Le temps d'une balade, en bateau, à vélo ou à pied, laissez-vous émerveiller par les beautés naturelles des paysages fluviaux. Des guides nature, ornithologues, agents du SPW, conteurs... montrent le chemin.

A VOUS DE CHOISIR

AGENDA DU CONTRAT RIVIERE DENDRE

ATH

→ **L'eau et la nature aux carrières de Maffle** Balade guidée de deux heures autour des plans d'eau, observation de la biodiversité sur un ancien site industriel. Dimanche 16 mars à 14h, Musée de la pierre (419, chaussée de Mons à Maffle).

> Réservation obligatoire: Sara Verbrack 0476/304877 ou saraverbrack@gmail.com

→ **A la découverte d'une zone humide, visite guidée du bassin Ninie.** Balade autour des mares, description de la faune et de la flore. Comment créer et entretenir une mare naturelle? Dimanche 16 mars à 10h45, 142, rue du chemin de fer à Ath).

> Réservation obligatoire: Frédéric Deweineld 0496/280579 ou Jacques Doyen 0476/423625

BLOEIL

→ **Le circuit des fontaines** Au cours d'un circuit de plusieurs kilomètres, partez librement en voiture ou à vélo à la découverte des fontaines de Beloeil. Le circuit vous emmènera jusqu'aux Aubèches où vous découvrirez les aménagements écologiques de l'étang de la taverne Saint-Géry. Les 22 et 23 mars, itinéraire disponible à l'Office du Tourisme de Beloeil, ouvert de 10h à 18h (rue du château, 27 à Beloeil).

> Office du Tourisme de Beloeil : 069/689516 ou tourisme.beloeil@skynet.be

→ **Découverte de la vie aquatique.** Présentation par le Parc naturel des aménagements écologiques réalisés en faveur de la faune et de flore de l'étang de la taverne Saint-Géry. Samedi 22 mars de 10h à 12h. Taverne Saint-Géry (Place, 2 à Aubèches).

> Renseignements: office du Tourisme de Beloeil : 069/689516 ou tourisme.beloeil@skynet.be

→ **Balade nature le long du canal Blaton-Ath** Au cours d'une balade guidée

par un ornithologue, découverte des oiseaux indigènes. Dimanche 23 mars à 8h au Corps de Garde (rue du calvaire, face au n°68 à Stamburges).

> Réservation obligatoire: Foyer culturel de Beloeil 069/576387 ou foyerculturel.beloeil@skynet.be

BRUGELLETTE

→ **Restauration de la source à cailloux** Restauration des abords de la source, analyse d'eau et plantations d'arbustes. Vendredi 28 mars, 9h à l'église de Cambrom-Casteau.

> Francis Lemaire : 0479/273566

ENGHIEN

→ **A la découverte du parc d'Enghien et de ses ouvrages hydrauliques.** L'ingéniosité des architectes paysagistes du 18^e siècle et les stratégies développées par la faune et la flore pour s'adapter à ces milieux humides. Samedi 22 mars, 14h30 à l'Office du Tourisme (rue Elisabeth à Enghien).

> Jacqueline Delforge : 0497/831365

NOUVEAU



069-2032602/6778

→ **La Marcq: la force de l'eau du Moyen âge à nos jours.** Promenade encadrée par un guide-nature, sur la force épuratrice, motrice, destructrice et épuratrice de l'eau. Dimanche 30 mars, 14h30, Place de Marcq.

> Philip Devleminck : 02/395.6152

LESSINES

→ **Anciennes carrières, biodiversité et prévention des inondations.** Balade guidée le long de la Dendre, visite d'anciennes carrières, problématique des inondations. Les dimanches 23 et 30 mars, 14h Place de Lessines.

> Action nature : 054/589812

SILLY

→ **Visite des Zones d'Immersion Temporaire** Visite des ZIT de Silly, rôle de ces aménagements, conception, atouts écologiques et pédagogiques. Dimanche 23 mars, 14h au croisement des rues de Paris et du Lac à Bassilly.

> Renseignements: Michel Carton 0474/55.2674

Balades en bateau sur la Dendre et le canal

Samedi 22 mars, de Lessines à Ath. RDV à 9h45, en face du centre culturel René Magritte (rue des 4 Fils Aymon, 21 à Lessines). Retour assuré en bus. Places limitées, réservation obligatoire avant le 19 mars.

Samedi 29 mars, d'Ath à Beloeil. RDV à 8h45, le long du canal à l'arrière de la gare d'Ath. Retour assuré en bus. Places limitées, réservation obligatoire avant le 26 mars.

> Inscription/Renseignement: Contrat Rivière Dendre 0483/043.477 ou crdendre@gmail.com

AGENDA DU CONTRAT RIVIERE ESCAUT-LYS

ANTOING

→ **Balade contée et racontée** le long de l'Escaut. Mercredi 26 mars, départ à 14h30 et 16h30. RDV Pont de Vaulx, rive gauche.

> Infos : 069/59 05 61

BERNISSART

→ **Balade en «Terhistoire».** Balade à vélo d'une trentaine de km agrémentée d'explications techniques sur les paysages qui dessinent la région. Dimanche 23 mars, RDV à 9h45 au local des trois canaux, Grand Place, 29 à Blaton. Départ 10h.

> Infos : 069/59 05 61

→ **Blaton au fil de l'eau.** Promenade commentée de 6 km. En début de balade, un agent du SPW donnera des explications sur les éduces. Dimanche 23 mars, RDV à 14h30 au local des «Trois Canaux», Grand Place 29 à Blaton.

> Infos : 069/59 05 61

→ **« Ces eaux qui nous relient ».** Exposition photo de Bernimages. Au local « des trois canaux », Grand Place, 29 à Blaton. Les 23 et 30 mars de 10h à 18h, le 29 mars de 14h à 18h.

> Infos : 069/59 05 61

→ **« Les couleurs de l'eau ».** Atelier d'aquarelle animé par Joseph Mottoul et Alain Lefebvre. Travail sur le site ou à l'intérieur selon météo. L'atelier est ouvert à tous sur inscription. RDV au local « les trois canaux », Grand Place, 29 à Blaton, le samedi 29 mars de 14h à 17h.

> Infos et inscriptions : 069/57 75 25

→ **« Quand le fil de l'eau rencontre le fil de l'histoire minière ».** Balade pédestre de 7 km commentée sur l'histoire de l'exploitation du charbon à Harchies et la lutte contre les eaux souterraines. RDV local « les trois canaux » Grand Place, 29 à Blaton, dimanche 30 mars, 10h.

> Infos : 069/59 05 61

→ **« Bernissart insolite : les soubresauts de l'aventure minière ».** Balade pédestre pour toute la famille. Explication sur les techniques d'extraction et quizz pour enfant et distribution de cadeaux. RDV local « Les trois canaux », Grand Place, 29 à Blaton dimanche 30 mars de 15h à 17h.

> Infos : 069/59 75 25

CELLES

→ **Balades de 6 ou 10 km** le long de l'Escaut organisées par le Conseil Consultatif des Ainés. Le lundi 24 mars, de 14h30 à 16h30. RDV à l'institut Saint-Joseph de Pottes, rue du monument, 1.

> Infos : 069/58 77 82

COMINES

→ **« Présentation d'une mallette pédagogique sur l'eau »** à l'occasion d'un échange avec des jeunes du Burkina Faso et la MJ Carpe Diem de Comines. RDV à la MJ Carpe Diem, rue de Wervicq, 133, le samedi 22 mars à 18h.

> Infos : 056/55 43 33

→ **« Rallye nature et batraciens ».** Journée nature organisée par la ville de Comines. En plus du rallye, des stands d'animations sur l'eau et les batraciens seront présents. RDV: la rue des Déportés, le dimanche 23 mars de 10h à 15h.

> Infos : 056/56 10 76

TOURNAI

→ **Exposition « Voies navigables de Hainaut ».** Exposition sur l'histoire des voies navigable à l'office de Tourisme de Tournai et aux bureaux des Voies navigables de Tournai. Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 2). Du 5 mars au 18 avril. Selon heures d'ouverture.

> Infos : 069/77 98 82

→ **Visite guidée des points d'eau de l'IPES.** Analyses d'échantillons d'eau de puits ou de sources des participants. Vendredi 21 mars, de 8h à 15h. Boulevard Léopauld 92 bis à Tournai.

> Infos : 0486/51 51 39

ATH

Floridienne : une prise de conscience

L'entreprise chimique athoise a longtemps eu mauvaise presse pour son impact sur l'environnement, avant sa mutation écologique.

● Fanny GEERAERTS

La Floridienne Chimie (aujourd'hui malheureusement sous procédure de réorganisation judiciaire), est l'exemple type de société tributaire de son environnement, sans toujours avoir été en harmonie avec celui-ci. « Depuis plus de cent ans, notre spécialité est le travail des métaux, et notamment, l'hydrométallurgie, explique Ugo Nardo, Directeur Industriel et responsable de l'environnement. Cela signifie que nous utilisons de l'eau pour faire nos réactions chimiques et pour refroidir certaines opérations. » Pour ce faire, l'entreprise puise et rejette l'eau dans la Dendre toute proche. Il y a une dizaine d'années encore, des suspicions de pollutions visaient régulièrement la société athoise, qui répondait par un silence... de plomb.

En 2008, la doctrine précédente, « Pour vivre heureux, vivons caché », est abandonnée par Simon Vlajcic, nouveau directeur général, qui prône désormais la transparence totale : Floridienne fait sa mutation écologique. Non seulement, elle est contrainte d'abandonner la production de stabilisant au plomb (qui représentait 50 % de sa production) pour se tourner vers des produits plus verts, mais elle adopte aussi un système de management de son environnement direct.

« Nous disposons d'un permis d'exploiter datant de 1996 et valable trente ans, poursuit Ugo Nardo. Les normes environnementales étaient bien plus permissives à l'époque. En 2010, nous en avons redemandé un nouveau et nous nous sommes conformés aux normes les plus récentes, comme l'exige notre classification Seveso. Depuis 2011, nous avons investi 620 000 € pour la surveillance de l'eau. »

De nouvelles sondes sont installées aux points de rejet vers la Dendre. En temps réel, la température, le niveau de PH et la turbidité de l'eau sont analysés. En cas d'anomalie, des ballons obturateurs se gonflent automatiquement dans les conduits pour empêcher le déversement de l'eau, qui est réanalysée et traitée avant rejet. « Notre dernier accident environnemental date d'avant l'installation de ces ballons, le 21 décembre 2009. » Toutes les vingt-quatre heures, des analyses de la teneur en métaux sont faites en interne, en plus de celles confiées à des laboratoires extérieurs.



EdA - 2013/07/14/1908

Le « greenwashing » est ce nom donné aux entreprises qui lavent « plus vert que vert » pour se donner bonne conscience écologique. Chez Floridienne, la conversion a été plus que cosmétique.

« L'eau rejetée contient moins de 2 milligrammes de zinc par litre. Diluée dans la rivière, elle ne peut pas dépasser les 300 microgrammes par litre. C'est la norme piscicole à respecter pour les poissons les plus sensibles, tels que le saumon et la truite. » Afin d'encore limiter davantage tout risque de pollution, la majorité des eaux ne sont plus rejetées à l'avant de l'entreprise, dans le canal, mais à l'arrière, dans la Dendre occidentale, où le courant est plus important et la dilution plus rapide.

Par ailleurs, un sérieux travail de compression a été réalisé sur les déchets industriels.

« Floridienne a eu mauvaise presse par le passé. Mais maintenant, c'est la transparence totale. Un comité de riverains est d'ailleurs constitué. Nous les rencontrons deux fois par an et ils peuvent nous joindre quand ils veulent, au moindre souci. » Autre époque, autre discours. ■

2009 : la dernière pollution

La hantise de l'entreprise, c'est l'afflux brutal d'une quantité polluante dans la rivière.

« C'est le problème que nous avons connu le 21 décembre 2009, avant l'installation des ballons obturateurs, se souvient Ugo Nardo. Ce jour-là, il faisait -13°. Nous avons fait une vidange mais les pompes ont été bloquées par le gel. Avec la neige, nous n'avons pas vu que le liquide rejeté était blanchâtre : il s'agissait d'une solution concentrée en sel de zinc. Il y a eu une mortalité de poissons. Nous avons tout de suite prévenu la police de l'environnement, et l'écluseur a fait deux « chasses » d'eau pour diluer au maximum la concentration. En principe, avec les nouvelles installations, ce type d'accident ne pourrait plus arriver. »

FRASNES-LEZ-BUISSENAL

Un triple égouttage pour gagner sur trois tableaux

Le parc d'activités « La Sucrierie » avait montré la voie : en matière de gestion des eaux, Ideta tend à généraliser l'installation d'un réseau séparatif.

● Pascal LEPOUTTE

Si le site de l'ancienne sucrierie frasnoise a été la première zone d'activité économique à être complètement équipée d'un « triple réseau » sur ses dix-sept hectares de superficie (pour 25 parcelles), l'agence de développement Ideta avait déjà appliqué cet usage aux petites extensions de ses parcs, comme à Tournai-Ouest.

Même si ce genre d'installation ne revêt à l'heure actuelle aucun caractère obligatoire, dans les ZAE récentes comme Leuze ou Ghislenghien, il est systématiquement mis en place. Pour un coût à peine plus élevé au moment de la réalisation des travaux, l'intercommunale renforce ainsi son image verte, tout en anticipant une législation dont l'application apparaît inéluctable à moyen terme. « Nettoyer » les eaux en amont s'avère par ailleurs la solution nettement la plus rentable économiquement parlant.

L'égouttage est donc ici du type séparatif :

– les eaux usées (les plus polluées) sont récoltées et amenées vers la station de pompage de la rue Oscar Soudant, qui les renvoie vers la station d'épuration voisine ;

– les eaux de ruissellement provenant des voiries susceptibles d'être éventuellement polluées par des hydrocarbures (en quantité infime en cas de circulation normale, plus importante à la suite d'un accident ou d'une

fuite) passent par un « débourbeur/séparateur » afin d'être libérées de leur charge polluante, avant d'être canalisées vers le bassin d'orage de la rue Oscar Soudant, puis d'être redirigées vers la Rhosnes ;

– les eaux pluviales des entreprises sont amenées à l'arrière des parcelles vers un fossé collecteur, après être passées, pour celles venant du parking (mais pas des toitures), par un séparateur d'hydrocarbure installé par chaque entreprise sur son terrain.

Les fossés aboutissent dans une chambre de visite qui envoie alors, via un tuyau de quarante centimètres de diamètre, les eaux vers le site de « Frasnes-lez-Bassins » (réserve naturelle) domaniale ou vers la Rhosnes.

Grâce à des capteurs, les équipes d'Ideta sont prévenues dès qu'il est nécessaire d'intervenir au niveau de « l'entretien » des déshuileurs. « La nature ne reçoit plus que des eaux de pluie », se réjouit Olivier Geurts, gestionnaire de projets à la Direction des Équipements économiques.

L'intercommunale de Wallonie picarde encourage aussi sur ses parcs l'utilisation de toitures végétalisées et de parkings engazonnés. Des dalles de gazon mènent justement au bassin naturel, un étang creusé au milieu des champs. L'endroit a très vite été « colonisé » par la flore et la faune. Les insectes et les batraciens y mènent une vie tranquille, à quelques dizaines de mètres de l'activité économique. Et ca, c'est plutôt réjouissant... ■

COMINES-WARNETON

La virée parrainée des batraciens...

Quand la dangereuse transhumance des batraciens vers leur nid d'amour se mue en une opération de solidarité.

● Marie-France PHILIPPO

À la mi-février, les ouvriers communaux de Comines-Warneton ont placé 1,2 kilomètre d'une épaisse bâche verte le long du chemin de la Blanche à Ploegsteert. Un phénomène étrange qui se reproduit chaque printemps depuis 1999, suite à un constat réalisé par les défenseurs de la nature : une chaussée jonchée de centaines de cadavres de batraciens !

Stop au massacre !

« Les argillères des Briqueteries de Ploegsteert constituent des lieux privilégiés de reproduction pour les batraciens, explique Martin Windels, un des bénévoles à la base du projet. Le reste de l'année, ils se dispersent dans la nature et, une fois que les conditions climatiques deviennent plus clémentes, ils prennent la direction des mares et étangs pour y trouver l'âme sœur. Un véritable massacre quand cet itinéraire croise une route fréquentée ! »

La bâche stoppe la progression des crapauds, grenouilles et autres tritons ; ils longent alors le barrage et atterrissent dans des seaux. C'est là qu'interviennent nos valeureux bénévoles, encadrés pas le PCDN. De la mi-février à début avril, matin et soir, ils se relaient pour « délivrer » les batraciens, les répertorient et les relâcher de l'autre côté de la route. Quand il s'agit d'un spécimen plus rare, comme le triton crêté, il est photographié dans l'espoir de le rencontrer à nouveau l'année suivante.

Parallèlement, les automobilistes sont priés de ne pas dépasser la barre des 30 km/h. En dessous de cette vitesse, on évite en effet que les batraciens soient « avalés » et projetés contre le soubassement des véhicules par aspiration d'air, conséquence d'une vitesse trop rapide.

Une seule grenouille au rendez-vous

Ce mardi soir de vacances de carnaval, Martin Windels n'était pas venu seul, puisqu'il était accompagné de ses élèves de la formation « guide touristique et approche nature ». Face à un tel commando, les batraciens n'avaient qu'à bien se tenir ! Et pour-



EdA

De la mi-février à avril, matin et soir, des bénévoles vident les seaux. Ce soir-là, Martin Windels était accompagné des guides en herbe.

tant, sauf une brave petite grenouille rousse, tous ont posé un lapin à leurs sauveteurs.

« Les températures sont encore trop basses. Il faut au moins 8 degrés pour que l'hypophyse produise les hormones, qui leur donnent l'impulsion du départ. Le soleil ne parvient pas encore à réchauffer l'humidité ambiante. Dès qu'il fait vraiment chaud, les seaux se remplissent de 300 à 400 spécimens par jour. Notre record est de 600 sur une seule journée ! »

Des résultats qui corroborent ceux de la campagne 2013 : 2118 crapauds communs, 461 grenouilles rousses, 13 grenouilles vertes, 393 tritons ponctués, 116 tritons alpestres et 3 tritons crêtés ont été manipulés par les bénévoles. Soit 3 104 animaux sauvés, pour 280 retrouvés écrasés. Des chiffres constants depuis plusieurs années. ■

Sauvetage et recensement

Les seaux, enfus dans la terre, contiennent un bâton qui permet aux insectes de pouvoir se sauver s'ils tombent dedans. De 18 h 30 à 20 h, tous les seaux ont été contrôlés et tous étaient vides ! Seule une grenouille rousse traînait dans les parages et elle a fait l'objet de bien des attentions.

« Il n'est pas interdit de manipuler les batraciens sans gants, a précisé Martin Windels. Toutefois, il faut juste éviter de se toucher les muqueuses, comme les lèvres, parce qu'ils peuvent cracher un venin. »

« Les batraciens sont une espèce parapluie »

Benoît Gauquie, chargé de missions au PNPE, explique l'importance des différentes espèces dans nos régions.



EdA - 2013/05/07/125

« Sauver les batraciens permet de protéger un tas d'autres espèces. »

Dans nos contrées, on recense plusieurs espèces de batraciens. Grenouilles, crapauds et autres tritons aiment notre région et s'y installent selon leurs préférences. « Le crapaud calamite, par exemple, apprécie beaucoup nos bassins carriers où la terre a été remaniée, précise Benoît Gauquie, chargé de missions au sein du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. On en retrouve à Vaulx, à Antoing ou encore à Bleton. La grenouille rousse préfère, elle, les espaces forestiers. Elle est très répandue à Rongy ». Le Hainaut occidental abrite également une espèce plus rare : « Il s'agit du triton crêté. C'est la seule espèce qualifiée d'intérêt général. On en retrouve à Templeuwe, Néchin, Belœil ou Harchies ».

Un crapaud plutôt que des limaces !

De février à avril, les animaux sont en pleine période de reproduction. Il est donc fréquent de les voir traverser les routes pour rejoindre les mares et autres points d'eau. « Cette année, la transhumance risque d'arriver plus tard. S'il fait très chaud la journée, la température tombe rapidement le soir. Pour que les batraciens se déplacent, les conditions idéales sont une température de plus de huit degrés avec une fine pluie. Là, on peut les voir passer par centaines ».

Souvent une question revient sur le voyage des ani-

maux : pourquoi continuent-ils à traverser les routes et chaussées ? « Le chemin leur est transmis de génération en génération. Il s'agit de trajets ancestraux. Il ne faut pas oublier qu'ils étaient là bien avant nous et ne peuvent s'adapter si facilement aux voies de communication que nous avons bâties ».

Sauver les batraciens s'avère d'une extrême importance. Malheureusement, les bénévoles sont de moins en moins nombreux. « Nous n'avons plus personne à Rongy, notamment. Maintenant, je peux les comprendre car cela peut être contraignant. Les bons jours, il faut y aller deux fois, à 19 h et à 23 h. Mais ce n'est pas quotidien, il y a des jours où cela ne sert à rien. Puis cela ne dure qu'un mois. En tout cas, nous sommes toujours ouverts à l'arrivée de nouveaux bénévoles et nous les aiderons aussi bien du point de vue apprentissage que logistique ».

Préserver les batraciens recèle aussi un tas d'avantages souvent ignorés par le grand public : « Les crapauds, par exemple, ont souvent mauvaise réputation. Pourtant, sa présence dans un jardin remplace n'importe quel poison chimique pour limaces ! Les batraciens sont aussi un excellent vecteur pour vérifier la qualité de l'eau. Les tritons sont très sensibles à la pollution. Si l'on constate un important taux de mortalité chez eux à côté d'un point d'eau, on sait directement qu'il y a un problème. Enfin, les batraciens sont ce qu'on appelle une espèce parapluie. Les sauver, c'est préserver leur habitat et donc de nombreux autres animaux comme les libellules... »

conclut Benoît Gauquie. ■ A.S. >069 779 870

WALLONIE

Ils sont encore 55 000 à pêcher

Dans un monde de la pêche en pleine restructuration, ils sont encore 55 000 à lancer leur ligne dans les cours d'eau de Wallonie. Un nombre stabilisé grâce aux fédérations.

● Denis VANDERBRUGGE

Certains y voient un sport, d'autres un loisir que l'on pratique en harmonie avec la nature, d'autres en font encore un moyen de subsistance. La pêche peut s'envisager de différentes manières. Et même si l'on est loin des statistiques de la grande époque, ils sont encore 55 000 à taquiner le poisson en Wallonie. La province de Hainaut représente à elle seule un tiers de ce nombre.

«Depuis plusieurs années, ce chiffre est stable, commente Émile Battard, président de la Maison wallonne de la pêche et de la Fédération halieutique de la Dendre. Le nombre de permis délivrés reste constant. On a pourtant connu une importante hémorragie au cours de ces vingt dernières années.»

Les causes de la chute du nombre de pêcheurs sont multiples. «Il y a d'abord un gros problème d'accessibilité aux lieux de pêche, reprend notre interlocuteur. À de rares exceptions près, il est strictement interdit de circuler en voiture sur les chemins de hallage. Cela a rendu certains endroits inaccessibles aux pêcheurs qui doivent quand même transporter leur matériel. Il faut aussi se rendre compte que nos cours d'eau se paupérisent. Principalement à cause de la prolifération des cormorans. Enfin, la pêche a quelque chose de très conventionnel qui n'attire pas forcément les jeunes. Aller à la pêche c'est se lever très tôt. Cela veut dire qu'il faut faire une croix sur les sorties de la veille.»

Les fédérations s'activent pour la formation

Malgré tout, la relève des pêcheurs s'organise. Les nombreuses fédérations – qui vivent actuellement une grande restructuration (lire ci-contre) – s'y attellent : «Toutes les fédérations ont un rôle de promotion, d'éducation et de sensibilisation, reprend le président de la Maison wallonne de la pêche. Cela s'opère par le biais



ÉdA - 2032/1016/94

Émile Battard est le président de la Maison wallonne de la pêche et de la Fédération halieutique de la Dendre.

des écoles de pêches. Nous y formons les futurs pêcheurs. Et même si nous sommes conscients que les jeunes nous quitteront une fois qu'ils seront arrivés à l'âge des sorties, nous savons aussi que certains reviendront plus tard.»

Former n'est cependant pas l'unique tâche des fédérations halieutiques. Ces dernières sont évidemment un soutien en logistique et en coordination pour les sociétés de pêches. Elles ont aussi un rôle à jouer dans la gestion de l'environnement. «Nous veillons à la pollution des cours d'eau et travaillons enfin des opérations de rempoissonnement», conclut Émile Battard. ■

Le permis risque d'augmenter

Le monde de la pêche est en pleine restructuration. En Wallonie, on passera bientôt de vingt-six à quinze fédérations différentes. C'est la conséquence d'un décret pêche négocié depuis 7 ans avec les autorités régionales. «La gestion s'opérera bientôt en fonction des sous-bassins versants. Il y aura une fédération par sous-bassin», explique Émile Battard, président de la fédération halieutique de la Dendre. Ce nouveau plan de gestion aura une influence sur le rôle joué par chacune des fédérations. Il risque aussi de provoquer l'augmentation du prix du permis de pêche. «Le plan de gestion est en effet financé par le fond piscicole qui est lui-même alimenté par l'argent des permis. À moyen terme, il n'y aura donc pas d'autre alternative que d'augmenter les prix.»

ESCAUT-LYS

Vingt-six espèces de poissons recensées dans le sous-bassin

Nos cours d'eau sont beaucoup plus riches que ce qu'on peut imaginer. En 2012, un diagnostic piscicole réalisé dans le sous-bassin Escaut-Lys a en effet permis de recenser vingt-six espèces différentes. «On pensait pourtant n'en trouver que la moitié», explique Franck Minette, coordinateur au Contrat Rivière Es-

caut-Lys.

Des bouvières, des loches de rivières ou encore des chabots sont autant de poissons que l'on s'attendait plus à trouver chez nous. Leur présence est encourageante : «Malheureusement certaines espèces ont trouvé refuge dans des endroits très localisés. Tout le défi est maintenant de favoriser

leur déplacement afin qu'elles puissent recoloniser l'ensemble de nos cours d'eau.»

Le brochet comme repère

Dans son travail du Contrat Rivière Escaut-Lys protège entre autres les espèces repères : «Dans les bassins de l'Escaut et de la Dendre, c'est le brochet qui est considéré comme espèce repère, reprend Franck Minette. Il s'agit en effet du poisson qui est le plus exigeant en termes de nourriture et de reproduction. Comme il est tout en haut de la chaîne, on peut dire que là où il est présent le

cours d'eau est un bon état.»

Vu l'importance de la présence du brochet, le Contrat Rivière Escaut-Lys se charge de placer des dispositifs qui favoriseront sa reproduction : «Le brochet a besoin de prairies inondables pour pondre. Là où ils ne les trouvent pas, nous plaçons des frayères artificielles en collaboration avec les fédérations halieutiques. L'an dernier, ce type de dispositif a par exemple été installé dans la carrière de l'Orient. Le niveau de l'eau étant tellement haut, nous n'avons pas encore pu déterminer si cela a porté ses fruits.» ■ D.Vdb.

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours
069 77 98 82

Email : contact@crescautlys.be

www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.



Les Contrats de rivière

l'avenir



Des contrats pour la vie des rivières

Les contrats de rivière ont une mission de premier plan, axée sur la mobilisation des acteurs concernés par la gestion de l'eau.

• Francis HOSTRAËTE

Sortir de l'ombre et porter au grand jour les actions entreprises : c'est l'objectif majeur de cette publication axée sur les «contrats de rivière», deux en particulier : ceux de l'Escaut & de la Lys, et de la Dendre.

L'encre du Contrat Rivière Dendre, dans sa première mouture, est la plus sèche : c'est au début des années nonante, déjà, que le CRD a été porté sur les fonts baptismaux, en devenant aussi un pionnier en Wallonie. Mais les difficultés rencontrées durant son enfance, «à une autre époque», ont sans doute reflété la timidité d'une série d'acteurs potentiels (en lien avec des enjeux industriels ?) à ouvrir les yeux et à afficher leur volonté de résoudre les problèmes, à l'époque surtout liés aux pollutions. L'eau a coulé sous les ponts. Les sensibilités ont évolué. Le contexte économique a changé. Le Contrat de Rivière Dendre a finalement retrouvé la vie voilà trois ans.

Les domaines d'action ne manquent pas

Aujourd'hui, les «contrats de rivière» (il y en a plus d'une dizaine en Wallonie) s'imposent presque comme des évidences, même si leur action reste encore

parfois méconnue. Cette situation tient sans doute à la nature même de l'objectif des «contrats de rivière». Il s'agit avant tout de structures qui amènent du liant dans les relations entre les différents acteurs désignés «officiellement» pour la gestion de l'eau, à commencer par les pouvoirs publics.

«Le rôle d'un contrat de rivière est d'abord d'amener les gens autour d'une même table afin de trouver des solutions pour résoudre différents problèmes» expliquent Maxime Colin, Franck Minette

Deux contrats en HO

Le Hainaut occidental est couvert par deux «contrats de rivière». La structure du contrat Escaut-Lys (fondé en mars 2011) est présidée par Philippe Robert, tandis que celle du contrat Dendre est placée sous la présidence de Jean-Pierre Denis.

Les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Es-

tampuis, Frasnès-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes soutiennent le contrat de rivière Escaut-Lys.

Ath, Beloeil, Brugellette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnès-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly unissent leurs efforts autour du contrat de rivière Dendre. ■



Les contrats de rivière veulent créer des synergies pour que chacun se réapproprie le cours d'eau.

écA - Francis Hostraete



et Louis Brennet (respectivement : coordinateurs des contrats de la Dendre et Escaut-Lys ; chargé de communication au sein du contrat Escaut-Lys).

«La gestion de l'eau est devenue particulièrement complexe et un contrat de rivière constitue une réponse afin que les différentes structures coordonnent leurs actions dans un même objectif visant à la qualité de l'eau. Le contrat de rivière devient une structure ressource dans le cas de problèmes, par exemple mis en évidence par des citoyens.

Le contrat de rivière est un lien ; il établit des synergies.»

La particularité du contrat de rivière tient donc d'abord à sa dimension communicationnelle et participative.

«Un contrat de rivière est une structure qui vise à réunir, de manière volontaire, les différents ac-

«Le rôle d'un contrat de rivière est d'abord d'amener les gens autour d'une même table»

abordés.»

Les objectifs, de Comines à Enghien en passant par Frasnès, sont identiques, que l'on soit en bord de Lys, d'Escaut ou de Dendre.

Ils se déclinent globalement de la manière suivante : améliorer la qualité des eaux, lutter contre les inondations, informer et sensibiliser la population (notamment via des actions dans les écoles), protéger le patrimoine naturel, lutter contre les plantes invasives, valoriser le patrimoine culturel et historique lié à l'eau, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, favoriser des activités économiques (ou touristiques) respectueuses aussi des milieux aquatiques.

Les champs d'action sont donc vastes (quelques zooms en témoignent, dans les pages qui suivent). Et interactifs. Souvent aussi transfrontaliers, car les rivières n'ont que faire de barrières placées par les hommes. Les accents peuvent évidemment aussi différer d'un contrat à l'autre, en fonction des attentes locales et de la physiologie des bassins.

Constitués en ASBL, les «contrats de rivière» sont financés solidairement par les Communes, les Provinces et la Région. Sur base de diagnostics précis, les «contrats de rivière» élaborent et concrétisent ensuite des programmes d'action évalués après trois ans.

Mais c'est au quotidien, dans les gestes de tout un chacun, que les contrats de rivière veulent d'abord agir. ■



GESTION

On ne pourra plus bétonner !

Longtemps, la gestion des cours d'eau consistait seulement à faciliter les écoulements. Désormais, il faudra aussi penser « nature ».

• François DESCY

Qui sont les gestionnaires des cours d'eau ? Quels sont leurs devoirs et leurs droits ? Quelles règles de base le riverain doit-il respecter le long des cours d'eau ?

Telles sont quelques-unes des questions abordées dans un document pour le grand public, en cours de préparation du côté du Contrat de Rivière Escaut-Lys.

Mais ce document ne sera peut-être pas finalisé. Car des changements majeurs s'annoncent dans la perspective de la mise en œuvre d'une directive-cadre de l'Europe, avec une première échéance en 2015.

Des poissons, des plantes, des insectes...

Selon Franck Minette, coordinateur du Contrat Rivière Escaut-Lys, c'est un virage à 180 degrés que les gestionnaires de nos cours d'eau vont devoir opérer.

« Actuellement, leur mission est sim-



Estimation de la qualité d'un cours d'eau lors d'une formation initiée par le Contrat de Rivière Escaut-Lys.

ple: faciliter l'écoulement de l'eau, en éliminant les obstacles, de sorte que les cours restent dans leurs lits. Les gestionnaires ont donc été formés à envisager des cours d'eau rectilignes, bien curés, sans arbres. C'est aussi la vision qu'en a le citoyen. Et comme l'entretien automatique des cours d'eau n'est pas dans la culture, on n'intervient la plupart du temps qu'à la demande d'un riverain ou en cas d'urgence, une inondation par exemple...»

Premier problème: le calibrage des cours d'eau n'a pas changé

mais il y a beaucoup plus d'eau qu'avant. « Il ne suffit donc plus de curer, observe Franck Minette. Pourquoi y a-t-il davantage d'eau ? Parce que les pluies sont plus fréquentes et plus violentes. Parce que, avec le développement des moyens mécaniques depuis la Deuxième Guerre mondiale, on a tellement mis de drains dans les champs, on a tellement bétonné... »

Second problème: l'Europe va exiger des plans de gestion par bassin hydrographique, lesquels envisagent des améliorations

substantielles en matière de qualité de l'eau, en matière de biotopes et en matière de morphologie.

« En 2015, tous les cours d'eau seront censés être en bon état, c'est-à-dire sans métaux lourds ni pesticides et nitrates, mais avec des poissons, des plantes, des insectes, explique Franck Minette. Il faudra aussi favoriser les méandres parce que ceux-ci favorisent la diversité des habitats. Bref il faudra que nos cours d'eau retrouvent des espaces de liberté, bien que l'on soit dans un pays où il n'y a pas beaucoup de place. »

« Traversée de Tournai : tout est techniquement possible »

Si tout cela semble envisageable pour les cours d'eau non-navigables, est-ce possible pour les fleuves, rivières et canaux sur lesquels les bateaux, les bacs et les radeaux peuvent circuler ? Quid par exemple de l'Escaut et de la traversée de Tournai ?

« Techniquement, tout est possible, et sans surcoût, affirme Franck Minette, qui a pas mal travaillé en France. Pour la traversée de Tournai, le projet actuel consiste à mettre des cailloux tout le long, ce qui est contraire au principe de trame bleue et de maillage écologique. Alors que, par exemple, comme cela a été fait à Gand, il est possible de suspendre des boudins contenant de la terre, dans lesquels des tas de choses peuvent pousser... On pourrait aussi avoir des quais à hauteur du fleuve... »

Bref, et même si l'échéance de 2015 pourra être retardée (pour autant que des justifications soient apportées), « il faudra mener un gros travail de sensibilisation des pouvoirs publics et des riverains, pour expliquer par exemple qu'un arbre qui tombe dans un cours d'eau est plutôt une bonne chose qu'une mauvaise ». Ce sera l'une des missions futures des Contrats Rivière. ■

VITE DIT

Cinq catégories, plusieurs gestionnaires

En Wallonie, la gestion des cours d'eau est répartie entre plusieurs gestionnaires. **Cours d'eau navigables** : Service public Wallonie. **Cours d'eau non navigables, première catégorie** (les parties du cours d'eau en aval du point où le bassin hydrographique atteint au moins 5 000 ha) : SPW. **Deuxième catégorie** (ce qui n'est ni en première ni en troisième catégorie) : Hainaut ingénierie technique (ancien service voyer de la Province de Hainaut). **Troisième catégorie** (ce qui est en aval de leur origine, tant qu'ils n'ont pas atteint la limite de la commune où est située cette origine) : les Communes. **Cours d'eau non classés** (depuis la source jusqu'au point où le bassin versant fait 100 ha) : les riverains.

Wateringues

Une wateringue est une association de propriétaires instituée en vue de la réalisation, sur un territoire donné, d'un régime des eaux favorable à l'agriculture et à l'hygiène ainsi que pour la défense des terres contre l'inondation. Les wateringues peuvent être compétentes pour les trois dernières catégories de cours d'eau. La Région wallonne compte 45 wateringues actives qui entretiennent 18 800 ha, dont 13 000 de terres agricoles. Elles sont surtout concentrées dans le bassin de l'Escaut.

Devoirs du gestionnaire

On lira par ailleurs que les devoirs du gestionnaire vont évoluer. Mais, déjà aujourd'hui, le riverain d'un cours d'eau qui passe dans sa propriété, outre le fait qu'il ne peut pas gêner les écoulements, doit respecter un certain nombre de prescrits environnementaux : épurer les eaux usées, éviter le stockage de fumier, de bois, de terres, de tonte de pelouse etc. à proximité du cours d'eau, ne pas pulvériser de produits phytopharmaceutiques dans une zone tampon...

AGRICULTURE

S'abreuver sans approcher le cours d'eau

Le parc naturel du Pays des Collines aide les agriculteurs à placer des pompes à museau afin de permettre au bétail de boire, en le tenant écarté du ruisseau.

• Pascal LEPOUTTE

Depuis le 17 octobre, reposant sur la directive-cadre européenne, un arrêté du gouvernement wallon interdit totalement l'accès du bétail aux cours d'eau, tout en organisant l'obligation de clôturer les terres pâturées situées en bordure de ces derniers.

Une petite compensation est demandée

« Les impacts de l'accès direct du cheptel sont en effet multiples : dégradation physique des berges, problème de sédimentation et réduction de la vie aquatique, pollution par les déjections solides et liquides, eutrophisation de l'eau... sans parler du risque de chute par glissade ou de maladies comme la douve du foie, explique Hervé Lust. Avec son collègue Steven Mespouille, ce bachelier en agronomie gère,



L'agriculteur est associé à la pose de la pompe. Le bétail altérant la qualité de l'eau, une bonne clôture s'impose.



entre autres, depuis 2012, le projet « Pompes à museau » au Parc naturel du Pays des Collines, : « Nous avons en quelque sorte anticipé la législation. Ellezelles et Flobecq comptent en effet encore plusieurs petits éleveurs qui mettent deux ou trois bêtes en prairie en les laissant se débrouiller... »

Dans un premier temps, en

partenariat avec le contrat-rivière Dendre, les zones où le bétail peut avoir accès aux cours d'eau sont ciblées dans les communes qui forment le territoire du Parc. Après ce gros travail de repérage, poursuit Hervé

« on propose à des agriculteurs concernés le prêt gratuit d'une ou deux pompe(s) à museau – un dispositif permet d'alimenter douze à treize bovins – maximum. Nous allons avec eux sur le terrain. La première condition, c'est qu'ils clôturent le cours d'eau, mais on leur demande également de s'engager dans un de

Des subsides pour les agriculteurs

Le placement a débuté au printemps dernier. Dix pompes sont déjà opérationnelles : huit à Ellezelles, une à Flobecq et une autre dans l'entité de Frasnès-lez-Anvaing. Sept autres installations sont déjà programmées pour 2014.

Dans le cadre de ce projet pilote, le Parc naturel a acheté vingt-cinq pompes, d'une valeur estimée entre 200 et 300 euros. Dans un an, toutes auront sans doute été placées dans le Pays des Collines.

Les autres agriculteurs obligés de poser des clôtures en bordure des cours d'eau, qui n'ont pas été retenus ou qui n'habitent pas cette belle région, ne sont pas pour autant oubliés. Ils peuvent en effet bénéficier, dans la limite des crédits budgétaires disponibles, d'une subvention pour le placement d'une clôture (1,65 € par mètre courant), d'un abreuvoir type pompe à museau (350 €) ou d'un abreuvoir type « bac » (700 €).

Le nombre maximum d'abreuvoirs « subventionnés » est calculé en fonction de la superficie de la prairie.

Les travaux doivent être facturés au plus tard le 31 mars 2014 pour les zones prioritaires – aucune n'est située chez nous – et pour le 31 décembre 2014 au plus tard pour les autres.

Mieux vaut donc ne pas trop tarder... ■

« Même méthodologie pour tous »

Pour Olivier Desteucq, attaché à la Direction des cours d'eau non navigables du Service public Wallonie, les PARIS – Programmes d'actions sur les rivières par une approche Intégrée et sectorisée – sont « intéressants ».

« Les gestionnaires des cours d'eau n'avaient pas attendu l'Europe pour évoluer mais, ce qui est nouveau, c'est que nous avons aujourd'hui un cadre, avec une même méthodologie et une même base de travail pour tous ».

Assez nouveau aussi : « Avant, il n'y avait pas trop d'échanges entre gestionnaires. En collaboration avec des universités, on a par exemple découpé les cours d'eau en secteurs d'environ 2 km de long. Ces secteurs ont été décrits : le bâti, les prairies, les forêts etc. On va maintenant identifier les enjeux, les priorités et les objectifs de gestion. Avant, la loi ne nous obligeait qu'à l'écoulement des eaux, pour éviter les inondations. D'où

les bétonnages. Désormais, on ne peut plus bétonner. On doit restaurer la circulation des poissons, on doit envisager des perspectives socio-économiques, tels le camping et la pêche. »

Pour Olivier Desteucq, les applications informatiques qui seront initiées apporteront des plus. « Toutes les données seront encodées de sorte que chacun aura une vue de ce qui se passe en amont et en aval. Le grand public y aura accès, ce qui nous permettra de le sensibiliser. »

Des bruits de couloir disent que les Communes pourraient perdre la gestion des cours d'eau de troisième catégorie, et que le rôle des wateringues serait limité aux seuls fossés : qu'en est-il ?

Selon notre interlocuteur, non seulement les wateringues garderaient leurs compétences



Curage d'un cours d'eau voûté à Kain. À l'avenir, il faudra être plus délicat...

Grâce à une appli, la réponse sur-le-champ

« Je suis agriculteur. Puis-je pulvériser les cultures de ma voisine ? » s'interroge, avant de sortir son GSM et de remonter dans son tracteur. Le fermier Playmobil du petit film de promotion pour Agr'Eau, site internet et application pour smartphones lancés par la Région wallonne afin d'aider les acteurs du monde agricole à mettre en place l'ensemble des mesures de protection de la qualité de l'eau.

Lors de la présentation au salon Agribex de ce nouvel outil informatique « au service des usagers », le ministre wallon de l'Environnement Philippe Henry rappelait qu'avec la mise en œuvre de nombreuses directives européennes parfois contraignantes (l'extension des zones vulnérables pour le nitrate, le programme de réduction des pesticides, l'installation de clôtu-



Tous les agriculteurs ne se rendent pas encore sur leur champ ou dans leur étable avec un smartphone ou une tablette, mais cela viendra... Nos voisins hollandais seraient déjà à la pointe en matière d'applications agricoles.

res le long des cours d'eau évoquée ci-dessus, etc.) concernant la qualité de l'eau et sa préservation, « il est parfois compliqué pour ceux qui doivent appliquer ces mesures de s'y retrouver ! ».

D'où l'utilité pour les agriculteurs sensibles aux nouvelles technologies d'avoir accès à « cet outil qui intègre toutes ces dimensions du point de vue de la politique de l'eau. »

En quelques clics

Agr'Eau, c'est donc un site internet (www.agreau.be) et un site mobile mais surtout une application (gratuite) à télécharger directement sur son smartphone et sa tablette pour un accès illimité.

« L'appli » est actuellement disponible sur Android bientôt sur iPhone et Windows Phone.

Rien de mieux qu'un exemple concret : l'agriculteur, sur son

tracteur, se pose une question relative à l'épandage. Il ouvre l'application « Agr'Eau » et huit options apparaissent sur l'écran : épandage, phytos, Cipan, érosion, stockage, bords d'eau, fertilisation et liaison du sol. Le fermier clique sur la première : il doit d'abord indiquer s'il se trouve ou non en zone vulnérable. Si c'est le cas, six nouvelles propositions apparaissent. Il choisit « À quelle période puis-je épandre ? », puis « sur mes champs » : un calendrier coloré lui fournit alors toutes les indications en fonction de la nature de l'épandage. « Il s'agit de réponses relativement courtes parce qu'on se trouve sur le terrain », précise Jean Marot, de la FWA.

Cet outil novateur évoluera régulièrement. Et on imagine déjà une infinité de possibilités d'utilisation pour bien d'autres publics. ■

RÉSERVE NATURELLE

La biodiversité entretenue aux Bas Prés

Le Contrat rivière Dendre et ses partenaires ont entrepris des « journées de gestion » dans la réserve des Bas Prés de la Dendre.

• Fanny GEERAERTS

Deux petits étangs entourés de hautes herbes et d'arbres, à l'état sauvage. C'est ce que le promeneur du RAVeL perçoit des « Bas Prés de la Dendre ». Or, cet ancien site du Cramu (ancêtre du parc à conteneurs), situé le long de la Dendre canalisée entre Ath et Rebaix, est une réserve naturelle. Sur un peu plus de quatre hectares s'étendent des zones de saulaie, mégaphorbiaie (zone humide riche en plantes de grandes dimensions), magnocariçaie (marécages) et autres roselières.

Celles-ci ont eu droit à un entretien complet, début décembre, par une trentaine de bénévoles du Contrat rivière Dendre, des associations « Choc Nature » et « Ardenne et Gaume » ainsi que des étudiants bachelier « Forêt et Nature » de l'HEPH Condorcet.

« La nature a horreur du vide, commente Christophe Bauffe, maître assistant de la Haute école et membre d'Ardenne et Gaume. Dès qu'une zone est « abandonnée », qu'elle ne fait pas l'objet d'une gestion régulière, elle évolue vers la forêt. Or, une réserve naturelle est une photo d'une zone faite à un moment donné. Il faut donc la « dépoussiérer » régulièrement pour conserver sa diversité de faune et de flore. »

Depuis la création de la réserve en 2000 les journées de gestion ont été rares. « Le site avait en quelque sorte été mis sous



Couper des arbres et en laisser d'autres, creuser des mares : les élèves de Condorcet ont participé à cet entretien.

cloche. Il était temps d'agir.»

Postez-vous sur le mirador

L'équipe sur place a eu fort à faire pour nettoyer ce petit site protégé, qui offre une belle diversité de milieux. « Nous sommes venus en nombre, avec des spécialistes et du matériel adapté, comme des broyeur. Nous avons dû couper de la végétation et creuser plusieurs petites mares pour restaurer l'écosystème. La végétation tombe dans les mares,

qui dès lors ont une profondeur de moins en moins importante. On pourrait penser que les deux étangs suffisent, mais ils n'attirent pas les mêmes espèces. Les tritons préfèrent les petits bassins d'eau, alors que les grenouilles se retrouvent dans les plus grands. Chaque chambre doit être adaptée à la famille qui y vit. Les élèves ont pu observer plusieurs espèces : des orvetts, des grenouilles rousses... Mais aussi apprendre à manipuler le matériel, à coordonner une

équipe, à se poser les bonnes questions. Pourquoi faut-il garder des tas de branches ? Quelle quantité de la roselière faut-il couper ? »

La réserve abrite donc une mosaïque d'habitats et de partenariats.

Ces journées de gestion terminées, le site pourra désormais accueillir des activités « nature » à l'occasion, mais ne sera pas ouvert au public en permanence, pour en être protégé. Toutefois, les passionnés peu-

Ardennes et Gaume en Wapi

Créée en 1941, Ardenne et Gaume est une ASBL qui a pour objectif la défense et la gestion des patrimoines naturel et paysager.

C'est ainsi qu'à Ath, Ardenne et Gaume s'est associée en 2000 avec la ville et CHOC Nature pour gérer la réserve naturelle des Bas-Prés de la Dendre, site intéressant pour sa diversité floristique et faunistique.

L'association veut participer au maillage écologique de la Dendre c'est-à-dire à la protection de quelques zones humides depuis le Parc Pairi Daiza à Brugelette jusqu'aux Prés Rosières à Deux-Acren en passant par le site des carrières de Maffle et de Lessines.

Une antenne de l'ASBL existe en Wallonie picarde. Elle est actuellement établie à Lessines.

► www.ardenne-et-gaume.be
cldeschuyteneer@base.be

vent se poster dans le mirador d'observation, accessible depuis le RAVeL, dans l'espoir d'apercevoir des libellules, poules d'eau, cygnes, martin pêcheurs et autres rousses-rolles.

Le Contrat rivière Dendre travaille à la création d'un plan de gestion des Bas Prés, qui devrait comprendre un entretien annuel. Un inventaire de ce type de zones à préserver est également en cours. ■

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours
069 77 98 82

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.